

l'eau



la forêt



le territoire



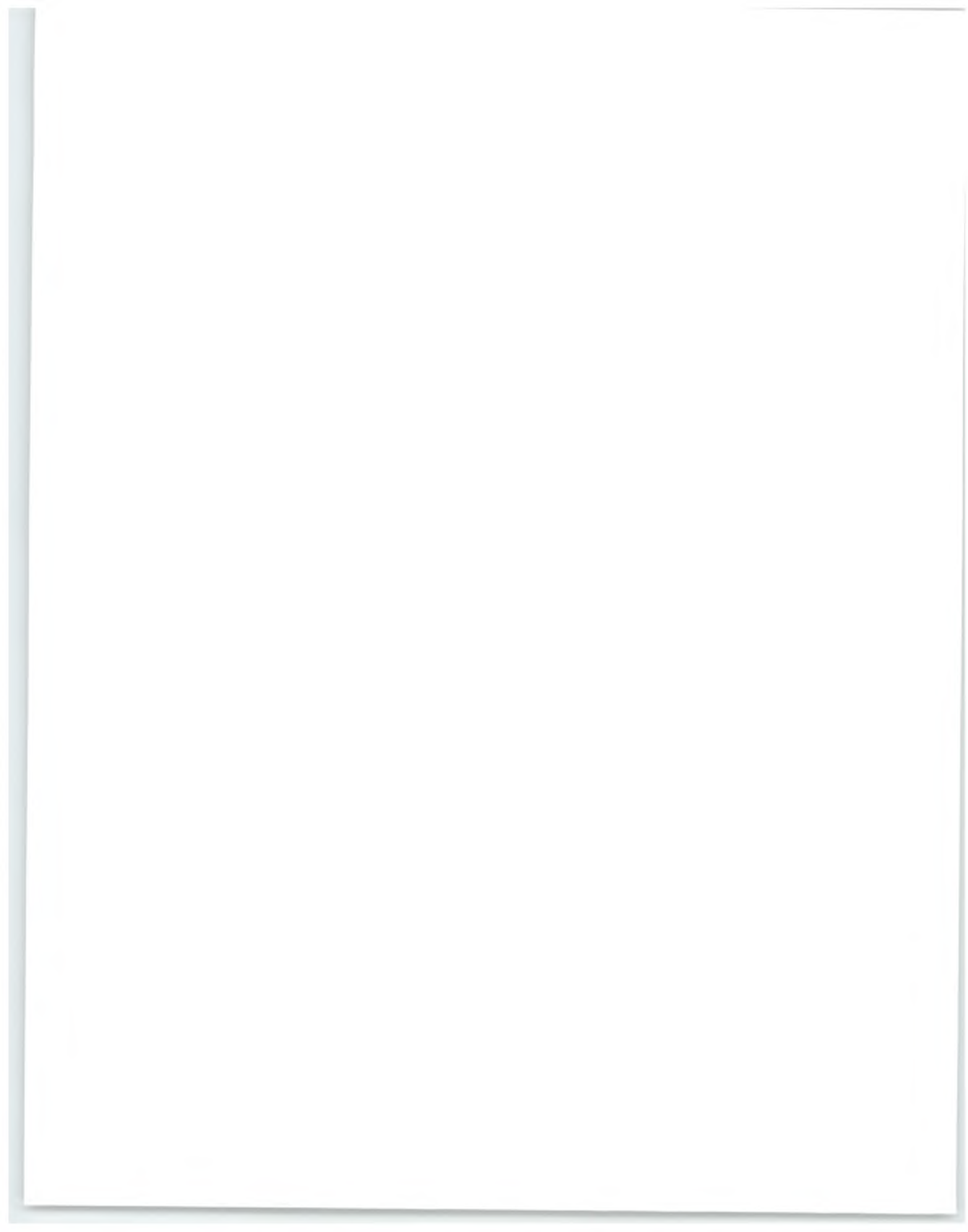
la santé



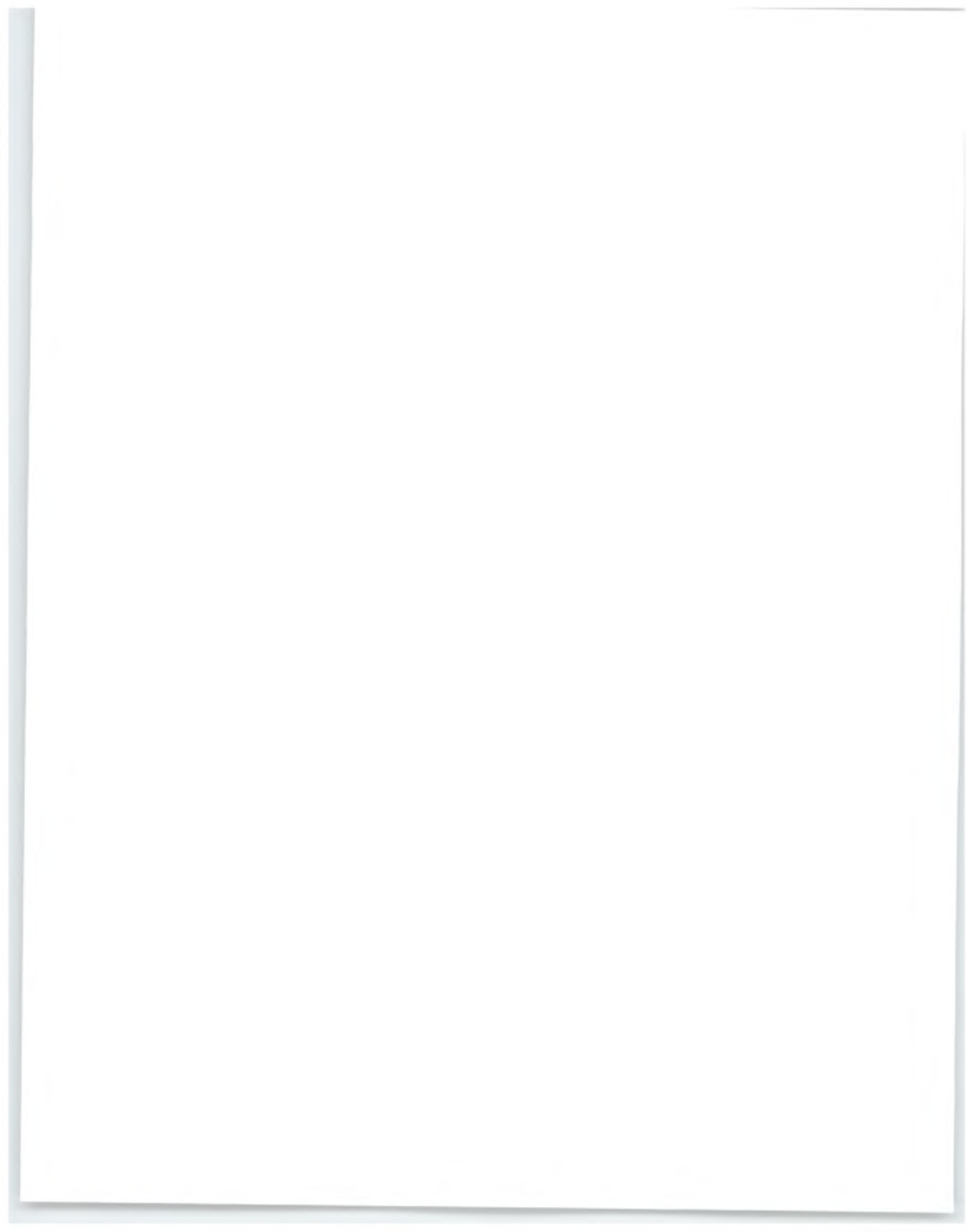
Rapport annuel

de l'Université du Québec et de ses établissements
2004-2005









Québec, le 27 février 2006

Monsieur Jean-Marc Fournier
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université du Québec,
je vous transmets notre rapport annuel pour l'exercice terminé
le 31 mai 2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes
sentiments distingués.

Le président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Moreau', with a long horizontal stroke extending to the right.

Pierre Moreau

Coordonnateur-éditeur : Guy Massicotte
Conception et réalisation graphiques : Denis Savard
Impression : K2 Impressions

Les textes de ce rapport annuel nous ont été fournis par les établissements.
Nous remercions nos collègues du réseau de nous avoir transmis le matériel photographique approprié.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1202-175X

Conformément à la Loi sur la protection des non-fumeurs,
l'Université du Québec a adopté des mesures limitant l'usage du tabac.

t a b l e d e s m a t i è r e s

Rapport du président	6
Code d'éthique et de déontologie	10
Statistiques	
Inscriptions	12
Diplômes	14
Personnel	16
Recherche	18
Données financières	20
Université du Québec à Montréal	22
Université du Québec à Trois-Rivières	26
Université du Québec à Chicoutimi	30
Université du Québec à Rimouski	34
Université du Québec en Outaouais	38
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	42
Institut national de la recherche scientifique	46
École nationale d'administration publique	50
École de technologie supérieure	54
Télé-université	58
États financiers	62



Université du Québec

De nouvelles figures font leur entrée à l'Assemblée des gouverneurs et prennent la direction de plusieurs établissements. L'enseignement et la recherche continuent de progresser, alors que les chantiers de la Commission de planification renouvellent le leadership du réseau.

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

La composition de l'Assemblée des gouverneurs s'est transformée avec la nomination de plusieurs membres socio-économiques : Marcelline Picard-Kanapé (École secondaire Uashkaikan), Claire Simard (Musée de la civilisation), Jacques Dignard (Desjardins), Christian Goulet (Bell), Paul Lafleur (BPR) et Carroll L'Italien (Bombardier). Trois nouveaux chefs d'établissement ont également été nommés : Johanne Jean (UQAT), Ghislain Bourque (UQTR) et Jean Vaillancourt (UQO), alors que le mandat de Pierre Lapointe était renouvelé à l'INRS.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Le nombre d'inscriptions, à l'automne 2004, s'élevait à 86 139, dont 18 % aux cycles supérieurs, pour une croissance globale de 1,6 %. Près de 61 % de ces personnes sont des femmes. En 2004-2005, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 196,5 millions de dollars comparativement à 194,4 millions en 2003-2004, soit une hausse de 1,1 %.

Le caractère stratégique du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) a été renforcé. Un objectif prévoit explicitement la mise en œuvre de projets stratégiques pour l'ensemble du réseau auxquels tous les établissements s'associent. Deux nouveaux prix d'excellence sont créés : le Prix Carrière en enseignement et le Prix Carrière en recherche, les prix actuels prenant le nom de Prix Réalisation en enseignement et Prix Réalisation en recherche. En 2004-2005, le programme FODAR a alloué près de 2 millions de dollars à des projets de développement.

Le développement de la programmation s'est poursuivi en misant sur la coopération. Signalons quelques ententes : entre l'UQAM et l'ÉTS pour l'offre du programme court de deuxième cycle en didactique de la science et de la technologie au secondaire; entre l'UQAM, l'ÉTS et la Télé-université sur la gestion des programmes de l'École de technologie de l'information (ETI); et entre la Télé-université et l'UQAM pour le profil « Rédaction et révision de textes » du baccalauréat en sciences du langage de l'UQAM. Mentionnons aussi l'extension à l'UQAT de la maîtrise en génie minéral de

l'École Polytechnique ainsi que la délocalisation de plusieurs programmes en Chine, au Sénégal et au Maroc.

Au plan du déploiement à l'extérieur du Québec, des actions ont été posées par la direction du réseau pour développer des relations privilégiées avec des établissements universitaires français et du nord-est américain dans le but d'ouvrir la voie à des projets structurants au bénéfice des établissements. Des échanges ont notamment eu lieu avec l'Université Memorial de Terre-Neuve, l'Université René Descartes de Paris et des universités de la Bretagne.

VALORISATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La valorisation de la recherche et de l'innovation sociale et technologique, un important enjeu, s'est traduite en projets d'action. Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) a été créé pour repérer, faire connaître et promouvoir les pratiques exemplaires d'innovation sociale, pour valoriser l'innovation sociale comme objet de recherche, de formation et de transfert au bénéfice du Québec et de ses régions et pour éclairer les choix du gouvernement du Québec et de ses organismes. L'appui financier du gouvernement du Québec confirme la reconnaissance du leadership de l'Université du Québec et de son positionnement stratégique en région. La création

La Salle Alphonse-et-Dorimène-Desjardins.



de ValoRIST (Valorisation de la Recherche et de l'Innovation Sociale et Technologique) vise à mettre en place un programme de stages basé sur les principes du mentorat et d'amener les acteurs en valorisation de l'Université du Québec à définir et à mettre en application les compétences nécessaires à la diffusion, au transfert et à l'appropriation des résultats de la recherche. Il vise également à documenter le processus de valorisation de l'innovation sociale pour renforcer l'impact de la recherche produite dans les établissements. Les trois conseils subventionnaires fédéraux (CRSNG, IRSC, CRSH) financent ce projet.

PRIX D'EXCELLENCE

L'Assemblée des gouverneurs a décerné les prix annuels d'excellence. Le Prix d'excellence en enseignement a été offert à Louise Poissant, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM, le Prix d'excellence en recherche à Paul del Giorgio, professeur en sciences biologiques à l'UQAM, alors que le Prix d'excellence en gestion – Prix carrière était décerné à Christiane Huot, directrice du service des archives et de gestion des documents de l'UQAM.

LES CHANTIERS DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION

En août 2004, l'Université du Québec s'est donné un plan de développement, *Vision 2010*, qui s'articule autour de trois grands objectifs :

Pour le réseau: en 2010, l'Université du Québec s'affirmera comme réseau d'établissements universitaires et sera pleinement reconnue comme promotrice de sa mission d'accessibilité, de développement scientifique et de développement de toutes les régions.

La Commission de planification sera devenue un lieu d'initiative et une instance de pilotage qui initiera des projets de développement et accompagnera la mise en œuvre des projets majeurs du réseau et des établissements. Elle analysera l'état de développement du réseau et des établissements.

En recherche: en 2010, l'Université du Québec sera devenue une des dix plus grandes universités de recherche au Canada et sera considérée comme telle par les étudiants, les intervenants en recherche et les bailleurs de fonds.

Elle se développera autour de créneaux reliés à des enjeux stratégiques pour le Québec. Dans ces domaines, ses ressources et ses activités seront de stature mondiale. Elle privilégiera le développement des études de cycles supérieurs. Elle mettra l'accent sur l'innovation sociale et technologique et sur la valorisation, le transfert et le partage de connaissances.

En formation: en 2010, l'Université du Québec exploitera de manière intégrée toutes les possibilités de l'enseignement à distance et de l'enseignement campus, tout en privilégiant la mobilité étudiante.

Elle sera reconnue pour la connaissance qu'elle a de ses étudiants et de ses étudiantes et pour le soutien qu'elle apporte à leur réussite. Elle offrira une formation qui valorise les connaissances et les compétences.



Le président de l'Université du Québec, Pierre Moreau, en compagnie de la récipiendaire du Prix d'excellence en enseignement, Louise Poissant, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM et du recteur de l'UQAM, Roch Denis.



Paul del Giorgio, professeur au Département des sciences biologiques de l'UQAM, récipiendaire du Prix d'excellence en recherche et Christiane Huot, directrice du Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM, récipiendaire du Prix d'excellence en gestion – Prix Carrière.



Ces orientations sont souvent rappelées, de manière à bien marquer la place que l'Université du Québec occupe et souhaite occuper. Elles l'ont été, notamment, lors de la comparution devant la Commission de l'éducation, en février 2005.

Les objectifs se concrétisent par des actions, notamment au sein de chantiers de la Commission de planification, à la fois lieux de leadership, de concertation, d'élaboration

Lauréats des Prix d'excellence 2004

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT

Louise Poissant

Professeure, École des arts visuels et médiatiques, UQAM

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE

Paul del Giorgio

Professeur, Sciences biologiques, UQAM

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION – PRIX CARRIÈRE

Christiane Huot

Directrice, Service des archives et de gestion des documents, UQAM

Doctorats honorifiques 2004-2005

UQAM

Olivier Jean Blanchard / Guy Darnet / Jean-Paul Desbiens

Ingo Kolboom / Camille Limoges / Florian Sauvageau / Charles Tilly

UQTR

Pierre Angers / Bernard Lemaire / Norio Murata

UQAC

André Imbeau

UQAR

Bernard Bélanger / M^{re} Gérard Drainville

et de suivi de stratégies de développement. Ils concernent des domaines d'enseignement et de recherche, tels que la forêt, l'eau et le développement territorial et des champs d'action, comme l'enseignement à distance, la mobilité étudiante, la contribution au développement des territoires et l'identification et la promotion de secteurs clés.

Les travaux du chantier en enseignement à distance ont mené à l'approbation du protocole de rattachement de la Télé-université à l'UQAM, suite à l'élaboration et à l'adoption d'une convention de partenariat entre les établissements. Cette convention a créé le Conseil de la formation à distance, coprésidé par la directrice générale de la Télé-université et le vice-président à l'enseignement et à la recherche, avec le mandat d'encadrer et de soutenir le développement de l'enseignement à distance au sein du réseau. Pour la mobilité étudiante, la Commission de planification a tenu son symposium annuel sur cet enjeu. Il en a découlé un plan de déploiement de MOBILUQ, qui vise à favoriser la mobilité étudiante entre les établissements par la mise en place de consortiums. Ces derniers créent des conditions pédagogiques et financières qui favorisent la réussite des projets de mobilité étudiante.

LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Les objectifs de *Vision 2010* se réalisent aussi par l'action d'autres instances du réseau. C'est ainsi que la Commission de l'enseignement et de la recherche a mobilisé les ressources du FODAR pour des projets sur l'acquisition des compétences, notamment langagières, communicationnelles et informationnelles, sur le diagnostic des conditions de réussite des études et sur la pédagogie universitaire. Un projet a été élaboré pour caractériser le profil des étudiants à l'entrée au baccalauréat et pour repérer des facteurs susceptibles d'augmenter ou de diminuer les probabilités de réussite. Il vise aussi à favoriser l'utilisation optimale et le développement cohérent des ressources d'encadrement, de pédagogie et de soutien technique tant pour les étudiants que pour les professeurs. En matière de pédagogie universitaire, plusieurs projets d'innovation ont été financés et mis en œuvre dans les établissements, alors qu'un volet du FODAR soutenait des rencontres de professeurs autour de projets d'amélioration de la formation et de la pédagogie universitaire.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le développement de l'Université du Québec se poursuivra autour de domaines structurants pour la formation, le développement scientifique et celui des régions : la forêt, l'eau, le développement territorial et d'autres encore, comme la santé. Il privilégiera aussi l'intégration de l'enseignement à distance et de l'enseignement campus, la mobilité et la réussite étudiantes.

Le développement s'accomplira également par une meilleure concertation des plans des établissements. À cet égard, l'UQTR, l'UQAR, l'ENAP et l'ÉTS ont présenté leur plan de développement à la Commission de planification, alors que l'UQAT l'avait fait l'année précédente et que d'autres établissements le feront dans un proche avenir. Le suivi de la mise en œuvre de ces plans avec une approche partagée accroît l'efficacité du développement en réseau de l'Université du Québec.

Enfin, plusieurs occasions surgissent, dans une société de plus en plus fondée sur le savoir, pour de nouveaux programmes de formation et de nouvelles activités de recherche, le plus souvent en coopération avec des partenaires à l'échelle nationale et internationale. Il faudra continuer à repérer ces occasions d'innovation et les traduire en activités universitaires pour mieux accomplir notre mission.



Pierre Moreau
Président

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

DIRECTION

PIERRE MOREAU, président / DANIEL CODERRE, vice-président à l'enseignement et à la recherche / JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration / MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Président : PIERRE MOREAU *, président, Université du Québec

Membres : BENOÎT BAZOGE, professeur, Université du Québec à Montréal / YVES BEAUCHAMP *, directeur général, École de technologie supérieure / MICHEL BELLEY *, recteur, Université du Québec à Chicoutimi / LOUISE BERTRAND, directrice générale, Télé-université / GHISLAIN BOURQUE, recteur, Université du Québec à Trois-Rivières / MONIQUE CHARBONNEAU, présidente-directrice générale, CEFRIQ / JEAN-PIERRE CLERMONT *, conseiller et administrateur de sociétés / ROCH DENIS, recteur, Université du Québec à Montréal / JACQUES DIGNARD, premier vice-président aux ressources humaines, Fédération des caisses Desjardins du Québec / GEORGES FRENETTE, professeur, Université du Québec à Chicoutimi / CHRISTIAN GOULET *, vice-président adjoint, Bell Canada / JOHANNE JEAN, rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue / PAUL LAFLEUR, président du conseil et chef de la direction, BPR Groupe Conseil / PIERRE LAPOINTE, directeur général, Institut national de la recherche scientifique / SÉBASTIEN LEBLANC, étudiant, Université du Québec à Montréal / CARROLL L'ITALIEN, vice-président principal, Bombardier inc. / MARCELLINE PICARD-KANAPÉ, directrice, école secondaire Uashkikan, Conseil de bande de Betsiamites / MARCEL PROULX, directeur général, École nationale d'administration publique / YANNICK RICHÉ, étudiant, Université du Québec à Montréal / MICHEL RINGUET, recteur, Université du Québec à Rimouski / CLAIRE SIMARD *, directrice générale, Musée de la civilisation / JEAN VAILLANCOURT, recteur, Université du Québec en Outaouais / HUBERT WALLOT *, professeur, Télé-université

Personnes convoquées : DANIEL CODERRE, vice-président à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec / JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, Université du Québec

Personne invitée comme représentant du personnel de soutien : MARCELLIN NOËL, Université du Québec à Montréal

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, Université du Québec

* Membre du Comité exécutif

CONSEIL DES ÉTUDES

Président : PIERRE MOREAU, président, Université du Québec

Membres : MICHEL BELLEY, recteur et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec à Chicoutimi / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique / JEAN-CLAUDE BOURASSA, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue / DENIS BUSSIÈRES, professeur, Université du Québec à Chicoutimi / PATRICK CHARLAND, étudiant, Université du Québec à Montréal / DANIEL CODERRE, vice-président à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Outaouais / RAYMOND DUCHESNE, directeur de l'enseignement et de la recherche, Télé-université / JEAN FERRON, vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski / RENÉ-PAUL FOURNIER, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Trois-Rivières / RAYNALD GAREAU, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières / CAROLÉ LAMOUREUX, vice-rectrice aux études, Université du Québec à Montréal / SÉBASTIEN LEBLANC, étudiant, Université du Québec à Montréal / ÉDITH LECLERC, étudiante, Université du Québec en Outaouais / SINH LEQUOC, directeur scientifique, Institut national de la recherche scientifique / CLAUDE OLIVIER, directeur de l'enseignement et de la recherche, École de technologie supérieure / GILLES RAICHE, professeur, Université du Québec à Montréal

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, Université du Québec

COMMISSION DE PLANIFICATION

Président : PIERRE MOREAU, président, Université du Québec

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur général, École de technologie supérieure / MICHEL BELLEY, recteur, Université du Québec à Chicoutimi / LOUISE BERTRAND, directrice générale, Télé-université / GHISLAIN BOURQUE, recteur, Université du Québec à Trois-Rivières / DANIEL CODERRE, vice-président à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec / ROCH DENIS, recteur, Université du Québec à Montréal / JOHANNE JEAN, rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue / PIERRE LAPOINTE, directeur général, Institut national de la recherche scientifique / JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, Université du Québec / MARCEL PROULX, directeur général, École nationale d'administration publique / MICHEL RINGUET, recteur, Université du Québec à Rimouski / JEAN VAILLANCOURT, recteur, Université du Québec en Outaouais

Personne convoquée : GUY MASSICOTTE, directeur du Bureau de la planification, Université du Québec

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, Université du Québec

code d'éthique et de déontologie

Mise en application du Code d'éthique et de déontologie au cours de l'année 2004-2005

Au cours de l'année 2004-2005, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateur, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens, ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocole d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- le président de l'Université ;
- le recteur de chaque université constituante ;
- les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures ;
- les professeurs et les étudiants ;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ;
- le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial

qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

code d'éthique et de déontologie

Mise en application du Code d'éthique et de déontologie au cours de l'année 2004-2005

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

- de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec ;
- de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs ;
- de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi ;
- de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

- établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs ;
- procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du Code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, une réprimande, une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, une demande de révocation à l'autorité compétente, si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code. Le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption¹ par l'Assemblée des gouverneurs.

¹ Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200

les inscriptions

Inscriptions à l'automne 2004¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE TOTAL D'INSCRIPTIONS	40 798	30 543	6 579	5 355	5 516	2 479	608	1 706	4 748	7 807	86 139
EN ÉQUIVALENCE AU TEMPS PLEIN DE L'ANNÉE 2004-2005	25 373	7 225	4 182	3 248	3 491	1 325	338	667	3 704	2 772	52 384
NOUVEAUX DANS L'ÉTABLISSEMENT AU 1 ^{er} CYCLE	8 414	2 616	1 360	1 146	1 192	582	N.A.P.	N.A.P.	1 117	2 387	18 814

À l'automne 2004, l'Université du Québec comptait 86 139 étudiants, ce qui représente une augmentation de 1,6 % par rapport à l'automne précédent. Au 1^{er} cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 26,6 % des étudiants de premier cycle. La proportion d'étudiants de deuxième cycle se situe à 14,9 % de l'ensemble des étudiants, une augmentation de 1,8 % par rapport à l'automne 2003, alors que celle des étudiants de troisième cycle se situe à 3,1 %, ce qui constitue une augmentation de 8,8 % pour la même période. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 48,6 % depuis l'automne 1999.

Indicateurs (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% D'INSCRIPTIONS AU BACCALAURÉAT À TEMPS PLEIN SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS DE 1 ^{er} CYCLE	42,0	52,4	48,3	50,5	48,6	33,4	N.A.P.	N.A.P.	55,0	2,2	41,2
% D'INSCRIPTIONS AUX CYCLES SUPÉRIEURS SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS	17,1	13,3	18,1	17,5	19,1	16,2	100,0	100,0	12,9	7,5	18,0
% DE FEMMES AUX CYCLES SUPÉRIEURS	50,6	52,5	58,0	53,9	50,6	65,6	42,4	54,1	15,8	62,1	51,1

À l'automne 2004, 41,2 % des étudiants de 1^{er} cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat (*figure 1*). Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs continue d'augmenter et atteint maintenant 18,0 % (*figure 2*), alors qu'il n'était que de 13,3 % en 1999. En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 51,1 % (*figure 3*), alors que la proportion de femmes sur l'ensemble des inscriptions s'élève à 60,9 %.

Figure 1

Baccalauréat à temps plein sur les inscriptions du 1^{er} cycle (en %)



Figure 2

Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

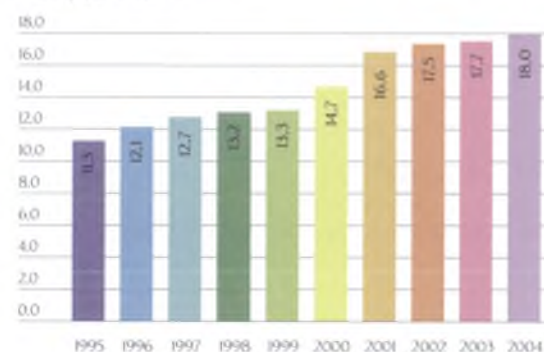


Figure 3

Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)



¹ Source: Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

les inscriptions

Répartition selon le genre de programme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
BACCALAURÉAT ²	45,4	53,1	50,8	54,6	52,7	35,1	N.A.P.	N.A.P.	69,6	9,4	44,4
CERTIFICAT	29,6	22,6	24,7	23,0	22,5	37,4	N.A.P.	N.A.P.	8,4	48,7	27,5
AUTRES 1 ^{er} CYCLE	7,9	11,0	6,4	4,8	5,7	11,4	N.A.P.	N.A.P.	9,1	34,4	10,2
MAÎTRISE	10,5	7,1	9,3	9,5	10,6	5,8	45,7	52,6	8,0	0,4	9,8
DIPLOME	1,0	1,5	4,2	3,5	4,9	3,3	-	27,1	0,5	2,1	2,4
DOCTORAT	3,2	3,5	1,9	1,7	0,3	0,9	38,2	1,8	2,8	0,1	2,7
AUTRES 2 ^e ET 3 ^e CYCLES	2,3	1,2	2,7	2,8	3,2	6,1	16,1	18,5	1,5	4,9	3,0

Une proportion de 71,9 % des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 14,9 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise, au diplôme ou au doctorat (figures 4 et 5).

Répartition selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SCIENCES DE LA SANTÉ	0,1	13,2	6,5	15,3	7,9	12,5	15,1	-	-	2,1	4,3
SCIENCES PURES	5,7	3,9	3,8	7,0	-	1,2	51,3	-	-	2,6	4,5
SCIENCES APPLIQUÉES	5,7	8,9	10,1	3,4	5,7	4,5	12,0	-	90,1	4,0	10,7
SCIENCES HUMAINES	21,2	21,9	18,1	8,5	16,0	18,8	14,8	-	-	9,2	17,1
LETTRES	8,0	3,3	4,3	1,6	5,1	-	-	-	-	4,9	5,4
DROIT	1,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,9
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	14,2	15,4	21,0	28,3	11,6	17,2	-	-	-	2,1	13,4
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	28,3	27,0	26,8	31,8	45,0	32,2	-	98,5	-	46,5	30,7
ARTS	6,6	1,1	3,8	-	3,4	10,0	-	-	-	-	4,1
AUTRES ³	8,3	5,3	5,7	4,0	5,3	3,6	6,7	1,5	9,9	28,7	8,9

À l'automne 2004, 72,0 % des étudiants de l'Université du Québec ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'éducation, en sciences de l'administration ou en sciences appliquées. Cette proportion s'est avérée relativement stable au fil des ans. Dans le secteur de l'administration, la proportion d'inscriptions a diminué légèrement, passant de 32,2 % en 2002 à 30,7 % en 2004. Dans le secteur de l'éducation, cette proportion est en baisse depuis plusieurs années, passant de 16,4 % en 1998 à 13,4 % en 2004 (figure 6). Le secteur des sciences humaines, qui connaissait une baisse depuis plusieurs années, affiche des hausses depuis trois années consécutives, passant de 14,9 % en 2001 à 17,1 % en 2004.

2. Les données de l'UQTR incluent les doctorats de 1^{er} cycle en chiropratique et en podiatrie.

3. Comprend les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ, les études plurisectorielles ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

Figure 4

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

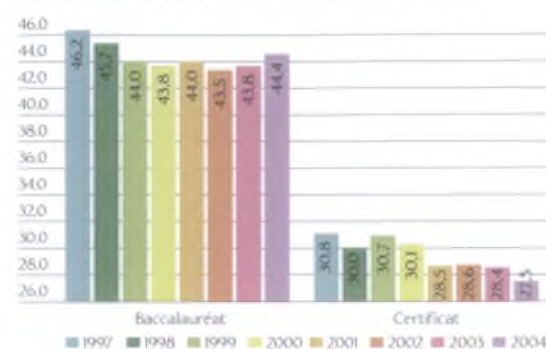


Figure 5

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

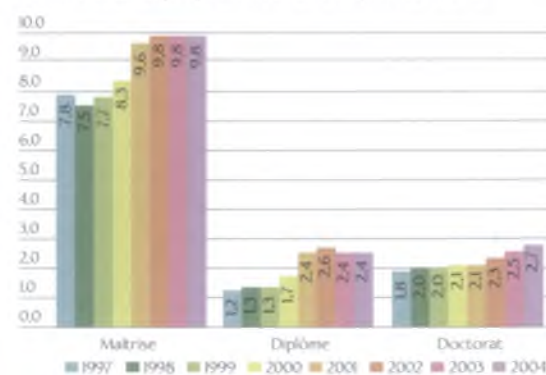
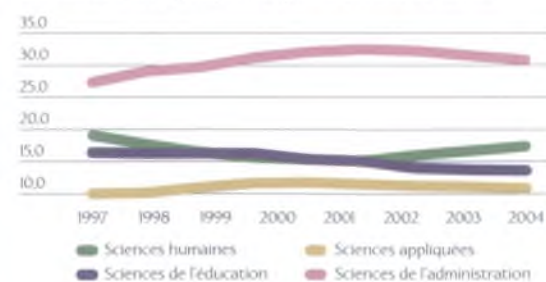


Figure 6

Évolution de la proportion des inscriptions dans les domaines qui regroupent le plus d'étudiants (en %)



Les diplômes¹

Total des diplômes décernés

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
EN 2004	9 924	2 198	1 753	1 050	1 419	415	93	467	717	857	18 843
DE 1968 À 2004 INCLUSIVEMENT	198 914	60 348	37 995	29 555	26 148	10 890	1 489	5 787	8 994	17 200	397 320

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 397 320 diplômes, dont 57,1 % ont été attribués à des femmes. En 2004, 18 843 nouveaux diplômes ont été décernés, ce qui constitue une augmentation de 2,7 % par rapport à 2003. De ce nombre, 8919 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 9924 par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1^{er} cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 62,5 % au baccalauréat et 65,9 % au certificat. Aux cycles supérieurs, cette proportion se situe à 45,7 % (*figure 7*).

Répartition des diplômes décernés en 2004 selon le genre (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
BACCALAURÉAT	42,9	61,5	50,0	55,8	51,7	42,7	—	—	72,6	14,5	45,7
CERTIFICAT	39,2	25,9	29,2	31,8	30,4	47,7	—	—	13,4	82,1	35,7
MAÎTRISE	14,6	10,4	15,0	7,6	8,5	2,4	76,3	68,3	11,3	0,4	13,8
DIPLOME	2,2	1,6	5,1	4,0	9,4	7,2	—	31,2	1,3	3,0	3,8
DOCTORAT	1,1	0,6	0,7	0,8	—	—	23,7	0,5	1,4	—	1,0

En 2004, le nombre de diplômes émis par rapport à 2003 a augmenté pour chacun des genres de programmes, sauf à la maîtrise où il a diminué de 2,9 %. Les augmentations s'élèvent à 2,9 % au baccalauréat, à 3,6 % pour le certificat, et à 2,3 % pour le doctorat. Sur un horizon de deux ans, le nombre de diplômes émis est à la hausse pour chacun des genres, et ces augmentations se situent à 9,0 % au baccalauréat, à 27,9 % pour la maîtrise, et à 41,7 % pour le doctorat (*figure 8*).

Figure 7

Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplôme décerné en 2004 (en %)

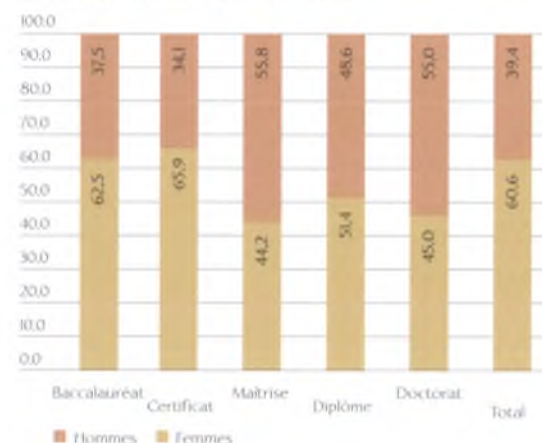
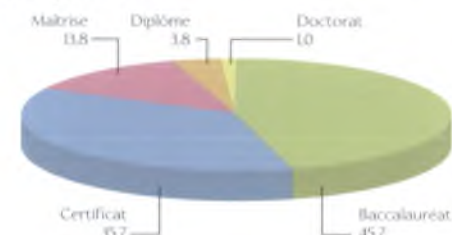


Figure 8

Répartition des diplômes décernés en 2004 selon le genre (en %)



¹ Source : Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

les diplômes

Répartition des diplômes décernés en 2004 selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SCIENCES DE LA SANTÉ	0,1	12,2	4,3	16,6	6,4	10,1	29,0	-	-	-	3,6
SCIENCES PURES	4,3	5,5	5,0	10,2	0,3	0,7	52,7	-	-	4,0	4,5
SCIENCES APPLIQUÉES	5,9	8,6	8,9	3,3	6,2	5,4	8,6	-	100,0	10,0	10,0
SCIENCES HUMAINES	18,1	25,1	14,7	4,5	11,7	16,1	9,7	-	-	12,3	15,9
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	12,1	15,2	20,1	31,0	13,9	17,1	-	-	-	3,7	13,3
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	43,2	29,6	40,3	33,1	52,3	37,6	-	100,0	-	58,8	41,5
ARTS	6,2	1,0	2,9	-	4,4	4,3	-	-	-	-	4,1
LETTRES	7,6	1,7	2,9	1,1	4,5	-	-	-	-	1,5	4,9
DROIT	1,8	-	0,1	-	-	-	-	-	-	-	1,0
AUTRES ²	0,7	1,1	0,8	0,2	0,3	8,7	-	-	-	9,7	1,2

La répartition des diplômes décernés selon le domaine d'études est demeurée relativement stable en 2004 par rapport à 2003. Depuis 1997, la proportion de diplômes décernés en sciences de l'administration est passée de 31,1 % du total des diplômes à 41,5 % en 2004. Au cours de la même période, cette proportion est passée de 20,1 % à 13,3 % en sciences de l'éducation, de 19,8 % à 15,9 % en sciences humaines, et de 7,9 % à 10,0 % en sciences appliquées (figure 9).

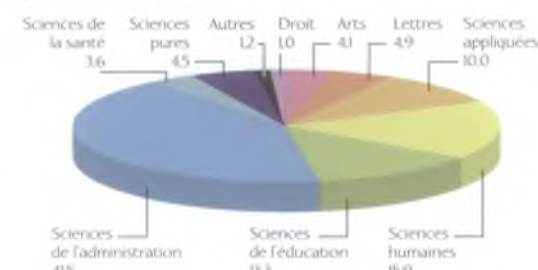
Pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
SCIENCES DE LA SANTÉ	4,5	1,1	2,8
SCIENCES PURES	4,7	8,7	27,8
SCIENCES APPLIQUÉES	14,1	6,6	10,6
SCIENCES HUMAINES	19,9	12,6	38,3
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	21,1	4,5	7,2
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	24,5	59,9	7,2
ARTS	6,0	2,3	3,3
LETTRES	2,3	3,4	2,8
DROIT	1,5	0,9	-
AUTRES ³	1,4	-	-

La répartition des diplômes entre les différents domaines d'études varie selon le grade décerné. Ainsi, 27,8 % des diplômes de doctorat sont décernés en sciences pures, alors que ce même secteur ne compte que pour 4,7 % des diplômes de baccalauréat. De même, la proportion de diplômes décernés en sciences humaines est largement plus élevée au niveau du doctorat qu'au niveau du baccalauréat. À l'inverse le secteur des sciences de l'administration, qui compte pour 24,5 % de tous les diplômes de baccalauréat décernés et pour 59,9 % des diplômes de maîtrise, se retrouve avec seulement 7,2 % du volume des doctorats. Notons que la proportion des diplômes de maîtrise décernés en sciences de l'administration n'était que de 31,4 % en 1997, ce qui constitue une augmentation de 90,8 %.

Figure 9

Répartition des diplômes décernés en 2004 selon le domaine d'études (en %)



² Comprend les baccalauréats ès arts par cumul de certificats ou mineures, le certificat d'études pluridisciplinaires et le certificat personnalisé.

³ Comprend les baccalauréats ès arts par cumul de certificats ou mineures.

le personnel

Répartition du personnel régulier par catégorie ¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	TOTAL
ENSEIGNANT	986	334	216	180	171	95	143	40	151	45	-	-	2 361
DIRECTION	105	33	21	20	15	14	14	11	28	17	18	1	297
PROFESSIONNEL	331	105	84	64	52	27	67	24	76	70	27	16	942
TECHNIQUE	271	99	59	44	45	20	79	27	76	40	14	3	777
BUREAU	533	157	121	82	79	36	53	29	96	80	25	2	1 292
MÉTIERS ET SERVICES	144	34	23	26	7	-	39	3	27	-	-	-	304
TOTAL	2 369	762	524	417	368	192	395	134	454	251	84	22	5 972

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, près de 4 individus sur 10 (39,5 %) sont des enseignants. Vient ensuite le personnel professionnel et technique qui représente 28,8 % des effectifs et le personnel des groupes bureau et métiers et services (26,7 % des effectifs). Quant au personnel de direction, il constitue 5,0 % du personnel régulier (figure 10). Après avoir connu une diminution constante pendant plusieurs années, l'ensemble du personnel régulier est en hausse depuis 2000 (2,0 % par rapport à 2004, et 12,1 % par rapport à 2000). Les plus fortes hausses se situent chez le personnel professionnel (25,1 % par rapport à 2000) et technique (21,6 % par rapport à 2000). Toujours au cours de la même période, le personnel enseignant a augmenté de 12,0 % et le personnel de direction de 5,3 %.

Répartition du personnel enseignant par discipline (en %) ²

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SCIENCES DE LA SANTÉ	1,2	10,1	2,8	7,9	7,2	4,2	16,3	-	-	2,3	4,6
SCIENCES PURES	13,0	16,5	19,0	21,5	4,2	5,2	45,6	-	11,6	9,3	15,5
SCIENCES APPLIQUÉES	7,8	11,7	13,0	10,2	10,8	18,8	15,0	4,9	84,9	7,0	15,1
SCIENCES HUMAINES	32,9	25,3	21,3	18,6	30,7	26,0	22,4	36,6	2,7	20,9	26,4
LETTRES	5,8	5,7	7,4	5,6	6,0	4,2	-	-	-	7,0	5,0
DROIT	3,4	0,3	1,9	-	1,8	-	-	4,9	-	-	1,8
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	10,7	15,5	15,3	18,1	13,3	21,9	0,7	2,4	-	27,9	11,9
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	14,9	12,3	15,3	17,5	21,7	17,7	-	51,2	0,7	25,6	14,4
ARTS	10,3	2,5	4,2	0,6	4,2	2,1	-	-	-	-	5,3

Près de 40 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des disciplines reliées aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres disciplines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures, les sciences appliquées et les sciences de l'administration (figure 11).

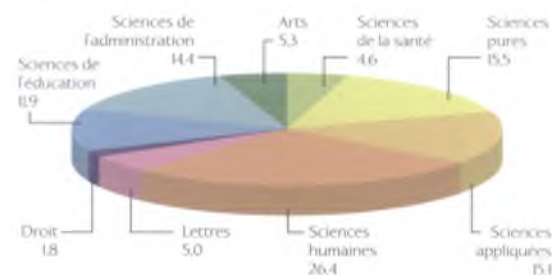
Figure 10

Répartition du personnel régulier au 31 mars 2005 selon la catégorie (en %)



Figure 11

Répartition du personnel enseignant selon la principale discipline d'enseignement (en %)



¹ Source: Budgets de fonctionnement, 2004-2005, Vice-présidence à l'administration, Personnel régulier en place au 31 mars 2005, et occupant un poste autorisé au Fonds de fonctionnement ou au Fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

² Source: Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant, Personnel en fonction au 1^{er} octobre 2004. Jusqu'en 2001, la méthode de regroupement disciplinaire se basait sur la variable « Unité administrative de rattachement » de l'enseignant, alors qu'elle se base maintenant sur la variable « Principale discipline d'enseignement ». Les comparaisons de données avec les années antérieures doivent donc se faire sous toutes réserves.

Le personnel

Indicateurs sur le personnel enseignant

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% DE FEMMES ³	32,1	28,5	27,8	28,2	38,0	36,5	19,7	14,6	11,6	32,6	29,0
% DE DÉTENTEURS DE DOCTORAT ⁴	85,0	79,4	71,8	75,1	72,1	52,1	99,3	90,2	73,1	81,4	80,1
RATIO ÉTÉTP/PERSONNEL ENSEIGNANT ⁵	25,7	21,6	19,4	18,0	20,4	13,9	N.A.P.	N.A.P.	24,5	61,6	23,6

Au sein de l'Université du Québec, la proportion de professeurs qui détiennent au moins un doctorat se situe à l'automne 2004 à 80,1 %, ce qui constitue une augmentation de 1,1 % depuis 2000 (*figure 12*). Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (*figure 13*). En effet, la proportion des femmes est passée de 23,0 % en 1996 à 29,0 % en 2004. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il s'élève à 23,6, comparativement à 23,4 en 2002 et à 22,2 en 2000.

Chargés de cours ⁶

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE	1 582	498	383	294	361	190	N.A.P.	83	203	N.A.P.	3 594
% DE FEMMES	41,2	43,8	39,4	42,2	42,4	48,4	N.A.P.	19,3	12,8	N.A.P.	39,8

Figure 12

Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)

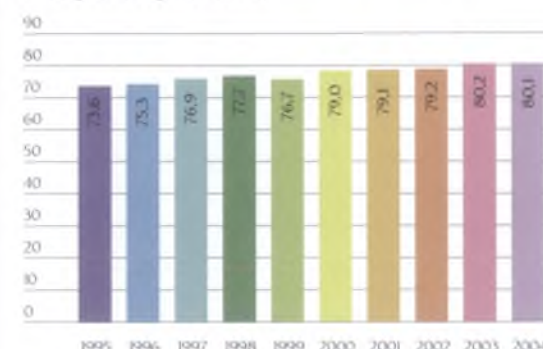
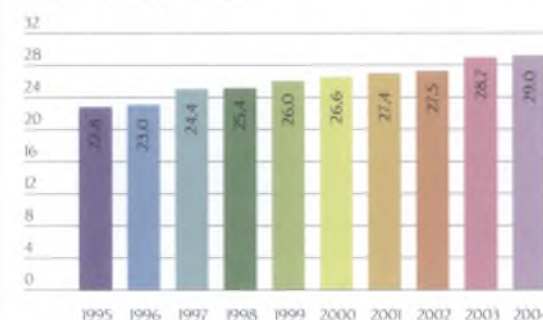


Figure 13

Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)



³ Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1^{er} octobre 2004.

⁴ Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1^{er} octobre 2004. L'information n'étant pas disponible pour 40 individus, ceux-ci ont été exclus du calcul.

⁵ Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1^{er} cycle.

⁶ Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2004-2005 et transmises par la Direction des relations du travail.
N.A.P. : Ne s'applique pas.

Recherche subventionnée et contractuelle 2004-2005

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE D'OCTROIS	1 340	374	376	326	135	284	623	100	455	75	4 088
MONTANT DES OCTROIS EN 000 \$ - EXCLUANT FCI ET CONTREPARTIES	48 846	14 955	14 159	11 320	4 045	8 941	37 879	3 142	10 134	2 689	156 110
FCI ET CONTREPARTIES ASSOCIÉES ²	6 248	1 329	1 569	2 561	1 066	2 559	13 288	-	10 511	1 267	40 398
MONTANT TOTAL DES OCTROIS EN 000 \$	55 095	16 284	15 728	13 881	5 111	11 500	51 168	3 142	20 644	3 956	196 509
% DES MONTANTS SOUS FORME DE CONTRATS	7,0%	14,2%	19,0%	14,5%	5,5%	17,2%	14,1%	57,4%	22,8%	6,0%	13,9%
VALEUR DES OCTROIS/NBRE DE PROFESSEURS	55 934	48 753	72 817	77 114	29 890	121 058	357 886	78 549	136 786	87 907	83 266

En 2004-2005, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 196 508 654 \$ comparativement à 194 441 715 \$ en 2003-2004, soit une hausse de 1,1 % (figure 14). Rappelons que ces données sont extraites de *l'Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée de l'Université du Québec* et provisoires en date du 19 janvier 2006.

Octrois 2004-2005 selon le domaine de recherche en 000 \$

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SCIENCES DE LA SANTÉ	2 216	348	450	513	119	191	10 738	16	-	23	14 644
SCIENCES PURES	15 694	3 414	2 749	7 777	926	266	26 947	-	-	4	57 776
SCIENCES APPLIQUÉES	2 187	3 500	7 936	522	857	9 167	2 482	-	19 698	228	46 576
SCIENCES HUMAINES	12 778	2 737	1 501	2 124	1 270	633	4 372	102	-	432	25 948
LETTRES	3 453	245	794	67	102	-	-	-	-	11	4 672
DROIT	605	-	25	-	-	-	-	-	-	-	630
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	2 665	1 094	134	208	519	236	-	-	-	2 748	7 603
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	4 200	994	77	81	161	152	-	2 644	-	90	8 399
ARTS	2 757	21	235	23	-	-	-	-	-	-	3 035
ÉTUDES PLURISECTORIELLES	1 407	92	13	29	-	-	-	-	-	4	1 545
AUTRES	7 134	3 840	1 815	2 536	1 157	856	6 628	381	946	417	25 711
TOTAL	55 095	16 284	15 728	13 881	5 111	11 500	51 168	3 142	20 644	3 956	196 509

En 2004-2005, la recherche dans le domaine des sciences pures et appliquées se voyait attribuer 53,1 % du montant total des octrois; celle dans le domaine des sciences sociales et humaines, 25,6 % (incluant les lettres, le droit, les arts, les sciences de l'éducation et de l'administration) et celle en sciences de la santé, 7,4 % (figure 15).

Figure 14

Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 \$)

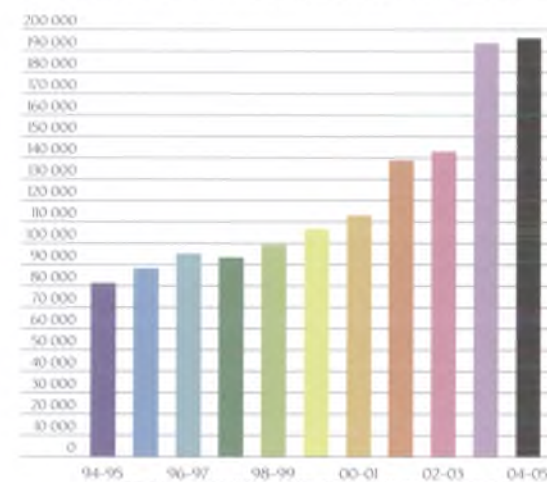
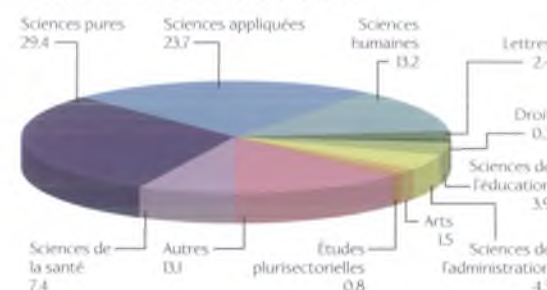


Figure 15

Répartition des octrois de recherche en 2004-2005 selon le domaine de recherche (en %)



1 Source, Données provisoires transmises par les établissements à la Direction des études et de la recherche de la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. À la différence des années précédentes, les données 2004-2005 tiennent compte de la majeure partie de la recherche interuniversitaire, y compris celle dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau.

2 Montants des subventions versées par la fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et des contreparties associées, tels que déclarés dans SIRLI.

Octrois 2004-2005 selon la catégorie d'organisme en 000 \$

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
FQRNT	1 901	407	1 684	831	23	285	1 582	-	376	-	7 088
FQRSC	4 358	779	273	320	488	53	722	331	13	104	7 441
FRSQ	609	125	355	-	-	-	478	-	2	-	1 570
SOUS-TOTAL CONSEILS PROVINCIAUX	6 867	1 311	2 312	1 150	511	338	2 782	331	391	104	16 098
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (AUTRES)	9 126	3 197	2 278	3 092	946	2 573	10 435	1 923	5 028	813	39 410
CRSNG	5 963	2 429	1 725	2 611	451	798	6 328	-	1 930	789	23 024
CRSH	6 271	652	71	561	461	286	496	116	-	122	9 677
IRSC	2 151	320	305	-	176	162	1 393	-	69	6	4 582
SOUS-TOTAL CONSEILS FÉDÉRAUX	14 385	3 402	2 741	3 172	1 068	1 246	8 217	116	2 000	916	37 283
GOUVERNEMENT DU CANADA (AUTRES)	15 182	3 549	2 706	3 458	1 880	3 525	21 779	135	5 596	1 294	59 133
AUTRES SOURCES EXTERNES	6 451	3 028	4 666	1 597	251	3 358	6 708	570	6 643	713	33 986
FIR	2 970	291	440	130	300	58	428	53	441	82	5 193
AUTRES SOURCES INTERNES	89	1 487	571	1 237	136	403	768	-	545	-	5 236
UQ ³	23	19	14	14	-	-	51	14	-	33	168
TOTAL	55 095	16 284	15 728	13 881	5 111	11 500	51 168	3 142	20 644	3 956	196 509

Les subventions des conseils provinciaux (FQRNT, FQRSC et FRSQ) représentent 8,2 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec et ceux des conseils fédéraux (CRSNG, CRSH et IRSC), 19,0 %. L'Université du Québec se voit octroyer 16,0 % des subventions versées au Québec par le CRSNG et 26,2 % de celles du CRSH. Il importe de souligner la contribution importante du CRSNG, dont les subventions représentent 11,7 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2004-2005 (figure 16). L'Université du Québec arrive ainsi au 2^e rang des universités canadiennes sur la base des subventions du CRSH et au 7^e rang pour le CRSNG. Notons que ces informations ont été puisées à partir des données diffusées par l'OST (<http://www.ost.uqam.ca>).

Du côté des conseils provinciaux, à l'exercice terminé au 31 mars 2005, le FQRNT rapporte avoir versé plus de 29 millions de subventions, dont 24,4 % allaient à l'Université du Québec. Pour le FQRSC, des 27,5 millions de subventions versées en 2005, près de 27,1 % allaient à l'Université du Québec.

Évolution de la répartition des octrois externes de recherche en 000 \$

ENSEMBLE DU RÉSEAU	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05
SUBVENTIONS DES GRANDS CONSEILS ⁴	25 775	24 731	24 843	27 057	29 579	35 731	37 737	41 889	43 363	53 890	53 382
CONTRATS	22 850	30 171	36 056	34 672	29 584	26 476	29 146	29 831	32 528	30 046	27 274
FIC ET CONTREPARTIES ASSOCIÉES	-	-	-	-	5 952	9 638	7 715	15 462	10 410	41 846	40 398
AUTRES SUBVENTIONS EXTERNES	21 680	22 454	23 127	20 006	22 199	22 473	19 837	38 550	44 701	56 043	64 857
TOTAL DES OCTROIS EXTERNES	70 305	77 356	84 026	81 735	87 314	94 318	94 435	125 732	131 002	181 825	185 911

Considérant les données provisoires 2004-2005, on enregistre, cette année, une hausse de 2,2 % de l'ensemble des octrois externes de recherche à l'Université du Québec (figure 17).

Figure 16
Répartition des octrois de recherche en 2004-2005 selon l'organisme pourvoyeur (en %)

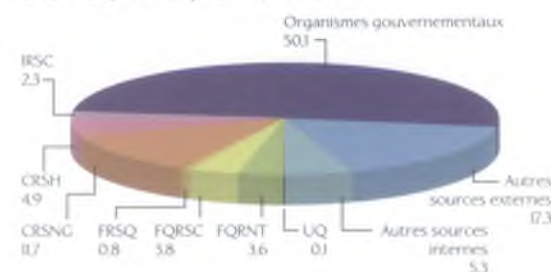


Figure 17
Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000 \$)



ABRÉVIATIONS

CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
FIC	Fondation canadienne pour l'innovation
FIR	Fonds institutionnel de recherche (de l'Université du Québec)
FQRNT	Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FQRSC	Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRSQ	Fonds de la recherche en santé du Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire

3 Les octrois proviennent du fonds de développement académique du réseau (FODAR) et du programme Communauté scientifique réseau.

4 Sous le vocable « Grands conseils », sont regroupés certains conseils fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC) et provinciaux (FQRNT, FQRSC, FRSQ).

les données financières¹

Fonds de fonctionnement en 000\$ au 31 mai 2005

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	PROGRAMME RÉSEAU ²	TOTAL ³
PRODUITS	298 451	90 676	62 698	48 440	45 718	25 553	55 626	16 803	57 588	29 999	9 824	3 825	10 942	752 393
CHARGES	300 605	89 843	62 050	48 430	47 137	25 529	54 335	17 511	59 020	29 822	9 569	3 723	10 726	754 550
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS	(2 154)	833	648	10	(1 419)	24	1 291	(708)	(1 432)	177	255	102	216	(2 157)
SOLDE DE FONDS	8	(17 761)	(7 421)	(6 079)	(7 992)	(5 112)	(2 782)	1 337	(1 322)	2 491	906	126	(5 537)	(59 138)
% DES CHARGES SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU	40,2	12,0	8,3	6,5	6,3	3,4	7,3	2,3	7,9	4,0	1,3	0,5	N.A. ⁴	100,0

En 2004-2005, les produits totaux ont augmenté de 2,3 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que pour la même période les charges augmentaient de 4,5 % (figure 18). L'exercice financier s'est soldé par une insuffisance des produits de 2 157 000 \$. Au 31 mai 2005, l'Université du Québec présentait un solde de Fonds consolidé déficitaire de 59 138 000 \$.

Répartition en % des produits du Fonds de fonctionnement selon la source

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	71,2	72,6	75,5	81,5	73,8	82,0	74,4	65,4	73,6	69,7	73,8
DROITS DE SCOLARITÉ	15,7	15,2	11,9	12,2	16,0	9,5	1,2	12,0	14,0	13,0	13,1
AUTRES ⁴	13,1	12,2	12,6	6,3	10,1	8,5	24,4	22,6	12,5	17,3	13,1

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est la principale source de produits du Fonds de fonctionnement. En 2004-2005, cette subvention représente 73,8 % des produits totaux, tout comme en 2003-2004. Les droits de scolarité, en hausse de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent, constituent la seconde source de produits. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 13,1 % des produits totaux, comparativement à 12,9 % en 2003-2004 (figure 19).

Figure 18

Évolution des produits et des charges du Fonds de fonctionnement (en 000 \$)

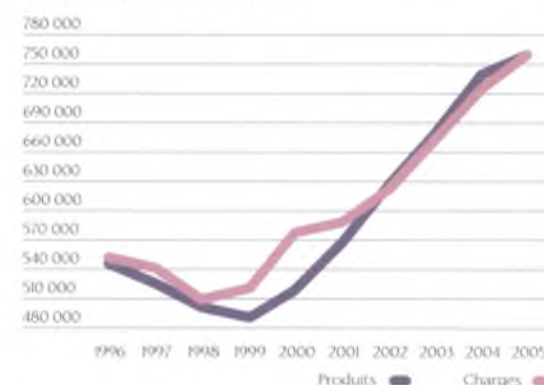
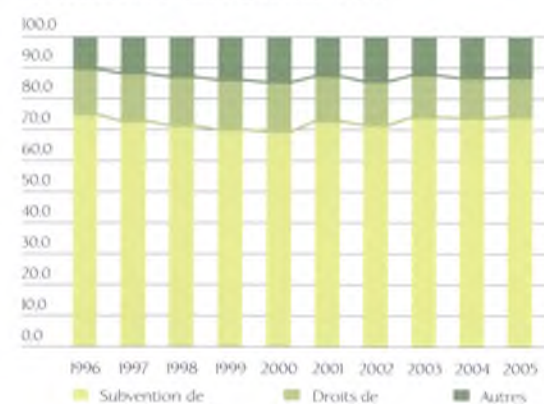


Figure 19

Évolution de la répartition des produits du Fonds de fonctionnement selon la source (en %)



1 Source : États financiers consolidés 2004-2005 de l'Université du Québec et de ses établissements. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs pour l'ensemble de l'Université du Québec incluent toujours les données du Siège social, du Centre de services communs et des programmes réseau. Les commentaires ont été tirés en partie du Rapport du Vice-président à l'administration.

2 Comprend le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et les autres programmes réseau, les projets spéciaux et l'exploitation des immeubles.

3 Incluant les écritures d'éliminations effectuées pour la consolidation des États financiers.

4 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, et les autres produits.

les données financières

Répartition en % des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	62,9	67,4	67,0	70,5	67,7	71,3	58,1	66,3	66,5	68,4	63,6
SOUTIEN ⁵	29,9	27,5	27,4	26,4	26,1	26,3	35,0	32,7	26,1	28,9	30,6
AUTRES ⁶	7,2	5,0	5,6	3,1	6,2	2,4	6,9	1,0	7,4	2,8	5,8
CHARGES PAR ÉEETP ⁷	11 701	12 327	14 720	14 568	13 292	18 639	N.A.P.	N.A.P.	15 701	10 708	13 132

L'Université du Québec consacre 63,6 % de ses dépenses de fonctionnement à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité (figure 20). Bien que les proportions des trois grands regroupements demeurent relativement stables, soulignons que les charges spécifiques d'enseignement et de recherche ont augmenté de 4,5 % par rapport à 2003-2004 et que les coûts des services à la collectivité ont connu une hausse de 4,7 %.

Fonds avec restriction en 000 \$ au 31 mai 2005

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
CHARGES	60 388	12 295	14 558	10 690	3 283	9 509	51 082	3 031	11 313	3 593	321	180 063
% UTILISÉ POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE	95,2	86,5	89,1	97,9	100,0	81,5	94,6	51,8	96,7	98,0	N.A.P.	92,7

En 2004-2005, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 80 003 000 \$ et sont en baisse de 5,1 % par rapport à l'année précédente. Les produits octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 44 776 000 \$ et sont en baisse de 10,6 %. Le total des produits se chiffre à 176 399 000 \$, ce qui représente une baisse de 5,4 % par rapport à 2003-2004. Au fonds avec restriction, 92,7 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 166 953 000 \$ équivaut à une charge moyenne de 70 728 \$ par professeur.

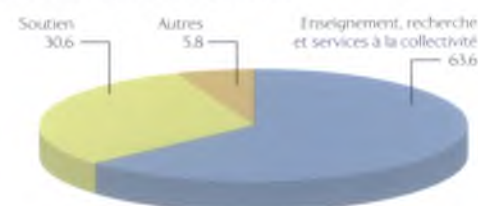
Fonds des immobilisations en 000 \$ au 31 mai 2005

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS ⁸	150 300	17 186	9 887	7 000	8 142	4 079	45 934	880	18 493	1 399	(1 427)	261 803
ACTIFS EN IMMOBILISATION AU 31 MAI	630 241	98 920	71 966	62 509	67 237	24 947	141 724	17 368	143 654	11 533	29 991	1 300 090

En 2004-2005, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 261 803 000 \$ et représentent 60,2 % des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour le réaménagement et la construction d'édifices en propriété (73,2 %), l'achat de mobilier, d'appareils et d'équipement (23,6 %), ainsi que l'acquisition de volumes et collections (3,2 %).

Figure 20

Répartition des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction, excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances (en %)



5 Comprend les bibliothèques, l'audiovisuel, l'informatique, l'administration excluant les frais financiers et les mauvaises créances, ainsi que les terrains et bâtiments excluant les loyers.

6 Comprend principalement les services aux étudiants et les entreprises auxiliaires.

7 Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.

8 Incluant tous les biens : terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc. Excluant les intérêts sur emprunt bancaire.

N.A.P. : Ne s'applique pas.



Université du Québec à Montréal

Déjà bien engagée dans plusieurs grands projets institutionnels, l'UQAM a poursuivi sur sa lancée : achèvement du projet de rattachement de la Télé-université (TÉLUQ); adoption de nouvelles politiques en appui au développement académique; expansion du campus par l'acquisition d'édifices à caractère patrimonial, comme la bibliothèque Saint-Sulpice et l'édifice de La Patrie; poursuite du chantier au Complexe des sciences et élaboration du projet de l'îlot Voyageur. Grâce aux succès de ses professeurs et de ses étudiants, elle affirme sa place de grande université de recherche en sciences humaines, en sciences naturelles, en santé et en création.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'UQAM comptait 41 507 étudiants à l'automne 2004, en hausse de 3,8 % en équivalence temps complet, succès d'autant plus remarquable que la cote R des candidats cégepiens s'est améliorée.

Aux concours de bourses externes, nos étudiants ont battu des records. Ils ont récolté 992 000 \$ du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et plus de 4 millions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), dont 47 bourses au doctorat. Pour la première fois, l'UQAM s'est

classée au premier rang des universités québécoises pour les bourses de doctorat du CRSH. Dans le cadre du programme FARE (Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études), des étudiants de cycles supérieurs ont reçu 242 bourses d'excellence totalisant 1 352 000 \$, en plus de 600 000 \$ en appariement.

Six programmes de cycles supérieurs ont été créés, dont un doctorat en droit. Le doctorat international en muséologie, médiation et patrimoine, offert conjointement avec l'Université d'Avignon, a été lancé. La révision du règlement des études de cycles supérieurs favorise l'accès aux études et au diplôme. La facilitation du passage accéléré de la maîtrise au doctorat et la possibilité de déposer des mémoires et thèses électroniques font partie des modifications au règlement.

La Journée Découverte, mise sur pied par le Bureau du recrutement, le personnel des facultés et les Services de l'admission et des communications, a remporté un vif succès.

CHOQ.FM, la radio étudiante, et *Capteur de rêves*, qui soutient les projets culturels des étudiants, ont été reconnus par le Comité de la vie étudiante.

Enfin, le Service de formation continue a lancé UQAM Générations, un partenariat avec Synergies 50+, offrant une gamme d'activités universitaires aux aînés.

À GAUCHE : L'entrée rénovée de la Bibliothèque centrale. À DROITE : Le Conseil d'administration a entériné une importante mise à jour de la Politique d'intégration des étudiants handicapés afin d'améliorer les services offerts à ces quelque 170 personnes.



NATHALIE SAINT-PIERRE



NATHALIE SAINT-PIERRE

LA RECHERCHE ET LES PARTENARIATS

Le financement de la recherche a atteint 52 millions de dollars. Au concours des Subventions ordinaires de recherche du CRSH, l'UQAM s'est classée cinquième au Canada. Près de 5 millions de dollars pour les trois prochaines années soutiendront 48 projets. Les résultats au programme *Soutien aux équipes de recherche* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) démontrent une consolidation de l'expertise dans les projets en partenariat. En effet, les taux de recommandation de 84,6 % et de financement de 63,6 % dépassent ceux des autres universités québécoises. L'appui à l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (Jean-Marc Fontan, Département de sociologie), a été renouvelé par le CRSH. Grâce au fort recrutement professoral en sciences, treize professeurs ont reçu leurs premières subventions du CRSNG.

En recherche-création, les projets audacieux de Martine Époque (Département de danse) et de Louise Poissant (École des arts visuels et médiatiques), membres du Centre interuniversitaire en arts médiatiques (CIAM), ont récolté respectivement 197 000 \$ et 250 000 \$ du CRSH sur trois ans.

En santé, François Poulin (Département de psychologie), François Dragon (Département des sciences biologiques) et Christian Duval (Département de kinanthropologie) sont devenus chercheurs-boursiers du Fonds de la recherche en santé du Québec, alors que Lise Renaud (Département des communications) a reçu une subvention d'équipe. Diana Averill (Département de chimie), Louise Brissette, Donna Mergler et Éric Rassart (Département des sciences biologiques) ont obtenu d'excellents résultats aux concours des Instituts de recherche en santé du Canada.

Grâce à des octrois du gouvernement fédéral, de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du ministère de l'Éducation du Québec, six chaires de recherche du Canada ont été mises sur pied : biogéochimie (Yanan Shen); écotoxicologie des microorganismes d'eaux douces (Philippe Juneau); éducation à la santé (Joanne Otis); histoire des Autochtones (Alain Beaulieu); histoire et sociologie des sciences (Yves Gingras) et modélisation régionale du climat (Colin Jones).

Au Fonds de relève, la FCI a accordé plus de 1 million de dollars. Trois projets portent sur les déterminants de la santé : le Laboratoire de recherche en santé cognitive et vieillissement, (Louis Bherer, Département de psychologie); le Laboratoire d'études sur la violence et la sexualité (Mylène Femet, Département de sexologie) et le Laboratoire de phonétique (Lucie Ménard, Département de linguistique et de didactique des langues). Celui-ci a été jugé le meilleur projet en sciences humaines et sociales présenté à ce jour à la FCI.

Par ailleurs, 126 professeurs ont réalisé 297 contrats de recherche et de services professionnels d'une valeur de 9,6 millions, une augmentation de 30 %, qui repose sur une dizaine d'ententes d'envergure avec des partenaires tels que Gestion Valeo s.e.c., Ouranos, le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que Canarie inc. Un premier contrat dans le domaine des arts a été conclu entre l'UQAM, Hexagram, le Cirque du Soleil et Radio-Canada pour le développement du logiciel de scénographie de Jean Gervais (École supérieure de théâtre).

Comme prévu, le Complexe des sciences UQAM-Pierre-Dansereau sera inauguré à l'automne 2005.





NATHALIE ST-PIERRE



MICHEL GIRON



MARTIN BRAULT

À GAUCHE : L'Université comptait 41 507 étudiants à l'automne 2004. AU CENTRE : Denis Bouchard, professeur au Département de linguistique et de didactique des langues, a reçu une prestigieuse bourse Killam du Conseil des Arts du Canada. À DROITE : Une campagne de visibilité très remarquée a souligné l'emménagement du centre UQAM Montréal au Collège Champlain.

Au programme de maturation commerciale, six technologies mises au point par des professeurs ont bénéficié d'un financement de Valorisation-Recherche Québec et de Gestion Valeo s.e.c.

LE PERSONNEL

Une entente avec le Syndicat des professeurs et professeurs (SPUQ) et le Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCUQ) crée cinq postes de professeurs réservés aux chargés de cours et dix postes de chargés de cours annuels. Une première convention collective a été signée avec le Syndicat des étudiants et étudiantes employés de l'UQAM. Enfin, la Politique contre le harcèlement psychologique a été adoptée.

Les membres des personnels ont récolté de nombreux prix. Parmi ceux-ci, deux professeurs ont mérité les Prix d'excellence de l'UQ. Louise Poissant (École des arts visuels et médiatiques) en enseignement, et Paul del Giorgio (Département des sciences biologiques) en recherche, alors que Michel Van Schendel (Département d'études littéraires) a été élu au Cercle d'excellence de l'UQ. Christiane Huot, directrice du Service des archives et de gestion des documents, a reçu le Prix Carrière.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Après l'adoption du Plan de relance des bibliothèques 2004-2010, le réaménagement de la Bibliothèque centrale a débuté. Le nombre de salles de cours médiatisées est désormais de 97, dont 24 nouvelles. Le Service de l'audiovisuel a conçu 45 productions multimédias et mis sur pied une troisième salle de vidéoconférence. La Politique de sécurité informatique a été rédigée. Enfin, Hexagram a inauguré ses nouvelles installations au pavillon de Danse, comprenant, entre autres, un système optique de capture de mouvement.

L'année se termine avec un déficit de 2,4 millions, résultant principalement des dépenses de 1,9 millions engendrées par la grève étudiante. Le budget de fonctionnement 2005-2006 prévoit un déficit de 9,4 millions auquel s'ajoute 2 millions pour la majoration des taux de cotisation au Régime de retraite de l'UQ.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAM a réaffirmé son rôle d'université publique et francophone à vocation internationale en adoptant sa Politique internationale. En cours d'année, près de 40 protocoles d'ententes bilatérales et multilatérales ont été signés, notamment avec neuf universités brésiliennes. Une nouvelle école d'été à Molyvos s'ajoute à celles de Berlin et de Lyon.

La demande de participation aux échanges étudiants a crû d'environ 30 %. 262 bourses à la mobilité ont été octroyées. De plus, 57 étudiants étrangers ont reçu des bourses d'exemption de droits majorés de scolarité.

Un des projets d'aide au développement porte sur la vulnérabilité sociale au Honduras et au Nicaragua, réalisé en collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique grâce à des fonds de 3 millions de l'Agence canadienne de développement international.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La TÉLUQ est devenue une composante institutionnelle de l'UQAM. Le gouvernement du Québec a donné son accord à ce rattachement, sûrement l'un des projets les plus importants du milieu universitaire des dernières décennies. Le Complexe des sciences UQAM-Pierre-Dansereau, nommé ainsi en l'honneur du professeur émérite, sera inauguré à l'automne 2005. Aux pavillons existants, s'ajoutent le pavillon des Sciences



Près de 3000 personnes ont profité de La Journée Découverte pour se familiariser avec l'UQAM et, dans plusieurs cas, déposer une demande d'admission.

biologiques, le Cœur des sciences, les résidences universitaires et le Pavillon institutionnel. L'UQAM est devenue la première université québécoise à être dotée d'un réseau entièrement intégré de télécommunications et de téléphonie. En outre, après avoir lancé un appel d'offres pour le renouvellement des systèmes d'information de gestion, l'UQAM et l'UQ ont approuvé un budget de 18 millions pour ce projet.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'UQAM connaît un remarquable essor sur le campus, en région et à l'international. Ses nombreux projets académiques témoignent de cette vitalité, tout comme l'adoption de politiques novatrices et audacieuses et l'expansion de son parc immobilier. La campagne de développement, sur le point d'atteindre son objectif de 50 millions, se poursuit. L'UQAM et la TÉLUQ forment désormais la plus grande université de la francophonie, intégrant la formation sur campus et à distance. Cette alliance constitue un atout pour toutes les constituantes de l'UQ de même que pour l'ensemble du système universitaire québécois.



Roch Denis
Recteur

Roch Denis

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DIRECTION

ROCH DENIS, recteur / CLAUDE-YVES CHARRON, vice-recteur aux services académiques et au développement technologique / MICHEL JÉBRAK, vice-recteur à la recherche et à la création / JACQUES DESMARAIS, vice-recteur à la planification et à la vie étudiante et secrétaire général / DANIELLE LABERGE, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive / CAROLE LAMOUREUX, vice-rectrice aux études / MAURO F. MALSERVISI, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives / PIERRE PARENT, vice-recteur aux affaires publiques et au développement.

A également siégé en cours d'année : DANIEL CODERRE, vice-recteur à la recherche et à la création

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : RICHARD GUAY, administrateur et conseiller de société, Groupe Mélior

Membres : DIANE BERTHELETTE, professeure / MARTIN CAUCHON, avocat, Cowling, Laffleur, Henderson / ROCH DENIS, recteur / JACQUES DESMARAIS, vice-recteur à la planification et à la vie étudiante et secrétaire général / RICHARD DESROSIERS, directeur de département / JEAN-PHILIPPE GINGRAS, étudiant / JACQUES GIRARD, consultant, Corporation Sun Media / DANIELLE LABERGE, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive / ALAIN LALLIER, ex-directeur général, Cégep du Vieux-Montréal (retraité) / PIERRE LAMPRON, président, Les films TVA / HENRI LELION, chargé de cours / KIM LEWIS, étudiante / LUCIE ROBERT, professeure / RENÉ ROY, secrétaire général, Fédération des travailleurs du Québec

Ont également siégé en cours d'année : BENOIT LABONTÉ, président et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain / SIEGFRIED MATHELET, étudiant, ainsi que DOMINIQUE VACHON, ex-vice-présidente, Financière du Québec

Secrétaire : JOHANNE FORTIN, directrice, Secrétariat des instances

*Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : DANIELLE LABERGE, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive

Membres : JOCELYNE MARION BENOÎT, étudiante / VALÉRIE BERNIER, étudiante / JEAN P. BOUCHER, directeur de département / LOUIS CHARBONNEAU, professeur / ANDRÉ F. CHARETTE, directeur de département / JOËLLE CLÉMENT, étudiante / ROCH DENIS, recteur / LOUISE GAVARD, chargée de cours / JEAN-PHILIPPE GINGRAS, étudiant / PIERRE JASMIN, professeur / MICHEL JÉBRAK, vice-recteur à la recherche et à la création / CLAUDETTE JODOIN, registraire / CLAUDINE LABBÉ, étudiante / MARC LAGANA, directeur de programme de 1^{er} cycle / CAROLE LAMOUREUX, vice-rectrice aux études / VIRGINIE LEFÈVRE, étudiante / ANNE LEGARÉ, professeure / FRANCE L'HÉRAULT, agente de la gestion technique / LANGIS MADGIN, chargé de cours / JÉRÉMIE MBAIRAMADJI, étudiant / CHARLES PERRATON, directeur de programme de 2^e cycle / HUGUETTE VARIN, attachée d'administration / LUCIE VILLENEUVE, chargée de cours

Ont également siégé en cours d'année : DANIEL CODERRE, vice-recteur à la recherche et à la création / THÉRÈSE SAINT-GELAIS, chargée de cours et les étudiants JEAN-FRANÇOIS CHARTRAND, FÉLIX HINOJOSA et BENOIT LACOURSIERE

Secrétaire : JOHANNE FORTIN, directrice, Secrétariat des instances



Université du Québec à Trois-Rivières

C'était l'an un du tout nouveau Plan stratégique 2004-2007 qui a démarré en force. Comme l'illustre la croissance du nombre d'étudiants et d'activités, l'UQTR a continué d'affirmer sa personnalité et de marquer des points. La qualité de l'intérim au poste de recteur, assumé jusqu'en avril par André Paradis, doit être soulignée. Son enthousiasme à mettre en route le plan stratégique s'est rapidement répandu dans la communauté. Plusieurs groupes de travail, commission et comités, réunissant une centaine de personnes, ont donné un élan des plus dynamiques aux orientations stratégiques.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Outre l'ouverture du MBA, trois premières québécoises ont marqué la rentrée automnale : le lancement du baccalauréat en sécurité publique, le démarrage du doctorat de premier cycle en podiatrie et l'arrivée sur le campus des étudiants de l'Université de Montréal en année préparatoire au doctorat en médecine.

L'affluence aux différents programmes a été en hausse pour une quatrième année consécutive. Un bond des inscriptions de 4,2 % place l'UQTR à 7220 ÉÉÉTP, ce qui ne s'était pas vu depuis les années quatre-vingt-dix. En formation continue, 2000 étudiants ont participé à la soixantaine d'activités offertes. La diffusion en ligne de cours en médecine humaine ainsi qu'en pharmacologie et soins infirmiers a fortement contribué à ce résultat.

Le nombre de diplômes émis a été de 1866 et l'UQTR a salué son cinquante millième diplômé. Soulignons le taux de réussite de 100 % des 28 bacheliers en sciences infirmières à l'examen professionnel de l'OIIQ.

Une commission spéciale multipartite a été créée pour animer la démarche de caractérisation des créneaux de formation et de recherche. Les professeurs et les départements ont répondu nombreux à l'appel de propositions lancé par cette commission sous le thème « Place à l'imagination et à la créativité ». La commission fera rapport au cours de l'automne 2005. D'autres études connaîtront aussi leur aboutissement.

À GAUCHE : Claire V. de la Durantaye, rectrice sortante, André Paradis, recteur par intérim et Richard Boucher, président du conseil d'administration de l'UQTR. À DROITE : André Paradis, recteur par intérim de l'UQTR, et les professeurs René Hardy et Normand Séguin, auteurs de *Histoire de la Mauricie*.



PHOTOS : UQTR



À GAUCHE : Pierre Moreau, président de l'Université du Québec, le professeur Norio Murata, docteur honoris causa, et André Paradis, recteur par intérim de l'UQTR. À DROITE : Pierre Moreau, président de l'Université du Québec, Pierre Angers, docteur honoris causa, et Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR.

tissement. Il s'agit d'un plan de soutien pédagogique et technologique, pour lequel une enquête a été réalisée auprès des enseignants et des étudiants de l'Université. Seront également déposés un plan de renouveau des services aux étudiants, et un cadre de référence sur des cours d'enrichissement au premier cycle (cours de compétences génériques, cours de base communs, cours d'intervention en milieu communautaire - PICOM). L'offre des PICOM sera soutenue financièrement par la Fondation de la famille J.W. McConnell.

Deux projets de formation déjà sur le métier ont été approuvés : un DESS en littérature pour la jeunesse et une mineure en massokinésiothérapie. Il en est de même pour des DEC-BAC, un en sciences comptables avec le collège Édouard-Montpetit et deux avec le Cégep de Trois-Rivières en marketing et en informatique. L'UQTR a de plus obtenu un feu vert ministériel pour explorer une formation en ergothérapie qui cadre parfaitement avec son créneau de la santé. De même, elle a été autorisée à former les étudiants de première et de deuxième année du doctorat en médecine de l'Université de Montréal.

LA RECHERCHE

La reprise ne se dément pas. En effet, les professeurs ont décroché des octrois approchant les 15 millions de dollars, un sommet, et quatre nouvelles chaires de recherche ont été créées, portant leur nombre à 12. Il s'agit d'une Chaire de



recherche du Canada en rhétorique (Marc-André Bernier) et de trois chaires de recherche privées : la Chaire industrielle Quebecor en impression et communications graphiques (Patrice Mangin), la Chaire industrielle sur la productivité et l'innovation en réseau dans le secteur du meuble (Denis Lagacé et Michel Trépanier de l'INRS, titulaire adjoint) et la Chaire Bell pour des PME de classe mondiale (Pierre-André Julien).

Au printemps, les *Journées de la recherche* étaient de retour, pour une deuxième année consécutive. Des kiosques, un concours d'affiches scientifiques à l'intention des étudiants des cycles supérieurs et des conférences publiques étaient au programme. En plus d'un colloque sur l'éthique, des ateliers ont permis d'aborder les thèmes de la communication, du vieillissement, des changements climatiques et de la réduction de handicaps. La remise des prix d'excellence est venu clôturer ces journées : le Prix d'excellence en recherche a été décerné aux professeurs Louise Lafortune (sciences humaines et sociales) et Luc Laperrrière (sciences pures), tandis que la professeure Odette Doyen a reçu le Prix d'excellence en enseignement.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

L'Université a établi de nouveaux rouages de concertation avec ses partenaires régionaux. Elle s'est jointe aux commissions scolaires et aux collèges de la Mauricie pour instituer un caucus de l'éducation qui articulera les initiatives interordres autour



Jean Bragagnolo, directeur général du CHRTR, Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, Maryse Rinfret-Raynor, vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue à l'Université de Montréal, Pierre Reid, ministre de l'Éducation, et André Paradis, recteur par intérim de l'UQTR.

d'une vision d'ensemble. Elle a fait de même en santé, se joignant à un comité régional de coordination des stages en sciences infirmières. L'Université a de plus renouvelé son entente de partenariat culturel au niveau municipal ainsi que son entente avec l'Agence de santé et de services sociaux. Elle s'est aussi engagée dans une entente spécifique sur le développement social du Centre-du-Québec.

Raymond Tardif, président et directeur général du quotidien *Le Nouvelliste*, a succédé à Normand Bourassa à titre de président de la Fondation de l'UQTR.

LE PERSONNEL

Divers programmes et activités de soutien à la gestion ont été offerts aux directeurs des unités académiques et administratives. L'informatisation de processus, comme la gestion de la tâche des professeurs et l'embauche de personnel, a aussi contribué à une plus grande efficacité des unités.

Avec l'arrivée de nouveaux professeurs et membres du personnel non enseignant, l'UQTR a mis l'accent sur des programmes d'accueil et d'intégration adaptés à leurs besoins. Plusieurs travaux ont débuté en gestion de la relève.

La création d'un comité d'activités socioculturelles et d'un comité d'environnement, ainsi que la naissance d'un journal interne du personnel, *Entre-nous*, sont de nouveaux ingrédients destinés à enrichir la vie de la communauté universitaire. Un bulletin mensuel d'information, *Restons en contact*, a en outre été diffusé dans la communauté universitaire afin de l'informer du suivi du Plan stratégique 2004-2007.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Le surplus d'opération de 3,8 millions réalisé en 2003-2004 n'écarterait pas les difficultés financières de l'UQTR qui a dû entreprendre l'année 2004-2005 avec un budget déficitaire de 1,4 million. Heureusement, l'exercice s'est soldé par un surplus de l'ordre de 0,8 million. Le défi de l'équilibre budgétaire demeure toujours présent. Malgré les nouvelles mesures de rationalisation budgétaire que l'UQTR applique, on doit constater que sa capacité à réaliser sa mission tout en respectant ses obligations financières passe nécessairement par une révision des paramètres de financement des universités de petite taille sises en région.

Au chapitre des immobilisations, les nouveaux projets se sont réalisés comme prévu. Ainsi, au 31 mai 2005, on avait pratiquement complété l'agrandissement du Centre d'activité physique et sportive, l'ajout d'un étage au pavillon Albert-Tessier et l'aménagement du terrain de soccer à surface synthétique. Quant à la construction du futur pavillon du Centre intégré de formation et de recherche en pâtes et papiers, elle a débuté au printemps. L'aménagement de onze nouvelles salles d'enseignement médiatisé a eu pour résultat que plus de 80 % des salles de cours de l'Université sont équipées de cette technologie. En 2006, des constructions pourraient débuter pour les sciences infirmières et la médecine, à la suite des annonces ministérielles d'infrastructures dans ces secteurs.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

S'étant engagée à repositionner ses activités d'internationalisation d'ici 2007, l'Université a créé un groupe de travail pour dresser un bilan et des orientations. Le groupe a effectué une tournée des départements et tenu quatre forums auxquels ont participé plus de cent cinquante acteurs internationaux de l'Université et de la région. Le groupe dépose son rapport à l'automne 2005.

Au titre des faits nouveaux, l'UQTR a démarré l'offre du MBA au Maroc, en collaboration avec le Groupe ESIG (École supérieure internationale de gestion) et elle a accueilli, en gestion des PME, une première cohorte d'étudiants du Centre de recherche publique Henri-Tudor du Luxembourg. Une nouvelle entente a été paraphée avec l'Université des arts de Belgrade et une expérience pilote d'intégration socioprofessionnelle des étudiants étrangers a été réalisée avec l'appui du MRCI. La visite d'une délégation ministérielle de Madagascar a en outre rappelé le rôle clé de l'UQTR dans la création de l'Institut national des sciences comptables et de l'administration d'Antananarivo.



À GAUCHE : Dans l'ordre habituel, René-Paul Fournier, Marthe Poirier, Francine Bonicalzi, présidente scientifique de l'événement, Luc Vanda, directeur régional chez Bell, Jacques Bégin, président du comité de financement, et Hélène-Marie Thérien, présidente du comité organisateur et professeure au Département de chimie-biologie de l'UQTR. À DROITE : Les 25 étudiants de la première cohorte du doctorat de premier cycle en podiatrie ont confectionné une bannière pour souligner l'ouverture du programme.



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Les rassemblements ont été nombreux. L'UQTR a été l'hôte au printemps de la rencontre annuelle des chefs des établissements membres de l'AUCQ, une première en région au Québec. Elle a aussi accueilli les génies en herbe des régions du Québec dans le cadre de la Super Expo-sciences Bell (finale québécoise). Les séances publiques entourant le choix du recteur, les célébrations à l'endroit des treize récipiendaires de distinctions honorifiques de l'année 2004, et les bonnes nouvelles reçues dans le cas des chaires de recherche et des nouveaux programmes ont multiplié les événements publics. Les étudiants ont également emboîté le pas à la grève étudiante qui s'est tenue à la grandeur du Québec, en vue de la bonification du programme ministériel de prêts et bourses.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'UQTR a clôturé les fêtes de son 35^e anniversaire, en plantant un arbre, un pin blanc. Un geste pour se souvenir et regarder droit devant. La voie est en effet toute tracée et, avec l'an deux du plan, va prendre forme de façon plus concrète la stratégie de différenciation de l'institution.



Ghislain Bourque
Recteur

Ghislain Bourque

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DIRECTION

CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice / GHISLAIN BOURQUE, recteur / ANDRÉ PARADIS, recteur par intérim et vice-recteur associé aux services académiques et aux technologies / RENÉ-PAUL FOURNIER, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / RENÉ GARNEAU, vice-recteur à l'administration et aux finances / ANDRÉ G. ROY, vice-recteur aux ressources humaines et secrétaire général et directeur des affaires juridiques / LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : RICHARD BOUCHER*, ingénieur, directeur général Abitibi-Consolidated Inc., division Belgo

Membres : SYLVAIN ALLARD, vice-président aux affaires corporatives, Signaflex inc. / JEAN-CLAUDE BERNATCHEZ, professeur / GHISLAIN BOURQUE*, recteur / CLAIRE V. DE LA DURANTAYE*, rectrice / LOUISE DESHAIES*, pharmacienne propriétaire, Gestion P.L. Deshaies inc. – Chaîne Jean-Coutu / DANIEL DESILETS*, diplômé, président-directeur général, Groupe Buromax inc. / GILLES DONTIGNY, vice-président à la fabrication, Kruger inc. / PIERRE DROLET*, étudiant / RENÉ-PAUL FOURNIER*, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / DANIEL FRANCOEUR, étudiant / RENÉ GARNEAU*, vice-recteur à l'administration et aux finances / CLAUDE G. GENEST, professeur / LUCIE GUILLEMETTE*, professeure / ANDRÉ PARADIS*, recteur par intérim, vice-recteur associé aux services académiques et aux technologies / JULIE PELLETIER, directrice générale, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) du Haut-St-Maurice / ROBERT PILOTTE, chargé de cours / LOUISE TRUDEL, directrice générale du Collège Shawinigan

Secrétaire : LUCIEN BÉDARD*, secrétaire général et directeur des affaires juridiques / ANDRÉ G. ROY*, vice-recteur aux ressources humaines et secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président(e) : CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice / GHISLAIN BOURQUE, recteur / ANDRÉ PARADIS, recteur par intérim et vice-recteur associé aux services académiques et aux technologies

Membres : SYLVIE AUGER, chargée de cours / YVES BOURASSA, étudiant / CLAIRE BROCHU, professeure / GUY CHARPENTIER, professeur / LOUISE CLOUTIER, chargée de cours / MARIE-CLAUDE DENIS, professeure / ODETTE DOYON, professeure / PIERRE DROLET, étudiant / RENÉ-PAUL FOURNIER, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / DENIS LAMY, chargé de cours / MARIE-ÈVE LANDREVILLE, étudiante / HÉLÈNE LAROCHE, étudiante / DENIS MAYRAND, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche / CAROLINE MÉNARD, étudiante / MICHEL MORIN, professeur / LAÏCE NDOMBI, étudiant / BENOÎT-MARIO PAPILLON, professeur / JEAN-FRANÇOIS PERREAU, étudiant / JOHANNÉ PRUD'HOMME, professeure / RICHARD PURDY, professeur / RENÉ ROCHETTE, doyen des études de premier cycle / MACK ST-LOUIS, professeur / HÉLÈNE-MARIE THÉRIEN, professeure / LOUISE VERREAU, chargée de cours

Secrétaire : LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques / ANDRÉ G. ROY, vice-recteur aux ressources humaines et secrétaire général et directeur des affaires juridiques



Université du Québec à Chicoutimi

La Science avec un grand « S » a marqué l'année. Nous avons eu le plaisir de recevoir le congrès de l'Acfas. Près de 4000 scientifiques se sont imprégnés des innovations durables, thèmes du congrès, et de l'accueil chaleureux des Saguenéens et des Jeannois.

Ce fut l'occasion de réaliser une première mondiale avec les étudiants en Éco-conseil, soit un événement zéro déchet, zéro carbone. L'expérience a été plus que probante et devrait se renouveler.

2005-2006 s'annonce prometteuse pour l'UQAC et la région, tant du point de vue de l'enseignement que de la recherche.

Anick Robertson a obtenu la Médaille d'or du Gouverneur général du Canada, la plus haute distinction attribuée à une étudiante, pour l'excellence de ses résultats à la maîtrise en éducation. Elle a récolté des résultats parfaits, avec une moyenne de 4,3, et a reçu une bourse du Fonds de la recherche sur la société et la culture pour poursuivre des études doctorales.



LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2004, l'UQAC comptait 6648 étudiants, répartis dans près de 190 programmes, sur le campus et dans ses quatre centres d'études. Le nombre d'étudiants a donc augmenté d'un peu plus de 1 %. Pour une troisième année consécutive, les cycles supérieurs ont connu la progression la plus importante. Le taux de réinscription explique cette légère augmentation. Il est probable que cet effet positif soit attribuable aux mesures d'encadrement mises en place, il y a quelques années, comme les « Projets réussite ».

Au premier cycle, soulignons la création, au Centre d'études amérindiennes, d'un programme court en histoire et culture des Premières Nations du nord-est de l'Amérique du Nord.

Des modifications importantes ont été apportées au baccalauréat interdisciplinaire en arts et au baccalauréat avec majeure en informatique. Dans le premier cas, la concentration théorie et histoire de l'art a été retirée, les concentrations arts plastiques et sculptures ont été fusionnées, alors que les concentrations en design, théâtre et cinéma-vidéo ont été modifiées. Enfin, une nouvelle concentration en arts numériques a vu le jour. Le baccalauréat avec majeure en informatique est devenu le baccalauréat avec majeure en conception de jeux vidéo, l'unique programme du genre au Québec.

Au trimestre d'automne 2004, l'UQAC a procédé à l'implantation du baccalauréat en ingénierie de l'aluminium. Il comporte trois concentrations : transformation et production d'aluminium; conception de structures et génie chimique.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'intensité de la recherche s'est accrue. Le taux de fréquentation des conseils et fonds subventionnaires publics s'est maintenu. Nos chercheurs ont obtenu un succès enviable au programme Action concertée sur La forêt boréale et son écologie au Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies. La revue *Protée* a pu consolider ses activités grâce au financement du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture.

Cette année a aussi vu l'implantation des infrastructures obtenues de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), soit une mise à niveau importante des installations informatiques affectées à la recherche, l'agrandissement du pavillon sur

La cérémonie d'ouverture du 73^e congrès de l'Acfas a eu lieu le 9 mai 2005 en présence de nombreux invités. L'artiste de réputation internationale Horta Van Hoya a créé une œuvre innovatrice. Elle a sculpté et recyclé le papier, en direct, sur le thème Les innovations durables. Une performance mémorable!



le givrage atmosphérique ainsi que les équipements de pointe nécessaires à l'essor d'avenues nouvelles en recherche dans ce domaine, et, finalement, la mise sur pied d'un programme d'acquisition de données dans le projet Balsac.

De nouveaux professeurs ont bénéficié du Fonds de relève de la FCI, pour l'acquisition d'un bateau de recherche voué à l'étude des ressources halieutiques et des grands écosystèmes aquatiques de la zone boréale, pour l'achat d'équipements de mesures spectro-radiométriques et d'analyse géospatiale pour l'étude des paramètres biophysiques des écosystèmes terrestres ou encore pour l'instauration d'un laboratoire de calcul haute performance pour la modélisation et simulation numérique à grande échelle des problèmes physiques à incidence industrielle.



Mentionnons aussi l'obtention d'une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur les déterminants génétiques de l'asthme, qui reconnaît l'excellent travail d'un nouveau chercheur prometteur, le docteur Catherine Laprise.

La professeure-chercheuse Catherine Laprise, du Département des sciences fondamentales, a obtenu, en 2004, une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur les déterminants génétiques de l'asthme.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

En février 2005, un groupe de recherche sur l'acidose lactique, une maladie particulièrement présente au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a été mis sur pied. Il s'est joint à un consortium international de recherche sur cette maladie. Les membres sont Catherine Laprise et Jean Legault, du Département des sciences fondamentales et Hélène Vézina, du Département des sciences humaines.

En février 2005, l'ensemble des intervenants du domaine de l'éducation, à l'échelle régionale, ont créé le Conseil interordres de l'éducation du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les institutions des trois ordres d'enseignement se dotent ainsi d'un moyen efficace de concertation et de coordination qui les aidera à remplir leur mission respective et complémentaire. Cette table devient le répondeur pour l'éducation de la Conférence régionale des élus.

LE PERSONNEL

L'UQAC compte 553 employés dont 53 embauchés à titre d'employés réguliers en 2004-2005, qui ont pris la relève de 22 personnes parties à la retraite.

Trois conventions collectives ont été signées : l'une, valide jusqu'en 2009, avec le Syndicat des professionnelles et professionnels, une autre, jusqu'en 2008, avec le Syndicat canadien de la fonction publique, et une dernière, jusqu'en 2006, avec le Syndicat des chargées et chargés de cours.



L'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Chicoutimi, a décerné, le 30 avril 2005, un doctorat honoris causa, à monsieur André Imbeau, vice-président exécutif et chef de la direction financière de CGI. L'UQAC tenait ainsi à souligner la contribution exceptionnelle de M. Imbeau, tant à titre de bâtisseur saguenéen, dont l'entreprise qu'il a contribué à mettre sur pied constitue un fleuron pour le Québec, que pour son engagement social envers la communauté. De gauche à droite : Pierre Moreau, président de l'Université du Québec; André Imbeau et sa conjointe Noëlla Dallaire et Michel Belley, recteur.

Pour faciliter l'intégration des nouveaux professeurs et chargés de cours, un Manuel d'accueil et d'intégration des nouveaux employés a été élaboré.

Stéphane Aubin a été nommé doyen de la gestion académique et Mario Bélanger doyen des études de premier cycle, tous deux pour des mandats de quatre ans.

Nommé recteur de l'UQTR, Ghislain Bourque a quitté ses fonctions de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, en avril 2005. À la suite de ce départ, Francine Belle-Isle a été nommée à ce poste.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

En 2004-2005, l'UQAC a obtenu une subvention de 3,6 millions de dollars de Développement Économique Canada (DEC) pour la recherche sur l'aluminium.

Des travaux ont été entrepris pour la phase II du projet de la rue de La Fondation. La nouvelle section du pavillon sur le givrage a été ouverte. Cette infrastructure est destinée à l'étude des interfaces glace-matériaux.

L'année s'est terminée par l'annonce de la construction de deux terrains de football et de soccer, l'un sur surface synthétique, l'autre sur surface naturelle. Résultat d'un partenariat fructueux entre la municipalité, cet investissement a été annoncé par le maire Jean Tremblay de Saguenay et le recteur, Michel Belley,

en mars 2005. L'UQAC consacre 1,1 million à ce projet et la ville de Saguenay, 1,61 millions. Les adeptes du soccer pourront dorénavant profiter d'un équipement moderne de calibre international.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAC a consolidé la délocalisation d'une vingtaine de programmes d'enseignement en partenariat avec des universités privées et publiques au Maroc, au Liban, au Brésil, au Sénégal et en Colombie. En Colombie, 37 étudiants ont reçu leur diplôme de maîtrise en gestion des organisations des mains du recteur de l'UQAC, au printemps 2005. Le programme de baccalauréat en langues modernes de l'UQAC est aussi en cours de délocalisation dans ce pays.

En Chine, dans les universités de Tianjin et de Guizhou, 80 étudiants obtiendront leur diplôme de maîtrise en gestion de projet en hiver 2006 et deux cohortes commenceront en novembre 2005. Suite à une entente entre l'UQAC, l'UQAM et l'Université de Tianjin, 27 étudiants ont obtenu leur diplôme de DESS en informatique et pourront obtenir leur maîtrise en informatique en hiver 2006. À l'Université de Hangzhou, deux cohortes de maîtrise en gestion de projet ont également débuté à l'été 2005. Au Brésil, un nouveau partenariat est en cours d'élaboration dans le domaine des sciences de l'éducation.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Du 9 au 13 mai 2005, l'UQAC a été l'hôte du prestigieux congrès de l'Acfas. L'événement a réuni 3500 personnes. Le thème du congrès, *L'innovation durable*, évoquait la nécessité d'envisager l'évolution de la science en tenant compte des impacts éthiques, sociaux et écologiques sur l'environnement immédiat, aujourd'hui et dans l'avenir. Au total, 130 colloques ont été organisés et 1000 communications ont été présentées, dans 58 disciplines.

La soixante treizième édition portait l'étiquette *Zéro déchet, zéro carbone*. Les matières résiduelles ont été dirigées vers les filières de recyclage appropriées. Cette opération a permis de réduire significativement la quantité de déchets produits à 1230 kg. En plus, il s'agissait d'annuler les 885 tonnes de CO₂ émis dans l'atmosphère lors du transport des congressistes. À cette fin, des épinettes ont été plantées sur le territoire régional. Ce système de gestion a été conçu par le professeur Claude Villeneuve, en collaboration avec les étudiants de la Chaire en Éco-conseil et du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale.

Lors de la cérémonie d'ouverture, l'artiste de réputation internationale, Horta Van Hoya, a créé une œuvre innovatrice, en sculptant et recyclant du papier, en direct, sur le thème *Les innovations durables*.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

En vue d'accroître l'offre de formation universitaire dans la région, les efforts se poursuivront pour concrétiser le projet de délocalisation de la formation médicale



À GAUCHE : Olivier Côté-Mantha, étudiant au doctorat en ressources minérales, a obtenu une bourse d'études supérieures du Canada du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. C'est la première bourse de cette catégorie remise à un étudiant de l'UQAC. À DROITE : Yves Plourde a remporté le Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la qualité de son dossier académique et pour son engagement sociocommunitaire. Étudiant au baccalauréat en administration, option gestion internationale, il a été choisi l'un des 27 récipiendaires au Canada des Bourses internationales Exportation et développement Canada (EDC) 2004-2005.



de l'Université de Sherbrooke. L'UQAC travaille intensivement à mettre en place l'environnement nécessaire pour l'implantation de ce projet et contribuera ensuite à l'organisation des infrastructures requises.

Un autre dossier majeur sera le développement du Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL). En effet, nous continuerons les travaux pour la mise en place d'un laboratoire intégré de recherche sur les produits de l'aluminium. Les activités de ce centre seront complémentaires à celles des installations des partenaires comme le Centre des technologies de l'aluminium (CTA) du gouvernement du Canada et le Centre de recherche et de développement d'Arvida de la compagnie Alcan. Globalement, l'aboutissement de ce projet permettra à l'UQAC d'accroître considérablement sa capacité de recherche dans le domaine du traitement de la bauxite.



Michel Belley
Recteur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

DIRECTION

MICHEL BELLEY, recteur / GHISLAIN BOURQUE et FRANCINE BELLE-ISLE, vice-recteurs à l'enseignement et à la recherche / ANDRÉ DORION, vice-recteur à l'administration et aux finances / MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : MICHEL BELLEY, recteur *

Membres : GERMAINE BOLDUC, représentante des chargés de cours / LAVAL BOULIANNE, associé, Samson Bélair/Deloitte & Touche / GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche * / JOËL BRASSARD-MORISSETTE, étudiant * / CAMILLE COUILLARD, directeur, Usine Saguenay, Alcan International * / CHRISTIANE COURTOIS, analyste recherchiste, Conseil Tribal Mamuitun / ANDRÉ DORION, vice-recteur à l'administration et aux finances * / GILLES GAGNON, professeur * / JEAN-GUY HUDON, professeur / ÉRIC LABERGE, étudiant / CAMIL LAFORGE, directeur général, Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean / LOUIS LEFEBVRE, directeur général, Cégep de Saint-Félicien / ANDRÉ McCLURE, retraité JACYNTH VAILLANCOURT, présidente, Consultation / RICHARD VÉZINA, professeur

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : MICHEL BELLEY, recteur

Membres : ALEXANDRE BARETTE, étudiant de premier cycle / MARIO BÉLANGER, doyen des études de premier cycle / NICOLE BOUCHARD, professeure / GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / MAXIME DALLAIRE, étudiant de premier cycle / CAROLE DION, professeure / MUSTAPHA ELAYOUBI, chargé de cours / MARTIN FILION, étudiant de deuxième cycle / GABRIEL FORTIER, professeur / PIERRE-LUC GAUTHIER, étudiant de premier cycle / BRAHIM MEDDEB, professeur / LOUIS MERCIER, étudiant de premier cycle / VINCENT MORIN, professeur / GUY OUELLET, professeur / SUZIE ROBICHAUD, doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général



Université du Québec à Rimouski

Les 35 ans de présence de l'Université dans son milieu ont été une belle occasion de sabler le champagne. En plus d'une journée Portes ouvertes et d'un hommage aux bâtisseurs, des conférences et des manifestations artistiques ont été organisées, de même qu'une exposition historique.

À Lévis, l'annonce du gouvernement du Québec d'un soutien financier au réaménagement du campus, qui doublera sa superficie, a réjoui tous les intervenants. Un promoteur a été choisi qui construira le campus pour juin 2007.

Deux doctorats honorifiques ont été remis à un pionnier de l'océanographie du fjord du Saguenay, M^{re} Gérard Drainville, et à un homme d'affaires avisé de Rivière-du-Loup, Bernard Bélanger. Une enseignante de carrière, Jacqueline Caron, a reçu la Médaille de l'UQAR, alors que le Prix de l'Association des diplômés a été remis à Alain G. Gagnon, titulaire d'une Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes (UQAM).

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

La renommée des programmes et les efforts de recrutement portent fruit. Les inscriptions sont passées de 5016 à 5321. Depuis cinq ans, la croissance a été de 16 %, dont plus de 40 % à la maîtrise et au doctorat.

La dernière relance confirme que 94 % des diplômés de baccalauréat qui se destinaient au marché du travail ont trouvé de l'emploi et que plus de 80 % des emplois sont à temps plein, situés dans la région et reliés au domaine d'études.

De nouveaux programmes se sont ajoutés : un diplôme de 2^e cycle (DESS) en gestion des personnes en milieu de travail, deux baccalauréats en génie (génie électrique et génie mécanique), et de nouveaux cours en sculpture. Une politique linguistique a été adoptée.

Catherine Bédard (éducation préscolaire et enseignement primaire) a reçu le Prix du Lieutenant-gouverneur, alors que Caroline Dupont (maîtrise en études littéraires) et Michel Dumont (sciences comptables) ont reçu respectivement les Médailles d'or et d'argent de la Gouverneure générale.

En sciences comptables, Jean-Pierre Collette est arrivé premier au Québec à l'Évaluation uniforme des comptables agréés. De plus, tous les étudiants qui se sont présentés pour la première fois à cet examen, l'ont réussi. Nathalie Momeau a remporté la Médaille d'or aux examens CGA et le Prix de la réussite exceptionnelle, ce qui la place parmi les dix meilleurs au Canada. Les Jeux du commerce, en janvier 2005, ont été couronnés de succès. Une équipe de l'UQAR a pris la deuxième place pour le cas en comptabilité et Frédéric Lee a reçu le prix Leadership pour la réussite de ces

À GAUCHE : L'ISMER a souligné ses 5 ans notamment dans le cadre d'une journée portes ouvertes au grand public. AU CENTRE : L'UQAR a annoncé son intention de doubler la superficie à son campus de Lévis, suite à l'appui du gouvernement du Québec. Cette annonce a été faite par le recteur Michel Ringuet, le maire de Lévis, Jean Garon, et la ministre Carole Thériault, députée de Lévis. À DROITE : Lors des cérémonies entourant les 35 ans de l'UQAR, tous les recteurs qui ont piloté l'Université depuis 1969 étaient présents, sauf le regretté Alcide C. Horth, décédé en 1986.





À GAUCHE : L'équipe *T'es qui toé ?* dénonce la violence dans les écoles. EN HAUT, À DROITE : Jean-Pierre Collette, de Gaspé, est arrivé premier au Québec à l'Évaluation uniforme des comptables agréés. EN BAS, À DROITE : Nathalie Morneau, étudiante à Lévis, a remporté la Médaille d'or aux examens CGA.

Jeux, au Gala du Regroupement des étudiants des facultés d'administration de l'Est du Canada. Enfin, Jean Domingue, diplômé de la maîtrise en gestion de projet à Lévis, a reçu le prix des Mercuriades 2005, catégorie « Innovation technologique », pour une technologie d'imagerie aérienne numérique à haute résolution.

En gestion de la faune, Hélène Doucet-Beaupré a remporté une bourse Julie-Payette et Mariève Desjardins a mérité un Prix de l'Acfas pour un article de vulgarisation. En informatique, Dany Lamontagne a obtenu du Conseil de recherche en sciences et en génie du Canada (CRSNG) une bourse à incidence industrielle. Vincent Lessard, étudiant à Lévis en enseignement, a été nommé athlète de l'année par l'Association régionale de soccer de Québec. À Rimouski, Marc-Antoine Faubert (études littéraires) et Jonathan Côté (gestion de la faune) ont été nommés personnalités culturelle et sportive.

L'équipe de *T'es qui toé ?*, qui dénonce par le théâtre la violence physique et verbale dans les écoles, a obtenu un Prix Forces AVENIR (Entraide, Paix et Justice). Mentionnons aussi l'organisation d'un concours de poésie dans les collèges de la région et la réalisation d'un premier projet MOBILUQ, avec une formation intensive pour les étudiants en géographie du réseau UQ. Enfin, Lisa Arsenault (géographie), a tourné un film remarqué sur l'adaptation des étudiants internationaux à Rimouski.

La Fondation de l'UQAR a remis 72 bourses, en plus de piloter le Fonds de soutien aux projets étudiants. La Corporation de soutien au développement technologique des entreprises a également accordé onze bourses.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

Les octrois de recherche totalisent plus de 10,3 millions de dollars. Une Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire a été accordée au professeur Claude La Charité.



Étudiante et étudiants à l'UQAR

L'UQAR est la seule université québécoise à avoir profité du programme de renforcement de la capacité de recherche des petites universités du CRSNG (1,4 million sur cinq ans). L'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) a reçu du gouvernement fédéral une subvention d'infrastructure dans le domaine des techniques radio-isotopiques.

Les professeurs ont publié des livres, notamment sur l'écotoxicologie moléculaire, sur l'intervention auprès des familles ainsi que sur les pratiques de soins parentales et la négligence infantile. Un autre professeur a participé au lancement du site GenConsult, sur les enjeux éthiques, juridiques et sociaux de la génomique.

En plus des 35 ans de l'UQAR, des anniversaires ont souligné les 30 ans du GRIDEQ, les 25 ans de la maîtrise en développement régional et les 5 ans de l'ISMER.



À GAUCHE : Un doctorat honorifique pour M^{re} Gérard Drainville, entouré de Michel Ringuet, recteur de l'UQAR, et de Pierre Moreau, président de l'Université du Québec. AU CENTRE : Un doctorat honorifique pour l'homme d'affaires Bernard Bélanger. À DROITE : Jean-Pierre Ouellet, directeur du groupe de recherche BIONORD, a reçu le prix Alcide-C.-Horth. Il est entouré de Géraldine Poirier-Horth, Gaston Desrosiers, président de la Fondation de l'UQAR, et du recteur Michel Ringuet.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

La présence de 184 étudiants étrangers, de 35 pays, et celle de nombreux stagiaires internationaux illustrent l'ouverture sur le monde. En sens inverse, de plus en plus d'étudiants effectuent des stages à l'étranger, en France, à l'Île de la Réunion, au Sénégal, au Guatemala ou sur un navire de recherche, dans le Grand Nord. Au Campus de Lévis, plus de 20 étudiants ont passé l'été en France en récréotourisme.

Une délégation en ressources halieutiques et en environnement a séjourné aux Açores (Portugal). Des représentants de l'Institut universitaire de technologie de Cachan (Paris Sud), ont créé des projets avec les établissements rimouskois. En Tunisie, l'UQAR a fait connaître des formules pédagogiques expérimentées avec la plate-forme Claroline. Des protocoles ont été signés avec les universités de Rennes, de Lille et de Dakar.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

L'UQAR a signé des ententes avec Telus Québec en gestion de projet, et avec l'Académie des langues de Trois-Pistoles. Elle est partenaire du TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles, du Consortium sur le développement durable de la forêt gaspésienne et du Carrefour maritime. L'ancien recteur Pierre Couture y a reçu le Prix des bâtisseurs de la Ville de Rimouski.

L'Association internationale de recherche scientifique en faveur des personnes handicapées mentales a tenu son congrès à Rimouski. Des colloques ont eu lieu sur l'acceptabilité sociale de l'agriculture sur le territoire régional, sur les métiers du développement territorial, sur les télécommunications, et sur le développement de l'esprit de l'enfant.

Notons aussi neuf conférences scientifiques au Musée régional de Rimouski, une journée sur la présence des Noirs dans la société québécoise, un camp d'été en mathématiques pour des jeunes du secondaire, une école d'été en océanographie,

une exposition de vulgarisation scientifique au Festival d'automne, une journée Les filles et les sciences, des journées Carrières et les Rendez-vous de la Francophonie.

À Lévis, le colloque CASSIS a réuni des spécialistes, des praticiens, des professeurs et des étudiants en adaptation scolaire et sociale. D'autres réalisations réussies : le colloque *Défis du gestionnaire de projet* et le Congrès des comités de comités de comptables agréés étudiants. Des étudiants ont participé à la mise en place d'une bibliothèque pour une maison de jeunes.

LE PERSONNEL

Les conventions collectives ont été signées avec le Syndicat des chargés de cours et celui du personnel de soutien. Plus d'une quinzaine de nouveaux professeurs ont été embauchés et deux professeurs invités ont été accueillis en lettres et en informatique. Plusieurs nouveaux visages ont fait leur apparition dans la direction : vice-recteur à Lévis, secrétaire général, registraire, directeur du Service des ressources humaines, et doyen aux affaires départementales et à la formation continue. Une douzaine d'employés ont pris leur retraite. La Fête de reconnaissance a souligné le travail de neuf membres du personnel et de deux chargés de cours qui ont atteint 25 ans de service.

Le professeur d'histoire Éric Bédard a reçu une Médaille de l'Assemblée nationale pour sa thèse de doctorat sur l'élite canadienne-française au milieu du XIX^e siècle. La Distinction Alcide-C.-Horth a été remise au professeur de biologie Jean-Pierre Ouellet. Annie Duchesne, des Services aux étudiants, a obtenu un trophée régional pour souligner sa disponibilité auprès des personnes ayant une limitation fonctionnelle. Enfin, Jocelyne Desgagnés, attachée d'administration à l'ISMER, a reçu le prix Reconnaissance.

L'environnement s'est amélioré par une politique totalement sans fumée et par l'amélioration du programme de récupération des déchets.



À GAUCHE : Professeur de lettres, Claude La Charité est le titulaire d'une nouvelle Chaire de recherche en histoire littéraire. À DROITE : Un protocole d'entente a été signé avec l'entreprise de télécommunications TELUS Québec dans le domaine de la gestion de projet.



LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Un Plan d'orientation stratégique a été adopté, proposant des objectifs de développement ambitieux en enseignement et en recherche pour 2009, dans un contexte de renouvellement du personnel et de financement difficile.

Le manque à gagner dans le financement des universités, en particulier celles situées en région, continue d'être une préoccupation majeure. La dette accumulée de plus de 6 millions devient un boulet lourd à traîner. En dépit d'une marge de manœuvre financière restreinte, nos efforts visent à poursuivre le développement harmonieux de l'institution. Par exemple, la création à Rimouski d'un nouvel axe de recherche sur la nordicité fait partie de nos plans.

Par ailleurs, l'implantation d'un nouveau campus à Lévis, dans un nouveau secteur de la ville, représente une excellente nouvelle. Dans la prochaine année, il s'agit pour nous d'un dossier majeur qui vise à répondre le mieux possible aux besoins de la population étudiante dans Chaudière-Appalaches.



Michel Ringuet
Recteur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

DIRECTION

MICHEL RINGUET*, recteur / DANIEL BÉNÉTEAU*, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration / DANIEL R. ROUSSE, vice-recteur au campus de Lévis / JEAN FERRON*, vice-recteur à la formation et à la recherche / ALAIN CARON, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PAUL-EUGÈNE GAGNON*, retraité

Membres : DANIEL BÉNÉTEAU*, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration / DANIEL BERNARD, étudiant / JEAN-FRANÇOIS BOUTIN, professeur / JEAN FERRON*, vice-recteur à la formation et à la recherche / JEAN-PIERRE GAGNÉ, professeur / FLORENT GARNEROT, étudiant / CHRISTIANE HARDY, directrice générale, Cégep de La Pocatière / BÉNJAMIN LAPLATTE, étudiant / R'KIA LAROUFI*, professeure / JOSÉE LÉVESQUE, analyste de projets, TELUS / JEAN-PAUL MORIN, consultant en gestion des ressources humaines / MICHEL PARÉ*, comptable agréé, associé et responsable du Département d'insolvabilité, Lemieux Nolet / CÉLINE PLANTE, avocate, Pouliot, L'Écuyer / PIERRE PROVOST, directeur du CLSC, Centre de santé Tulattavik de l'Ungava à Kuujuaq / MICHEL RINGUET*, recteur / JACQUES THÉRIAULT, chargé de cours

Personnes convoquées : SERGE DEMERS, directeur ISMER / MARIE-FRANCE MAHEU, directrice du Service des communications / RÉJEAN MARTIN, directeur du Service des communications par intérim / DENIS OUELLET, président SCFP, section locale 1575 / DANIEL R. ROUSSE, vice-recteur au campus de Lévis

Secrétaire : ALAIN CARON, secrétaire général

Attachée d'assemblée : CLAUDETTE BÉDARD

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : MICHEL RINGUET, recteur

Membres : DANIEL BERNARD, étudiant / YVON BOUCHARD, doyen des études avancées et de la recherche / JEAN-PIERRE CHANUT, professeur / CÉLINE COULOMBE, étudiante / GUILLAUME DÉMERS, étudiant / AMADOU DOUDOU DIOP, professeur / ÉMILIE DOUSSANTOUSSE, étudiante / JEAN FERRON, vice-recteur à la formation et à la recherche / MARIEMAUDE GAMACHE, étudiante / CAROLINE JOSE, étudiante / STÉPHANE LACASSE, étudiant / CLAUDE LA CHARITÉ, professeur / BERTHE A. LAMBERT, professeure / BÉNJAMIN LAPLATTE, étudiant / KARINE LEBRUN, étudiante / ABDELLAH MARZOUK, professeur / ANIBAL MÉDINA, étudiant / MAGALIE MOREL, étudiante / GINETTE PELLETIER, chargée de cours / CHRISTINE PORTELANCE, professeure / DENIS RAJOTTE, doyen des études de premier cycle / MICHEL RINGUET, recteur / CLAUDE RIOUX, professeur / JEAN-FRANÇOIS TAPP, étudiant / BRUNO ZAKARDJIAN, professeur

Secrétaire : ALAIN CARON, secrétaire général



Université du Québec en Outaouais

L'UQO a dû faire preuve de beaucoup de créativité et de détermination pour poursuivre son développement malgré le sous-financement chronique qui la freine dans son élan de croissance. La hausse de sa clientèle étudiante, l'embauche de nouveaux professeurs et la réalisation de travaux majeurs d'infrastructure témoignent de la vitalité et du dynamisme de notre université qui aspire à atteindre son plein potentiel.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

En 2004-2005, les activités relatives aux programmes d'études ont été largement concentrées sur les cycles supérieurs. En effet, deux dossiers majeurs de développement ont été approuvés par les instances de l'UQO et soumis à la CREPUQ, soit les projets de programmes de doctorat en sciences sociales appliquées et de doctorat en sciences et technologies de l'information. L'UQO a également procédé à la mise à jour de cinq programmes de maîtrise.

Pour une quatrième année consécutive, l'UQO a enregistré une hausse de sa clientèle étudiante, particulièrement chez les étudiants à temps complet au premier cycle ainsi que chez les étudiants des programmes de deuxième cycle.

Jean Vaillancourt, nouveau recteur de l'Université du Québec en Outaouais depuis le 31 janvier 2005.



SYLVAIN MARTEL

Les étudiants de l'UQO se sont distingués en 2004-2005. Dans le cadre de la quinzième édition des Jeux de Génie 2005, la délégation de l'UQO a obtenu la première place dans le domaine du génie électrique, tandis que celle participant aux Computer Science Games s'est illustrée, entre autres, dans le cadre des épreuves de génie logiciel et d'intelligence artificielle. Par ailleurs, d'autres délégations de l'UQO se sont démarquées, notamment au Symposium en relations industrielles qui s'est tenu à Gatineau, en remportant trois podiums, au Concours d'excellence interuniversitaire en relations industrielles, avec quatre podiums, ainsi qu'aux Jeux infirmiers, avec une deuxième place au classement général.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'année 2004-2005 a surtout été marquée par un financement de l'infrastructure de recherche qui permettra, entre autres, la consolidation de trois domaines prioritaires du Plan stratégique de la recherche de l'UQO, soit la cyberpsychologie, l'informatique des télécommunications et la photonique.

L'UQO est devenue un chef de file dans le domaine de la cyberpsychologie, et ses chercheurs ont maintenant à leur disposition une salle de réalité virtuelle comparable aux meilleures infrastructures sur le plan mondial.

Une équipe de l'UQO, en partenariat avec l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue et d'autres universités canadiennes, a obtenu une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation pour la mise en place d'un laboratoire en systèmes distribués pour l'analyse et la modélisation géospatiale.

Avec le développement rapide de ses activités de recherche, l'UQO offre un environnement de plus en plus dynamique pour soutenir la formation de chercheurs. La proportion des étudiants inscrits aux études supérieures à l'UQO est l'une des plus élevées de l'ensemble des universités à vocation générale du réseau de l'Université du Québec, et la progression constante des effectifs étudiants aux cycles supérieurs fait écho aux efforts soutenus de développement de nouveaux programmes et des activités de recherche.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

L'UQO a poursuivi le développement de partenariats avec le milieu en organisant différentes activités de perfectionnement et conférences. Une nouvelle série de cours de perfectionnement en formation langagière a notamment été offerte, et l'UQO a



SYLVAIN MAREE



SYLVAIN MAREE

À GAUCHE : Stéphane Bouchard, codirecteur du Laboratoire de cyberpsychologie. À DROITE : André-Jean Pelletier, doyen de la gestion académique, introduit au Cercle de l'excellence de l'UQ en septembre 2004. EN MÉDAILLON : Le Cégep de Saint-Jérôme qui abrite le Centre d'études universitaires des Laurentides.

organisé, en collaboration avec l'OCRI (Ottawa Centre for Research and Innovation), des conférences sur la gestion stratégique des entreprises innovantes mettant les entrepreneurs de la région à l'avant-scène.



L'UQO a par ailleurs intensifié sa présence en région avec la création du Centre d'études universitaires des Laurentides à Saint-Jérôme, en collaboration avec le Cégep de Saint-Jérôme, et avec l'inauguration d'une salle de vidéoconférence à Maniwaki, en partenariat avec la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Une entente de partenariat, d'une durée initiale de trois ans, a été signée avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec pour la francisation de nouveaux immigrants. Des ententes de collaboration ont aussi été conclues avec la section de l'Outaouais du Project Management Institute ainsi qu'avec le Conseil canadien du bois dans le domaine de la formation et de la recherche en gestion de projet.

LE PERSONNEL

En 2004-2005, le nombre de postes de professeurs s'est accru en lien avec la croissance des effectifs étudiants au cours des dernières années, amenant l'UQO à embaucher 18 professeurs réguliers, soit le plus grand nombre de nouveaux professeurs dans l'histoire de l'Université.

Par ailleurs, il est à souligner que l'année a été marquée par des changements importants au niveau de la direction. Depuis le 31 janvier 2005, Jean Vaillancourt



Le pavillon Alexandre-Taché à Gatineau.



STÉPHAN MARIÉ



EN HAUT : Les prix d'excellence en enseignement ont été attribués, en 2004, à Christiane Melançon, professeure au Département d'études langagières, et à Gérald Lanolx, chargé de cours au Département de relations industrielles et au Département des sciences administratives.

À GAUCHE : Le Centre de recherche en technologies langagières qui ouvrira ses portes à l'hiver 2006.

est le nouveau recteur de l'UQO pour un premier mandat de cinq ans. De plus, Jean-Marie Bergeron est le nouveau doyen des études. Luc Maurice a fait son entrée au poste de registraire. Paul Préseault a été nommé directeur du Service des ressources humaines et financières et Manon Lévesque est la nouvelle directrice du Service des terrains et bâtiments.

Parmi les distinctions attribuées aux membres du corps professoral de l'UQO, la professeure Madeleine Lussier, du Département des sciences comptables, a reçu le titre de Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Enfin, la convention collective du Syndicat du groupe professionnel a été renouvelée au cours de l'année.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'année 2004-2005 aura été, pour l'UQO, l'une des plus difficiles de son histoire sur le plan budgétaire. Afin de poursuivre ses projets de développement, des mesures extraordinaires ont été mises en œuvre afin d'assurer non seulement un redressement financier de l'établissement, mais aussi un contexte permettant de continuer à parfaire la programmation en lien avec les besoins du milieu.

La construction du Centre de recherche en technologies langagières au coût de 15 millions a été entamée à l'hiver 2005 et se poursuit en respectant le budget et l'échéancier prévus. Le nouvel édifice devrait accueillir l'équipe conjointe de chercheurs de l'UQO, du Conseil national de recherches du Canada et du Bureau de traduction du Canada, et ce, dès janvier 2006.

Une subvention de 1,2 million du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport permettra à l'UQO de pallier en partie le manque important de locaux à l'Université en construisant et en aménageant de nouveaux espaces pour les sciences infirmières.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'Université poursuit ses activités de coopération internationale en matière de recherche et de formation avec une quinzaine d'universités en Bulgarie, en Espagne, en France, au Mexique, en République dominicaine et au Sénégal. Environ 250 étudiants en provenance d'autres pays ont poursuivi leurs études à l'UQO en 2004-2005.

Un des projets majeurs à l'international est la poursuite du projet de coopération avec l'Université de la Frontera au Chili, financé par l'ACDI, et qui vise notamment la formation d'intervenants auprès des jeunes en difficulté.

En décembre 2004, à Santo Domingo, en République Dominicaine, avait lieu la collation des grades de la toute première cohorte de diplômés de la maîtrise en gestion de projet issue de l'entente signée entre l'UQO et l'UNAPEC.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'année 2004-2005 a sans contredit été marquée par l'arrivée de Jean Vaillancourt comme recteur à la suite du départ de Francis R. Whyte qui a quitté le poste au terme de deux mandats à la barre de l'Université.

La signature d'un protocole d'entente entre l'UQO et le Cégep de Saint-Jérôme pour la création du Centre d'études universitaires des Laurentides est également un événement marquant qui démontre la volonté de l'UQO d'accomplir sa mission d'université régionale.

Le magazine de l'Université, *Savoir Outaouais*, s'est distingué pour une troisième fois en quatre ans à l'échelle du Canada en remportant à nouveau la médaille d'argent dans le cadre des prix d'excellence attribués par le Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation.



Les boursiers d'excellence 2004 de la Fondation de l'UQO.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Un des dossiers prioritaires de l'UQO pour l'avenir sera sans conteste celui du développement de nouvelles infrastructures physiques à Gatineau. C'est une nécessité rendue incontournable en raison de la croissance rapide non seulement de l'université elle-même, mais aussi de la population qu'elle dessert. Le développement du campus de Gatineau vise également à dynamiser toute la communauté universitaire par la création d'un environnement mieux intégré.

La présence de l'UQO en région se poursuivra également par l'établissement et le maintien de collaborations avec les organismes régionaux, afin d'assurer les conditions requises pour une offre de services de formation de premier ordre, tant pour la population de l'Outaouais rural que pour celle des Hautes-Laurentides.

La consolidation des créneaux d'expertise reconnus à l'UQO continuera en mode accéléré, sous le signe de la qualité, tant au chapitre de la formation au premier cycle et aux cycles supérieurs, qu'à celui du financement de la recherche.

Une campagne majeure de financement est en préparation, la seconde seulement dans l'histoire de l'UQO. De grands projets en collaboration avec les milieux privés et publics permettront bientôt à l'UQO de mettre en œuvre plusieurs chantiers importants.



Jean Vaillancourt
Recteur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

DIRECTION

JEAN VAILLANCOURT, recteur / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / HÉLÈNE GRAND-MAÎTRE, vice-rectrice à l'administration et aux ressources / MICHELINE BONDU, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SERGE LABINE, gestionnaire des événements ministériels, Secteur des communications, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Membres : PIERRE CHARRON, professeur / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / PIERRETTE DUPONT-ROUSSE, avocate retraitée / ROBERT DUPRÉ, professeur / CLAUDETTE GATIEN, directrice des services communautaires, Centre de santé et de services sociaux de Gatineau / PIERRETTE GAUDREAU, chargée de cours / JEAN-PIERRE GIROUX, représentant des diplômés / gestionnaire de projets, Conseil des ressources humaines de l'industrie textile / HÉLÈNE GRAND-MAÎTRE, vice-rectrice à l'administration et aux ressources / SÉBASTIEN JOUFFROY, étudiant / MICHEL PARENT, directeur régional Montréal Outaouais, Fonds régional de Solidarité FTQ Outaouais / FRANCINE RANCOURT, professeure / MARLÈNE THONNARD, directrice générale, Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais / JEAN VAILLANCOURT, recteur

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : JEAN VAILLANCOURT, recteur

Membres : RENÉ BÉDARD, chargé de cours / CHRISTIANE BENOÎT, directrice du Module de l'éducation / JEAN-MARIE BERGERON, doyen des études / CAROLINE CYR, chargée de cours / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / HÉLÈNE FORGET, professeure / MICHAŁ IGLEWSKI, directeur du Département d'informatique et d'ingénierie / CHARLES LE BLANC, professeur / JEAN-PIERRE LÉVY MANGIN, professeur / ANN-LOUISE LONGPRÉ, étudiante / ÉRIC LORD, étudiant / MEHDI LOUIDI, étudiant / JÉRÔME MILETTE, étudiant / ALEXIS MINTO'O, étudiant / ALEXANDRE TREMBLAY, étudiant

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire général



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Le bilan de l'année témoigne de réalisations dont nous sommes fiers et qui auront des répercussions positives sur nos communautés universitaire et régionale.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Nos clientèles ont connu une hausse de 6,5 %, même si la démographie continue d'être préoccupante en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. À cet égard, l'arrivée d'un fort contingent d'étudiants autochtones à temps complet, à notre campus de Val-d'Or, et la multiplication des programmes offerts dans les communautés inuites, crie et algonquines démontrent qu'une réponse adéquate à leurs demandes, alliée à des services d'encadrement et de soutien dispensés par du personnel autochtone, constituent une avenue à privilégier. C'est dans cette optique que le conseil d'administration a créé un comité chargé de lui proposer une stratégie d'intervention en enseignement et en recherche auprès des Inuits, des Métis et des Premières Nations, pour nous assurer de ressources adéquates et pour garantir à nos partenaires des services de qualité. Nos augmentations de clientèle s'expliquent également parce que nous sommes les seuls au Québec à offrir, en français, des programmes en multimédia et en art-thérapie.

À GAUCHE : Sonia Légaré, première récipiendaire d'un doctorat, entourée de la rectrice Johanne Jean et du professeur Yves Bergeron. À DROITE ET DANS L'ORDRE HABITUEL : Julie Marcotte, Sophie Lefebvre, Véronik Simard et Jenny Mathias-Philips, du projet Dépanne-Moi.



PHOTOS : BERNARD PAILLET



DE GAUCHE À DROITE : Fernand Trahan et Ted Moses, coprésidents de la campagne de financement du Pavillon des Premières Nations, Pierre Corbell, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Johanne Jean, rectrice, et Raymond Grenier, vice-président de la Fondation annoncent que l'objectif a largement été dépassé.

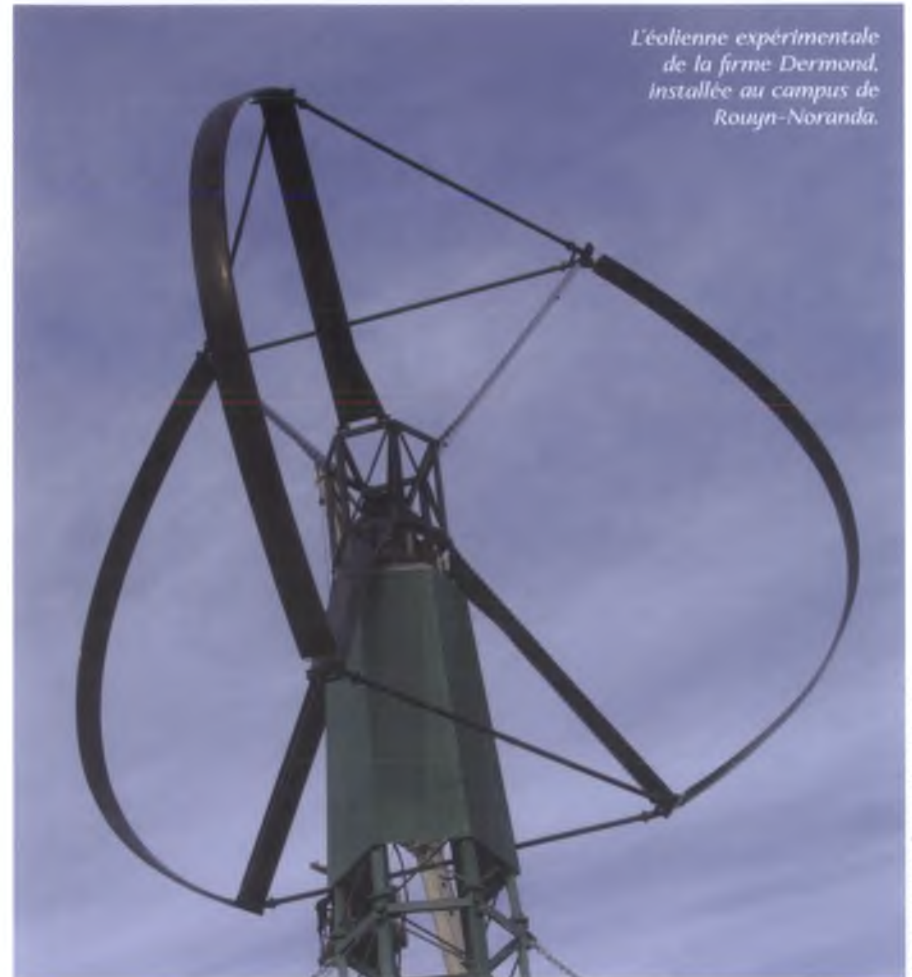
où il n'y a pas encore de formation au premier cycle. L'équipe de *Dépanne-moi*, qui organise une banque alimentaire, s'est rendue en grande finale du Gala Forces AVENIR. Les étudiants en psychoéducation ont remporté deux trophées à la Psycho Ed Fest de Trois-Rivières. Les Médailles de la Gouverneure générale du Canada ont été attribuées à Martin Lessard (baccalauréat en génie électromécanique) et Daniel Grenier (maîtrise en biologie). Nathalie Côté (baccalauréat en travail social), a obtenu le Prix du Lieutenant-gouverneur.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Dans le Plan de développement 2003-2008, nous nous étions fixé un objectif de 10 millions en revenus de recherche pour la fin de l'exercice. Nous avons atteint cet objectif en 2004-2005. Ces revenus équivalent à une moyenne de 104 000 \$ par professeur, une performance remarquable.

Les activités savantes se sont multipliées, attirant des chercheurs de partout. Citons, à titre d'exemples, le Symposium sur l'environnement et les mines, le septième atelier de la Chaire CRSNG-UQAT-UQAM en foresterie durable, le troisième Colloque des Premières Nations, et le premier Congrès international sur les communications sans fil, organisé par le Laboratoire Télébec-Mobilité de recherche en communications souterraines.

En même temps, nous avons travaillé fort pour revoir l'organisation de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. L'avenir est désormais prometteur, grâce à la nomination du professeur Patrice LeBlanc à titre de directeur. La Chaire CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable a été renouvelée et le professeur Mamert Mbonimpa a reçu une importante subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation. Le Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés est devenu un partenaire incontournable des organismes régionaux.



L'éolienne expérimentale de la firme Dermond, installée au campus de Rouyn-Noranda.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

L'UQAT s'est construite sur des collaborations et son engagement dans le milieu constitue une voie privilégiée de son développement. Citons, comme exemple, une entente de collaboration avec les firmes McKenzie Bay International et Dermond, qui a permis d'installer une éolienne expérimentale à axe vertical sur le campus de Rouyn-Noranda. L'éolienne alimente notre édifice et une équipe de professeurs et d'étudiants en génie participe aux travaux d'évaluation de cet appareil qui devrait être mis en marché à l'automne 2005. Nous avons dédié ce site à Donald R. Murphy, collaborateur de la première heure de l'UQAT et de la Fondation, décédé en 2001, et qui a été à l'origine de ce projet.

La Fondation et l'UQAT ont également souligné la contribution de Radio Nord Communications à la troisième campagne de financement, en dédiant l'Atrium du campus de Rouyn-Noranda à la mémoire du fondateur de cette entreprise et ami de la culture, David-Armand Gourd. Le milieu régional a également répondu à l'appel de Ted Moses, grand chef des Cris et de Fernand Trahan, maire de Val-d'Or, qui ont recueilli près 1,5 millions pour la construction du pavillon des Premières Nations et pour le soutien à l'enseignement et à la recherche dans cette région.

LE PERSONNEL

La vitalité et l'engagement des membres du personnel, incluant les directions, ont insufflé un dynamisme digne de mention. Ainsi, l'équipe de l'informatique a installé un nouveau portail étudiant qui inclut un service de messagerie électronique accessible à tous. Il s'agit d'une percée majeure qui facilitera les communications avec nos étudiants. Les équipes de soutien des unités d'enseignement et de recherche, du Bureau du registraire et du Bureau du secrétaire général ont réalisé, en collaboration avec les Services aux Premières Nations, un important exercice de traduction des documents et des formulaires officiels, à l'intention de nos étudiants autochtones anglophones. La bibliothèque a revampé son site Internet.

Le Service de consultation linguistique a célébré ses 20 ans. Mis sur pied par le Département des sciences de l'éducation, il joue un rôle indispensable auprès des étudiants. Les syndicats du personnel de soutien et des chargés de cours ont également célébré leur vingtième anniversaire.

Notre structure administrative a continué d'évoluer, conformément au plan de développement. Les centres régionaux de La Sarre et du Témiscamingue disposent



PHOTOS: BERNARD PELLETIER

À GAUCHE : Le nouveau directeur du campus de Val-d'Or, André Bellavance. À DROITE : Annette Morin-Drouin, directrice du centre de La Sarre.

maintenant de directions, grâce à des ententes de prêt de services. Nous avons accueilli Annette Morin-Drouin à La Sarre et André Langlois au Témiscamingue. À la direction du campus de Val-d'Or, le professeur André Bellavance a pris la relève de Robert Paquin, alors que Guy Lemire devenait le deuxième secrétaire général après le départ de Jean Turgeon. La direction des Relations avec la clientèle et des Services aux étudiants a été confiée à Line Boucher, et celle des technologies de l'information à Michel Gosselin.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Au cours de l'année, nous avons construit notre Station de recherche en foresterie près de Duparquet, dans la Forêt d'enseignement et de recherche exploitée avec l'UQAM. Des laboratoires en ligniculture ont été installés à Amos, et des locaux à la mine laboratoire CANMET, près de Val-d'Or, pour la recherche en communications souterraines.

À GAUCHE : Signature de l'entente de collaboration avec Radio Nord Communications. De gauche à droite : Pierre Lafontaine, directeur général de la Fondation de l'UQAT, Jean-Claude Bourassa, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim à l'UQAT, Roger Gauthier, président du conseil d'administration de l'UQAT, Ghislain Beaulieu, directeur général de Radio Nord Communications, Pierre Brosseau, président et chef de direction de Radio Nord Communications et Pierre Maheux, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAT. AU CENTRE : La rectrice Jean accueille le nouveau directeur du centre de Ville-Marie-Témiscaming, André Langlois. À DROITE : Les membres de l'assemblée constitutive de l'Université internationale du multimédia.



ANNE BOURASSA / CRÉATIONS DOUBLE-CLIC INC.



BERNARD PELLETIER



MULTIMÉDIA

Ces aménagements ne suffiront malheureusement pas à combler nos besoins et nous devons continuer à louer des locaux. La construction du pavillon des Premières Nations et celle du pavillon de la recherche demeurent des dossiers urgents.

L'exercice financier s'est terminé par un déficit de 134 492 \$. L'année 2005-2006 s'annonce difficile, puisque les services que nous devons offrir en réponse aux besoins pressants des Premières Nations, ainsi que les coûts de location d'espaces, grèvent dangereusement nos ressources.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

En plus des stages d'étudiants un peu partout dans le monde, nos activités internationales ont été marquées par un colloque sur l'organisation territoriale regroupant des chercheurs de l'UQAT et de l'Université de Hanoi. Un groupe d'étudiantes en santé a organisé un stage en Afrique, sous forme de mission humanitaire, pour se familiariser avec l'exercice de leur profession dans un contexte d'éloignement des centres hospitaliers et de rareté des ressources médicales.

L'événement marquant de l'année fut sans contredit l'initiative des professeurs en multimédia qui ont suscité la participation de neuf universités d'Europe, d'Asie, d'Amérique du Sud et du Québec pour créer l'Université internationale du multimédia dont l'assemblée de fondation a eu lieu à l'Île de la Réunion en avril. Les premières activités prendront la forme de stages et d'années d'études, et les partenaires prévoient élaborer un programme commun en multimédia. Le professeur André Blanchard, pionnier du multimédia à l'UQAT, en est le premier président.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le dynamisme de notre communauté universitaire, l'engagement sans faille de notre région et des communautés des Premières Nations à l'endroit de leur université, sont de puissants stimulants qui nous forcent à marteler notre message sur toutes les tribunes. L'UQAT constitue un formidable outil de développement de ses communautés et elle doit bénéficier des ressources nécessaires pour assurer son rayonnement, la qualité et la diversité de ses services.

Nous avons confiance en l'avenir et nous continuerons à bien servir nos partenaires, et à transmettre nos valeurs de solidarité, d'entraide, de respect de la culture de l'autre, qui sont au cœur de notre histoire.



Johanne Jean
Rectrice

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

DIRECTION

JOHANNE JEAN, rectrice / LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources / JEAN-CLAUDE BOURASSA, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim et registraire / GUY LEMIRE, secrétaire général**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ROGER GAUTHIER*

Membres : LOUISE BÉDARD, chargée de cours / ADELE BÉLANGER, directrice des relations générales, Tembec inc. / LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources / JASON BRUSHEY, étudiant / ÉDITH CLOUTIER, directrice générale, Centre d'amitié autochtone / ROGER GAUTHIER*, diplômé / FRANÇOIS GODARD*, professeur / JOHANNE JEAN*, rectrice / YOLETTE LÉVY, membre socioéconomique / MICHEL MARSAN, professeur / CHRISTIANE PERREAULT, professeure, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue / ROBIN POTVIN*, étudiant / CLÉMENT ROY*, membre socioéconomique / SUZANNE TAMSE, professeure / RAYMOND THIBAUT, vice-président exploitation, Société de développement de la Baie-James

Observateurs : ANDRÉ BELLAVANCE, directeur du campus de Val-d'Or / LINE BOUCHER, directrice des relations avec la clientèle et des Services aux étudiants / JEAN-CLAUDE BOURASSA, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim / CLAIRE HOGAN, technicienne en administration / DANIEL LAMPRON, directeur du campus d'Amos / ANDRÉ LANGLOIS, directeur du centre de Ville-Marie / ANNETTE MORIN-DROUIN, directrice du centre de La Sarre

Secrétaire : GUY LEMIRE, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

** Jean Turgeon a été secrétaire général jusqu'au 25 février 2005

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : JOHANNE JEAN, rectrice

Membres : LAURENT BARRY, étudiant / JOANNE BERGERON, étudiante / JEAN-CLAUDE BOURASSA, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim / MARIO BRÛLÉ, professeur / YVONNE DA SILVA, professeure / FOUAD ERCHIKI, professeur / LYNE FECTEAU, professeure / ANDRÉ GAGNON, professeur / CATHERINE GAUTHIER, étudiante / MARIANNE LARIVIÈRE, étudiante / FRANÇOIS LEMIEUX, étudiant / LOUISE LEMIEUX, chargée de cours / SERGE TREMBLAY, professeur / SARAH TURGEON, étudiante

Observateurs : MONIQUE BEAUPRÉ, responsable du Bureau du registraire / LINE BOUCHER, directrice des relations avec la clientèle et des Services aux étudiants / SUZIE LAPRISE, coordonnatrice au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche / LUC SIGOUIN, directeur de la bibliothèque

Secrétaire : GUY LEMIRE, secrétaire général



Institut national de la recherche scientifique

Un 35^e anniversaire et une année bien remplie pour l'INRS en pleine progression. Bilan positif à tous égards : réalisations majeures, projets d'envergure, hausse de la clientèle étudiante, nouveaux professeurs-chercheurs...

LA RECHERCHE

Figurant parmi les dix universités ayant connu la plus forte croissance de recherche, l'INRS arrive au premier rang parmi les 50 universités canadiennes en intensité de la recherche. Cela s'explique notamment par la performance exceptionnelle des professeurs-chercheurs auprès des organismes de subvention. Mentionnons qu'ils ont reçu, à ce jour, un total de 42 projets de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) d'une valeur moyenne de 1,25 million. Ceci représente la plus haute moyenne par projet obtenue parmi les universités québécoises.

L'équipe du professeur-chercheur Yves St-Pierre vient de franchir un pas décisif dans la compréhension des processus de prolifération des cellules cancéreuses dans l'organisme. Elle a mis en évidence le rôle crucial d'une protéine, la galectine-7, dans la formation des métastases.



Deux chaires de recherche du Canada ont été attribuées à des professeurs-chercheurs, l'une à Charles Dozois sur les maladies infectieuses bactériennes, l'autre à Rajeshwar Dayal Tyagi sur la bioconversion des eaux usées et des boues d'épuration. Maintenant codirigée par Taha Ouarda et Anne-Catherine Favre, la Chaire de recherche CRSNG/Hydro-Québec en hydrologie statistique a entamé sa troisième phase de développement avec une nouvelle programmation scientifique. De plus, l'INRS s'est enrichi de nouveaux laboratoires de pointe en paléoclimatologie, en impulsions laser ultrabrèves et en simulation physique, numérique et géophysique en géologie pour l'étude de la croûte et de l'enveloppe terrestres. De nouveaux équipements permettent l'étude de virus comme l'herpès simplex et le morbillivirus responsable de la rougeole, de la peste bovine et de la maladie de Carré.

L'INRS-Institut Armand-Frappier est la première institution nord-américaine accréditée au Réseau international des Instituts Pasteur (RIIP), le plus important réseau mondial en recherche sur les maladies infectieuses.

Par ailleurs, des professeurs-chercheurs de l'INRS ont découvert récemment une nouvelle protéine associée à la dissémination du cancer. En plus de contribuer à la compréhension des processus de prolifération des cellules cancéreuses dans l'organisme, cette découverte pourrait faciliter le diagnostic et le suivi des cancers hématologiques. D'autres professeurs-chercheurs ont observé que les déchets agricoles et la hausse de la température des eaux de profondeur causent l'asphyxie du fleuve St-Laurent. De plus, une nouvelle technologie de nanotubes de carbone mise au point à l'INRS a été commercialisée par la compagnie Raymor.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2004, l'INRS a accueilli 629 étudiants, soit 292 à la maîtrise, 239 au doctorat, 57 au postdoctorat, ainsi que 41 stagiaires et étudiants libres. Avec une hausse de 7 % de sa clientèle étudiante, il s'est classé en seconde position parmi les universités ayant accueilli le plus de nouveaux étudiants.

Par ailleurs, la Fondation Armand-Frappier a versé 580 500 \$ en bourses à des étudiants de l'INRS-Institut Armand-Frappier, soit 17 à la maîtrise, 16 au doctorat et 5 au postdoctorat.

Le nouveau programme de maîtrise en recherche sociale et action publique a reçu un avis favorable de la CREPUQ. De plus, le programme de maîtrise en télécommunications offre maintenant un profil conjoint avec l'Institut international des télécom-



PHOTOS INRS

Depuis l'automne 2004, les équipes de l'administration générale, du bureau de Québec du centre Urbanisation, Culture et Société, du centre Eau, Terre et Environnement et son partenaire, la Commission géologique du Canada - CGC-Québec, logent à une seule enseigne et contribuent au renouveau du centre-ville de Québec.

munications, qui donne accès aux étudiants à une infrastructure unique de réseaux filaires et sans fil.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

Membre du Réseau sur les piles à combustible et l'hydrogène et Plasma-Québec, le centre Énergie, Matériaux et Télécommunications est actif dans le réseau Nano-Québec et au sein du partenariat de recherche orientée en microélectro-

nique, photonique et télécommunications, Prompt-Québec. Partenaire majeur de la Commission géologique du Canada, le centre Eau, Terre et Environnement collabore aux travaux du réseau OURANOS sur les changements climatiques. En plus d'être associé au Réseau international des Instituts Pasteur, le centre INRS-Institut Armand-Frappier joue un rôle majeur dans le Réseau de recherche en santé environnementale, dans le Réseau de recherche en écotoxicologie du Saint-Laurent et de ses tributaires ainsi que dans le Réseau international de recherche



Des professeurs-chercheurs de l'INRS retracent le climat arctique des siècles passés en vue d'améliorer la fiabilité des modèles de changements climatiques.

sur les organismes bivalves. La coordination du Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones, DIALOG, du réseau Ville, Régions, Monde, ainsi que du Groupe Villes et Développement est assurée par des professeurs-chercheurs du centre Urbanisation, Culture et Société.

Cette année, la Commission parlementaire sur la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec a fait appel aux compétences de l'INRS. Le Laboratoire du contrôle de dopage a été maintes fois sollicité, notamment lors des Jeux olympiques d'Athènes et dans l'élaboration de la politique antidopage de la Ligue de hockey junior du Québec. On a également eu recours à l'expertise des professeurs-chercheurs dans la gestion de diverses crises, allant du SRAS aux inondations provoquées par des embâcles sur des rivières du Québec. Des professeurs-chercheurs ont également participé à d'importants colloques sur la gouvernance métropolitaine, sur les enjeux internationaux liés à l'eau potable et aux technologies environnementales.

LE PERSONNEL

Une année active pour le Service des ressources humaines qui a piloté d'importants dossiers relatifs à l'implantation d'un nouveau système de gestion des ressources humaines et de la paye, ainsi qu'au renouvellement de la convention collective du personnel de soutien de l'INRS, représenté par le SCUQ-CSN.

Deux nouveaux directeurs de centres ont joint l'équipe de direction, soit Johanne Charbonneau au centre Urbanisation, Culture et Société et Alain Villeneuve au centre Énergie, Matériaux et Télécommunications.

Soulignons aussi la nomination de Josée Charest à titre de directrice du Service à la recherche et au développement et celle de Lucie Côté à titre de directrice du Centre de biologie expérimentale. De plus, la Direction de l'administration et des finances s'est adjoint les services d'un directeur du Service immobilier, Gaétan L'Heureux, et bénéficie de l'expertise de Réjean Bédard à titre de directeur du Service des ressources matérielles.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Le résultat de l'INRS s'élève à un excédent de 1,29 million au fonds de fonctionnement. Cependant, de nouvelles règles en matière de frais indirects de recherche ont entraîné un virement de solde au fonds des immobilisations de 2,2 millions, ce qui a pour effet de créer un résultat net déficitaire de 940 000 \$.

Au chapitre immobilier, plusieurs projets sont en cours. L'Édifice INRS-Québec accueille maintenant toutes les équipes de l'Institut de la région de Québec. De plus, le projet de développement d'un groupe de recherche intégré sur les modifications biologiques induites par des contaminants environnementaux progresse, les plans et devis de la nouvelle construction étant sur la table à dessin de même que ceux du Centre national de biologie expérimentale. La centrale énergétique du campus Laval a été mise à niveau et agrandie pour répondre aux besoins des nouvelles constructions. L'INRS est en quête de locaux pour le centre Urbanisation, Culture et Société à Montréal, et des démarches ont été entreprises pour abriter l'ensemble des laboratoires lourds du centre Eau, Terre et Environnement.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Très actif en matière de coopération scientifique avec la France, l'INRS a aussi poursuivi les collaborations amorcées avec des institutions scientifiques vietnamiennes, notamment dans les domaines des matériaux avancés, de la santé et de l'environnement. Par ailleurs, des professeurs-chercheurs participent à un réseau sentinelle sur la grippe et le SRAS de concert avec des Instituts Pasteur du Vietnam, d'Asie et d'Amérique du Sud.

L'INRS est également engagé dans deux partenariats universitaires en coopération et développement, financés par l'Agence canadienne de développement international. De plus, le centre Eau, Terre et Environnement collabore avec l'Institut mexicain des technologies de l'eau en vue de la gestion intégrée du bassin versant de la rivière Amusa au Mexique.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

À l'automne 2004, toutes les équipes de l'INRS de la région de Québec ont emménagé dans un tout nouvel édifice dans le quartier Saint-Roch, contribuant ainsi à revitaliser le centre-ville tout en joignant la nouvelle cité universitaire à Québec, celle de l'Université du Québec.



Deux étudiants en sciences de l'énergie et des matériaux, dirigés par le professeur-chercheur My Ali El Khakani, ont remporté des prix de l'Acfas. Il s'agit de Daniel Brassard, récipiendaire du Prix Desjardins d'excellence, et de Richard Dolbec, lauréat du concours de vulgarisation scientifique.



Plus de la moitié des professeurs de l'INRS ont participé à un colloque de la Direction scientifique visant à identifier des projets interdisciplinaires et intercentres dans trois domaines de recherche : les changements climatiques et la gestion intégrée du territoire, les nanobiotechnologies et la gestion des risques.

Deux distinctions ont été attribuées par l'Acfas à des étudiants de l'INRS, soit le Prix Desjardins d'excellence au doctorat 2004 à Daniel Brassard, et un prix de vulgarisation scientifique à Richard Dolbec pour son article *Les nez électroniques, les nanotechnologies et vous*.

La Société canadienne de génie civil a remis la médaille Thomas-C.-Keefer 2004 au professeur-chercheur Richard Martel pour un article, qu'il a cosigné avec des membres de son équipe, intitulé *Carbon monoxide poisoning associated with blasting operations close to underground enclosed spaces*.

Mentionnons enfin le lancement de *Regards sur la jeunesse du monde*, une collection d'ouvrages faisant état des travaux réalisés sur la jeunesse dans différents pays du monde, ainsi que de *l'Histoire de la Mauricie*, le dix-septième ouvrage de la collection *Les régions du Québec*.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Nombreux sont les défis à relever au cours des prochaines années, notamment en matière de financement des universités, d'orientations de la recherche et de relève professorale. En plus de contribuer à l'essor social, économique et culturel du Québec, l'INRS multipliera ses collaborations à l'international.



Pierre Lapointe
Directeur général

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION

PIERRE LAPOINTE, directeur général / JEAN LAVOIE, directeur de l'administration et des finances / SINH LEQUOC, directeur scientifique / MICHÈLE GAUTHIER, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ARMAND COUTURE *

Membres : PIERRE BÉLANGER, directeur général, Laval Technopole / MARY-ANN BELL, première vice-présidente, Centre de contact clients, Bell Canada / NICOLE BOULET, consultante / GILBERT DIONNE, consultant / MADELEINE GAUTHIER, professeure, Centre Urbanisation, Culture et Société, INRS / PAVEL HAMET, directeur de la recherche, Centre hospitalier de l'Université de Montréal / JEAN-CLAUDE KIEFFER, professeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications, INRS / JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier / PIERRE LAPOINTE*, directeur général, INRS / SINH LEQUOC*, directeur scientifique, INRS / CHRISTINE MARTEL*, directrice générale, Acfas / LOUISE MILOT, consultante / JEAN-PIERRE VILLENEUVE*, directeur, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS

Secrétaire : MICHÈLE GAUTHIER, secrétaire générale

* Membres du Comité exécutif

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président : PIERRE LAPOINTE, directeur général

Membres : ISABEL BEAUCHESNE, étudiante, Centre Eau, Terre et Environnement / MOHAMED CHAKER, directeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications / JOHANNE CHARBONNEAU, directrice, Centre Urbanisation, Culture et Société / PASCAL COURVILLE, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier / CLAUDE FORTIN, professeur, Centre Eau, Terre et Environnement / DANIELLE GOUDREAU, agente de recherche, INRS-Institut Armand-Frappier / FERNAND HARVEY, professeur, Centre Urbanisation, Culture et Société / NICOLAS LE BERRE, professionnel de recherche, INRS-Institut Armand-Frappier / SINH LEQUOC, directeur scientifique / NICOLAS MIREAULT, étudiant, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications / HORST D. PACHER, professeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications / YVES ST-PIERRE, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier / PIERRE TALBOT, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier / JEAN-PIERRE VILLENEUVE, directeur, Centre Eau, Terre et Environnement

Secrétaire : MICHÈLE GAUTHIER, secrétaire générale



École nationale d'administration publique

L'ENAP a poursuivi la forte poussée de croissance qu'elle connaît depuis quelques années. Sous l'impulsion du nouveau plan stratégique 2004-2010, elle a ainsi vu ses revenus totaux progresser de 17 %, passant de 17 à 21 millions. Cette progression est attribuable, pour l'essentiel, à une croissance extrêmement forte des subventions et contrats de recherche, de l'ordre de 94 %, et à la croissance importante (18 %) des revenus autonomes découlant de la vente de services aux organisations publiques (perfectionnement, évaluation des compétences, services-conseils et développement international). Seules les clientèles étudiantes sont restées stables.

Cette croissance des revenus a permis à l'École de conserver encore cette année un budget équilibré et d'utiliser une partie de son modeste surplus accumulé pour financer des investissements reliés au développement.

Sur le plan qualitatif, l'année a été marquée, tout d'abord, par la signature de nouvelles ententes avec des organismes centraux de l'appareil gouvernemental québécois, consacrant le rôle de l'ENAP comme partenaire universitaire privilégié de l'Administration québécoise en matière de développement des compétences.

En recherche, l'École s'est dotée de nouveaux pôles d'excellence permettant de mieux camper les champs d'expertise de ses professeurs. Ces nouveaux pôles ont largement contribué à la croissance spectaculaire des subventions et des commandes de recherche.

Quant aux services aux organisations publiques, ils ont connu une hausse impressionnante de la demande, aussi bien en matière de perfectionnement, d'évaluation des compétences que de services-conseils. Compte tenu du contexte de compressions budgétaires qui affecte l'Administration publique québécoise, cette croissance de la demande montre que l'ENAP a bien su s'adapter à l'évolution des besoins du milieu.

Dans la gestion interne, le principal fait saillant de l'année a été l'ouverture d'un nouveau pavillon à Gatineau, permettant à l'ENAP d'être mieux équipée pour poursuivre son développement dans la région de l'Outaouais. Les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir puisque cette région est actuellement le principal pôle de croissance de la clientèle étudiante de l'École.

À GAUCHE : Inauguration des nouveaux locaux à Gatineau. De gauche à droite : Yves Ducharme, maire de Gatineau, Pierre Moreau, président de l'Université du Québec, Marcel Proulx, directeur général, Mohamed Charif, professeur. À DROITE : Signature de l'entente de partenariat avec le ministère du Conseil exécutif. Assis : Marcel Proulx, directeur général, Marc Lacroix, secrétaire général associé, chargé du Secrétariat aux emplois supérieurs. Debout, de gauche à droite : Guy Morneau, administrateur invité, Josée Tremblay, coordonnatrice et chargée de dossiers, Secrétariat aux emplois supérieurs, Gilbert Fournier, conseiller-cadre au développement, Secrétariat aux emplois supérieurs, Jean Larochelle, chargé de mission, Carrière et développement, Secrétariat aux emplois supérieurs, Jean Pronovost, administrateur invité, Pierre Moreau, président de l'Université du Québec, Madeleine Moreau, directrice des Services aux organisations, Maurice Busque, formateur associé.





À GAUCHE : Luc Bernier, directeur de l'enseignement et de la recherche, Madonne Turcotte, présidente de l'Association des diplômées et diplômés de l'ENAP, Marcel Proulx, directeur général, Luc Roberge, récipiendaire du prix Roland-Parenteau, André Dicaire, secrétaire général du Conseil exécutif et greffier et président d'honneur de la collation des grades, Pierre Moreau, président de l'Université du Québec. À DROITE : Luc Bernier, Marcel Proulx, Natalie Rinfret, corépondante du Prix d'excellence en recherche, André Dicaire et Pierre Moreau.



LES PROGRAMMES DE FORMATION ET LA CLIENTÈLE ÉTUDIANTE

Après une croissance de l'ordre de 50 % au cours des quatre dernières années, la clientèle a connu une période de stabilité en 2004-2005. Le ralentissement de la croissance s'explique dans une large mesure par les annonces de contraction de l'effectif dans l'Administration québécoise. Les besoins à moyen et long terme de renouvellement de l'effectif de gestion sont cependant tels que l'on peut tabler sur une reprise prochaine de la demande pour nos formations.

Le premier programme offert à distance a connu son baptême du feu. Les premiers cours du DESS en administration publique ont été simultanément offerts, à partir de janvier 2005, dans quatre pays d'Afrique francophone : le Cameroun, la Guinée, le Niger et le Rwanda. Le programme sera éventuellement offert en espagnol et en anglais à d'autres clientèles internationales. Cela constituera un excellent test pour l'offre du programme au Québec et au Canada.

LA RECHERCHE ET LES PUBLICATIONS

La volonté de constituer des pôles d'expertise au sein de l'École s'est traduite, cette année, par la création de trois nouveaux regroupements de recherche :

- le Laboratoire d'études sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM), lieu de veille et d'analyse sur les effets de la mondialisation en matière de politiques publiques, appuyé par le ministère des Relations internationales du Québec;
- le Centre de recherche sur la gouvernance des entreprises publiques et l'intérêt général (CERGO), fruit d'un partenariat entre des chercheurs de l'École et de la TÉLUQ, appuyé par Hydro-Québec;
- le Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE), orienté vers l'évaluation de politiques et de programmes, les études sur les politiques publiques et l'évaluation de la santé et la mesure de la performance des organisations publiques.



À GAUCHE : Luc Bernier, Marcel Proulx, Nelson Michaud, corépondante du Prix d'excellence en recherche, André Dicaire et Pierre Moreau.

Les subventions et contrats de recherche ont connu une augmentation spectaculaire en 2004-2005, passant de 1 415 602 \$ à 2 375 864 \$, ce qui représente une hausse de 68 %. Si l'on y ajoute les financements touchant les chaires et regroupements de recherche, la croissance des revenus de recherche passe à 94 %.

L'ENAP a aussi connu une augmentation importante au chapitre des publications de ses professeurs et chercheurs : la hausse des publications savantes a été de l'ordre de 40 %. Nos 38 professeurs et chercheurs ont publié dans 17 revues différentes, tant au Canada qu'à l'étranger.



Madonne Turcotte, présidente de l'Association des diplômées et diplômés de l'ENAP, Marcel Proulx, directeur général, Caroline Larochelle, récipiendaire du prix Gérard-Bergeron, André Dicaire, secrétaire général du Conseil exécutif et greffier et président d'honneur de la collation des grades, Pierre Moreau, président de l'Université du Québec.

LES SERVICES AUX ORGANISATIONS

Les services aux organisations regroupent l'ensemble des services aux gestionnaires et aux organisations publiques, à l'exclusion des programmes crédités. Cela inclut les formations de courte durée (perfectionnement), les services d'évaluation des compétences, les services-conseils et les activités de développement international. Ces activités sont au cœur de la mission de l'École, au même titre que les programmes de deuxième et troisième cycles. Ils contribuent également au développement de l'administration publique au Québec. L'ensemble de ces services non subventionnés représentent par ailleurs plus du quart des revenus et contribuent de façon importante à la santé financière de l'institution.

Les résultats de la dernière année confirment le succès des services offerts par la Direction des services aux organisations : les revenus ont atteint 4 371 784 \$, en hausse de 18 %.

LE PERFECTIONNEMENT

Les réalisations de l'École en matière de perfectionnement ont notamment porté sur :

- la mise en œuvre d'une entente de partenariat institutionnel majeure avec le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec, par l'intermédiaire du Centre québécois de leadership, pour la formation de la relève de gestion;
- l'établissement d'une coopération étroite avec le ministère du Conseil exécutif pour le développement des hauts fonctionnaires québécois;
- la révision complète de l'offre de services et la création d'un ensemble de nouvelles activités;
- une stratégie promotionnelle plus vigoureuse, axée notamment sur l'envoi trimestriel de bulletins électroniques.

LE SERVICE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Le Service d'évaluation des compétences (SEDEC) a connu une année faste avec une augmentation de 42 % de ses revenus. Ces revenus résultent, pour l'essentiel, d'activités de sélection des cadres de la fonction publique, du secteur municipal et des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Le SEDEC a, par ailleurs, fait la démonstration de son expertise de pointe en concevant, pour le compte du Secrétariat du Conseil du trésor, un outil d'évaluation des compétences totalement novateur destiné à l'évaluation massive de candidats à des postes de cadres de premier niveau.

LES SERVICES-CONSEILS

De plus en plus de ministères et d'organismes québécois font appel à l'expertise de l'ENAP pour les appuyer dans le diagnostic de situations complexes ou dans la résolution de problèmes. La Direction des services aux organisations a ainsi vu ses activités de services-conseils progresser de 63 %, alors que plusieurs contrats d'expertise spécialisés ont été transférés sous la responsabilité des pôles d'expertise concernés.

LES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Les services de développement international s'adressent essentiellement à des pays en développement. Parmi les réalisations majeures à ce chapitre, retiennent particulièrement l'attention :

- la conception et la mise en œuvre du DESS à distance pour nos clientèles internationales mentionnées plus haut;
- le programme d'appui à l'amélioration de la gouvernance au Rwanda, comprenant à la fois des activités de formation et de conseil;
- l'accueil, au Québec, de tous les membres du gouvernement de Madagascar et de tous les secrétaires généraux pour un séminaire sur la gouvernance;
- le programme de renforcement des capacités de l'École nationale d'administration de Madagascar;
- l'amorce d'un programme majeur de renforcement de la gouvernance à Haïti.

LES PARTENARIATS

C'est sous le signe de la continuité et du renforcement de son ancrage dans le milieu que s'est déroulée l'année en matière de partenariats.

- Le partenariat établi avec le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec a donné lieu à une grande variété d'activités liées à la formation de la relève, à l'actualisation des compétences des gestionnaires, à la sélection des cadres et à la recherche commanditée.
- Une entente a été signée avec le ministère du Conseil exécutif du Québec pour l'organisation d'activités de développement à l'intention de la haute fonction publique.
- Un accord de principe sur le renouvellement de l'entente pour la formation de la relève de gestion dans la fonction publique fédérale au Québec a été convenu avec le Conseil fédéral du Québec.



À GAUCHE : Signature d'une entente de partenariat avec le ministère des Relations internationales. Monique Gagnon-Tremblay, vice-première ministre et ministre des Relations internationales et Marcel Proulx, directeur général. À DROITE : Lancement de la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public. Marcel Proulx, directeur général et Jean-Yves Dupéré, président du conseil et chef de la direction de La Capitale mutuelle de l'administration publique et de La Capitale groupe financier inc.

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux a signé une entente avec l'ENAP pour la création conjointe du Bureau national de liaison en administration de la santé et des services sociaux.
 - Une entente de partenariat a été conclue avec les Centres jeunesse de l'Outaouais pour la formation de la relève en gestion.
- L'ENAP a aussi mis sur pied le Bureau des diplômés, de concert avec les associations régionales et nationale des diplômés, consacrant ainsi le rôle important que jouent nos diplômés en tant qu'ambassadeurs de l'École.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'ENAP continuera, au cours des prochaines années, à mettre l'accent sur la croissance. En effet, l'École n'a pas atteint sa taille optimale et n'a pas encore la masse critique suffisante pour répondre aux besoins croissants du milieu de l'administration publique. Le développement de l'École devrait se faire selon les axes du plan stratégique, assurant un équilibre entre la croissance des clientèles créditées, le développement de la recherche et la progression des services aux organisations.



Marcel Proulx
Directeur général



ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

DIRECTION

MARCEL PROULX, directeur général / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / ROBERT BRULOTTE, directeur des services administratifs et secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : MARCEL PROULX*, directeur général

Membres : MARYSE ALCINDOR, sous-ministre, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles / JEAN-DENIS ASSELIN*, directeur général, Cégep du Vieux-Montréal / SYLVIE BARCELO, sous-ministre, ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / ÉRIC-PASCAL CIABURRO, étudiant / MARTINE COUTURE, présidente-directrice générale, Agence de développement des réseaux locaux de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-St-Jean / FRANÇOIS JOLY, président et chef d'exploitation, Desjardins Sécurité financière / HÉLÈNE LEE-GOSSELIN, professeure titulaire, Université Laval / DANIEL MALTAIS, professeur / RICHARD MARCEAU, professeur / MADELEINE MOREAU, directrice des Services aux organisations / MADELEINE PAULIN, sous-ministre, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs / FRANCINE SÉGUIN*, professeure, HEC / MADONE TURCOTTE, diplômée de l'ENAP / SERGE VIAU*, directeur général, Ville de Québec

Secrétaire : ROBERT BRULOTTE, secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année : CLAUDE BEAUREGARD, professeur / FRANÇOIS GIROUX*, secrétaire associé au secrétariat du Conseil du trésor / GUY MORNEAU, président-directeur général, Régie des Rentes du Québec

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : MARCEL PROULX, directeur général

Membres : LILLY ANAM, étudiante / JEAN ASSELIN, professeur associé / SERGE BELLEY, directeur des programmes de 3^e cycle / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / FRANÇOIS BÉRUBÉ, directeur, Secrétariat du Conseil du trésor, Direction de la planification des projets corporatifs / HÉLÈNE BLIER, étudiante / ÉRIC-PASCAL CIABURRO / CAROLINE D'ASTOUS, étudiante / ANDRÉ FORGET, professeur substitut / PIERRE GRÉNIER, directeur des ressources humaines, ministère des Transports / LOUISE LEMIRE, directrice des études à Montréal / DANIEL LOZEAU, professeur / NELSON MICHAUD, professeur / LUC PERRON, président du Syndicat des professeurs de l'État du Québec / MARCEL PROULX, directeur général / LUCIE ROUILLARD, professeure / MARC VALLÉE, étudiant / PIERRE VOYER, professeur / GILLES PAQUET, registraire (membre non votant)

Secrétaire : ROBERT BRULOTTE, secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année : ANDRÉ BAZINET, chef du service des politiques de personnel, Conseil du trésor / MARIE-JOSÉE CAYER, conseillère en ressources humaines, Agence des douanes et du revenu du Canada / MOHAMED CHARIH, directeur des études à l'ENAP à Gatineau / ANNIE LEMIEUX, étudiante / ALEXANDRE MICHAUD, étudiant / CLAUDIO ZOCCASTELLO, registraire (membre non-votant)



École de technologie supérieure

Une autre année sous le signe du dynamisme et de la consolidation pour l'ÉTS, notamment : inauguration du nouveau pavillon, rédaction d'un livre sur les 30 ans de l'École, augmentation du nombre des étudiants inscrits aux cycles supérieurs, participation à la création de l'Institut de formation aérospatiale, de même que virage vers le génie des technologies de la santé pour les programmes d'études.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2005, l'ÉTS a accueilli près de 1050 nouveaux étudiants dans l'ensemble de ses programmes, dont une augmentation notable de 36 % des inscriptions aux cycles supérieurs. L'ÉTS s'est associée à la Commission scolaire de Montréal, au Comité sectoriel de la main-d'œuvre en aérospatiale au Québec (CAMAQ), à l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal ainsi qu'à l'École nationale d'aérotechnique pour la création de l'Institut de formation aérospatiale. L'Institut représente pour

L'année 2004-2005 a été marquée par le 30^e anniversaire de l'ÉTS. De gauche à droite, Claude Olivier, directeur de l'enseignement et de la recherche, Gilles Rousseau, directeur des relations avec l'industrie, Yves Beauchamp, directeur général, et Normand Trudel, secrétaire général et adjoint au directeur général.



PHOTOS ÉTS

l'ÉTS un point additionnel de service, où les programmes de formation offerts par l'École seront adaptés au contexte et aux besoins particuliers des entreprises de l'industrie aérospatiale.

En 2004-2005, l'ÉTS a décerné près de 550 diplômes, tous cycles confondus. Du côté des programmes d'études, l'École a créé, à l'intention des ingénieurs diplômés, un nouveau programme de certificat spécialisé en génie des technologies de la santé. Une concentration dans ce même domaine a aussi été intégrée aux programmes de baccalauréat en génie de la production automatisée, en génie électrique et en génie mécanique. Quant à la maîtrise en génie, elle compte maintenant la concentration génie de l'environnement au nombre des profils disponibles.

La direction de l'École a décerné à André St-Amand, du Service des enseignements généraux, le Prix d'excellence en enseignement pour les maîtres d'enseignement.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Globalement, les fonds de R&D octroyés en 2004-2005 ont fait un bond spectaculaire de 71 %, passant à plus de 20,5 millions, dont près de 10 millions en fonds récurrents, grâce surtout au financement de deux projets d'envergure du Fonds d'innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Le financement externe des activités de R&D a maintenu sa croissance, quoique à un rythme moins effréné que l'an dernier. Les fonds de sources internes et externes ont tous deux augmenté par rapport à l'an dernier, la progression des ententes contractuelles est particulièrement à noter, ayant franchi pour la première fois le cap des 4,5 millions.

Fidèle à sa mission, l'ÉTS témoigne ainsi de son engagement envers le milieu industriel québécois en s'investissant tout autant au chapitre des contrats qu'à celui des subventions. À ce chapitre, il convient de noter que les montants obtenus du programme de subvention à la découverte du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ont connu une hausse appréciable de près de 15 %.

L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

Le projet Découverte, qui vise à initier des élèves de 6^e année aux sciences et aux technologies, en est déjà à sa huitième année. L'activité a permis à 32 élèves de l'école primaire De La Petite-Bourgogne de réaliser de petites voitures propulsées par l'énergie libérée par une trappe à souris. Neuf animateurs, étudiant à l'ÉTS, supervisaient les ateliers.



À GAUCHE : Les membres de l'équipe du Mini-Baja de l'ÉTS, le véhicule tout terrain amphibie, ont laissé leur marque, au fil des ans, dans les annales des compétitions d'envergure internationale de la SAE (Society of Automotive Engineers). À DROITE : Yves Beauchamp, directeur général de l'ÉTS, Nicole Loiselle, députée libérale de St-Henri / Ste-Anne, et Pierre Moreau, président de l'Université du Québec, posent devant le nouveau pavillon de l'ÉTS lors de son inauguration, le 12 octobre 2004.



LE PERSONNEL

En 2004-2005, l'ÉTS comptait 495 postes réguliers : 149 postes de professeurs, 24 de maîtres d'enseignement et 5 postes pour les candidats boursiers. Le corps professoral a également été supporté dans sa tâche par 175 chargés de cours.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Un des faits marquants de l'année a sans contredit été l'inauguration du nouveau pavillon, qui accueillait enfin étudiants, professeurs et employés. Tous les efforts consentis par les membres de la communauté universitaire, qui ont toujours cru au développement de leur université, ont ainsi été récompensés. Le campus prend maintenant véritablement forme et s'étend progressivement. De plus, la mention du financement de la phase III de l'agrandissement, dans le dernier discours du budget, confirme l'appui du gouvernement au développement de l'ÉTS et la poursuite de sa mission.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Sur le plan de la mobilité et des programmes d'échanges d'étudiants, le Bureau des relations internationales a amorcé une réévaluation des ententes bilatérales afin d'équilibrer les échanges. Par ailleurs, la demande croissante pour l'accueil d'étudiants stagiaires de fin d'études en ingénierie permet aux laboratoires de recherche et aux professeurs de l'École de maintenir leurs liens avec des unités universitaires et de recherche à l'étranger et de faire réaliser des stages techniques. L'École a conclu des accords permettant d'encadrer les échanges de chercheurs et d'étudiants, les travaux conjoints et la cosupervision d'étudiants au doctorat avec des établissements situés

en France, en Espagne, en Islande, en Algérie, au Maroc, en Tunisie, au Bénin et en Équateur.

Au chapitre des collaborations avec des partenaires étrangers, l'ÉTS et CONACYT, organisme de financement de la recherche et des études supérieures au Mexique, ont conclu un accord permettant le cofinancement d'étudiants au doctorat en provenance d'universités mexicaines. De plus, 14 dirigeants universitaires d'Amérique latine sont venus à l'ÉTS effectuer un stage de formation et d'échanges sur les meilleures pratiques universitaires canadiennes.

Les programmes de missions exploratoires appuyés par l'Agence Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse se sont poursuivis cette année avec le séjour en Belgique d'un groupe d'étudiants en génie de la construction en vue d'identifier des partenaires belges et européens. Une équipe du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRECI) s'est rendue au Mali pour y construire un centre de santé énergétiquement autonome.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le club étudiant du bateau à énergie solaire, Photon, a remporté le prix AVENIR dans la catégorie Environnement, lors de la sixième édition du Gala Forces AVENIR. Le travail du club Photon permet à une vingtaine d'étudiants de mettre en application la théorie vue en classe et d'apporter aussi une contribution concrète à l'avancement de la recherche sur les embarcations non polluantes et l'utilisation de l'énergie solaire. En six ans, pas moins de neuf équipes de l'École ont reçu les honneurs à ce gala, dans différentes catégories.



À l'occasion du Grand Prix du Canada, les membres du club étudiant de la Formule SAE ont dévoilé la version 2005 de leur tout nouveau bolide, en présence de Steve Hallam, ingénieur piste en chef de l'écurie McLaren. On reconnaît à l'extrême droite Yves Beauchamp, directeur général de l'ÉTS, à sa gauche, Steve Hallam, quelques membres du club de la Formule SAE de même que, deuxième debout à partir de la gauche, James Southerland, également de McLaren.

Du côté des clubs étudiants, les membres du club S.O.N.I.A. (Système d'opération nautique intelligent et autonome) ont décroché la deuxième place du classement général de la huitième International Autonomous Underwater Vehicle Competition. L'ÉTS est d'ailleurs la seule université à avoir réussi à prendre place sur le podium lors des trois dernières années. Les membres de l'équipe de Photon sont revenus de Buffalo, où se tenait la compétition annuelle de bateaux solaires Solar Splash, avec trois prix en poche : meilleur rapport technique, meilleure conception de coque et, pour une troisième année consécutive, pour leur professionnalisme exceptionnel! Les membres du club Évolution, le véhicule à faible consommation d'essence, ont offert leur meilleure performance à vie lors de la vingt-sixième édition de la compétition Supermileage SAE. Ils ont terminé au deuxième rang du classement général avec une consommation de 0,148 L/100 km (1584 milles au gallon)!

Non pas une mais bien deux équipes se sont classées parmi les trois premières au terme de la 21^e Annual Troitsky Bridge Building Competition tenue à l'Université Concordia, qui réunissait quelque 200 étudiants. Les ponts de bâtonnets de bois des équipes de l'École, pesant à peine 1 kg, se sont classés au deuxième et au troisième rang, ayant respectivement supporté des charges de 774 et de 563 kg. L'équipe de l'ÉTS participant aux CS Games (Computer Science Games) est revenue de l'Université Laval avec les plus grands honneurs. Les CS Games sont une grande compétition interuniversitaire réunissant des étudiants de premier cycle en informatique, génie logiciel, génie informatique et génie électrique, qui mesurent leurs connaissances dans différents secteurs de l'informatique, tels l'intelligence artificielle, l'algorithmique, le langage assembleur et le design de site Web.

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, l'École de technologie supérieure a présenté, en collaboration avec le Centre des sciences de Montréal, l'activité Les 16 travaux des technophages, sur le site du Bassin Bonsecours, au Vieux-Port de Montréal.



Les étudiants de l'École ont défendu avec succès leur titre de grands champions des Jeux de génie du Québec. Première en 2004 à Trois-Rivières, l'ÉTS a récidivé en 2005, alors que l'université hôte était l'École Polytechnique de Montréal. Cette compétition universitaire réunissait plus de 400 étudiants en génie provenant de neuf universités québécoises. Enfin, Turbulence, le stage band de l'ÉTS, a reçu la Note d'or dans la catégorie Communautaire lors de la vingt-huitième édition du JazzFest des Jeunes du Québec. Cette performance leur a permis de se produire sur une scène professionnelle du Festival de jazz de Montréal à l'été 2005.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours de la prochaine année, l'ÉTS poursuivra les différentes actions déjà amorcées avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le but d'assurer le financement approprié du secteur génie. L'École procédera de plus au lancement de la deuxième grande campagne de financement de son histoire. L'objectif consiste à amasser 15 millions qui serviront, notamment, à l'octroi de bourses aux étudiants, à l'équipement et à l'appareillage des salles de classe et de laboratoires de même qu'à la construction d'une troisième phase de résidences étudiantes.

L'ÉTS est toujours prête à relever avec audace le défi de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée. En cette ère de l'économie du savoir, du développement technologique et de la mondialisation, sa volonté est de faire en sorte que son évolution soit proportionnelle aux ambitions et aux réalisations des industries québécoises. En ce sens, et conformément à sa mission, l'ÉTS demeure à l'affût des nouveaux besoins en formation et en recherche et développement de l'industrie et des entreprises.



Yves Beauchamp
Directeur général

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

DIRECTION

YVES BEAUCHAMP, directeur général / ROBERT NELSON, directeur de l'administration / CLAUDE OLIVIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / GILLES ROUSSEAU, directeur des relations avec l'industrie / NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PATRICK CHAMPAGNE*, vice-président, Ingénierie, CMC Électronique inc.

Vice-président : LUC J. FOUQUETTE*, directeur de projets, Bombardier Transport

Membres : KAMAL AL-HADDAD, professeur / FRANÇOIS ALLARD, directeur général, Collège Montmorency / YVES BEAUCHAMP*, directeur général / LUCIE COUSINEAU, directrice, École nationale d'aérotechnique du Collège Édouard-Montpetit / GABY GAUDORD, responsable de l'informatique et des systèmes d'informations, DSM Biologics inc. / RICHARD LAMARCHE*, vice-président, division Énergie, Alcoa Canada / YVES LANGHAME*, chef, Innovation stratégique, Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) / JEAN-DANIEL LANGLOIS, étudiant / CHRISTIANE MARCOUX, directrice générale adjointe, BPR CSO / CHRISTIAN MASSON, professeur / CLAUDE OLIVIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / MARC PARENT*, président, Tecsalt International Limitée / MARC PROTEAU, vice-président, technique et développement, Constructions DIL inc. / GILLES ROUSSEAU, directeur des relations avec l'industrie

Observateurs : OLIVIER AUDET, agent d'information / ANDRÉ BORDELEAU, maître d'enseignement

Secrétaire : NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : YVES BEAUCHAMP, directeur général

Membres : CLAUDE BÉDARD, doyen à la recherche et au transfert technologique / HÉLÈNE BRISEBOIS, chargée de projets, SAIA, Deslauriers, Kadanoff & Ass. / MARTIN CARIGNAN, étudiant / BERNARD DIONNE, étudiant / SYLVIE DORÉ, doyenne à la formation / ROLAND MARANZANA, professeur / MARTIN MCNICOLL, associé, I.T.-Ration Conseil inc. / MARIE-JOSÉ NOLLET, professeure / RITA NOUMEIR, professeure / CLAUDE OLIVIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / JULES RICHARD, maître d'enseignement / JEAN SAUVÉ, expert-conseil en rémunération des cadres, Perrault Conseil / HÉLÈNE VAILLANCOURT, chef de service, Certification, CSA International

Observateurs : FRANCINE GAMACHE, registraire / PAUL GELY, doyen de la gestion des ressources / LOUISE THIBAudeau, directrice du Service de la bibliothèque

Secrétaire : NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général



Télé-université

La direction de la Télé-université s'est investie dans la mise en œuvre du projet de rattachement de la formation à distance à l'Université du Québec à Montréal. Après trois années d'effort, le projet de rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM s'est enfin concrétisé, en mai 2005, dans les lettres patentes supplémentaires délivrées à l'Université du Québec à Montréal.

Les directions de la TÉLUQ et de l'UQAM ont travaillé en étroite collaboration à l'établissement d'un cadre de gestion pour le plan de développement de la formation à distance à l'UQAM. La Télé-université poursuit son mandat qui consiste à offrir la formation à distance à la population québécoise et à favoriser le développement du téléenseignement au sein de l'Université du Québec, et cela au cœur de la plus grande université bimodale du monde francophone conjuguant formation sur campus et formation à distance, l'Université du Québec à Montréal.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour la quatrième année consécutive, la Télé-université a vu ses effectifs étudiants augmenter pour atteindre un sommet historique de 2811 EETC, une augmentation de 4 % par rapport à l'an dernier. Elle a émis 940 diplômes, tous cycles confondus. Elle a aussi connu une forte augmentation de sa banque de cours avec 30 nouveaux cours, soit une augmentation de 5 %, ce qui porte le nombre de titres à 361. Pour la même période, la Télé-université a autorisé le développement de 18 cours. Deux nouveaux programmes se sont ajoutés au premier cycle, les programmes courts d'initiation aux fondements de la gestion et d'initiation à la gestion des ressources humaines.

La Télé-université a également créé une nouvelle unité d'enseignement et de recherche, l'UER Éducation. Enfin, mentionnons qu'un guide de formation pour l'étude des dossiers de baccalauréat par cumul de certificats ainsi qu'une procédure de suivi des admissions conditionnelles ont été élaborés.

À GAUCHE : Lauréate de la Médaille d'or de la Gouverneure générale du Canada pour l'obtention de sa maîtrise en formation à distance, Nicole Charlebois Refae signe le livre d'or en compagnie du directeur des études, Louis Mathier. À DROITE : Signature du protocole de rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM par la directrice générale de la TÉLUQ et le recteur de l'UQAM.



GILLES FROCHÉTTI



NICOLAS TOUQUET

LA RECHERCHE

Le Centre de recherche LICEF et le Groupe interinstitutionnel de recherche en formation à distance (GIREFAD) sont au cœur d'un premier grand secteur de recherche à la Télé-université, lequel porte sur l'informatique cognitive, les environnements de formation, l'administration, le développement de la formation à distance et l'encadrement des étudiantes et étudiants en formation à distance.

Les membres du LICEF ont présenté des communications à de nombreux colloques, tant au Canada que sur la scène internationale. Un des chercheurs de ce laboratoire a reçu un prix de l'International Network for Engineering Education & Research (INEER) pour ses travaux sur les laboratoires virtuels distribués.

Le Laboratoire-observatoire de recherche en ingénierie du téléapprentissage (LORIT), créé avec le soutien de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) du Québec et de Valorisation-Recherche Québec (VRQ), a accueilli de nombreux visiteurs de marque. L'un des membres de ce laboratoire a également mis sur pied la section montréalaise de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), volet éducation.

Parmi les projets majeurs, il faut mentionner le projet Développement, intégration et évaluation des technologies de formation et d'apprentissage (DIVA), financé par VRQ et regroupant plusieurs équipes de recherche de diverses universités (GRITL, GTFA, CEAP/CLSP). Financé par le CRSNG, le nouveau projet fédérateur Learning Objects Repositories Network (LORNET) a poursuivi intensément ses activités pour une deuxième année. Le réseau a brillamment tenu son premier colloque annuel pancanadien en novembre dernier à l'UQAM.

Le projet Environnement distribué de soutien aux communautés de recherche scientifique, virtuelles et internationales et à leur relève (SCORE), qui bénéficie d'un financement de quelque cinq millions de dollars sur quatre ans de la FCI et du MELS, a démarré ses activités en avril 2005.

Les incidences de l'économie du savoir ou des connaissances sur les divers aspects de la vie en société constituent le second grand secteur de recherche de la Télé-université. Cette dimension sociétale inclut les aspects psychologiques, les dimensions sociales, les incidences territoriales ainsi que les dimensions économiques et de gestion. Il faut également souligner l'obtention de la chaire de deuxième niveau sur l'urbanité, la société et l'économie.

Enfin, un comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains a été formé en 2004-2005. Ce comité de cinq membres a étudié douze projets de recherche et délivré dix certificats d'éthique.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

La Télé-université a renouvelé ou conclu de nouvelles ententes, notamment une entente de collaboration avec l'UQAM pour l'offre d'activités de formation du baccalauréat en sciences du langage, profil rédaction et révision de textes, une convention de subvention pour le projet Apprentissage supporté par les technologies numériques



Conférencière invitée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Louise Bertrand présente l'enjeu de l'enseignement bimodal dans la perspective historique de l'enseignement universitaire et les défis de la mondialisation du savoir pour les universités.

et enfin une prolongation du contrat de services avec le ministère de la Défense nationale pour l'offre de programmes et de cours universitaires aux militaires et aux membres de leur famille partout dans le monde. Ce programme particulier a rejoint 600 étudiantes et étudiants. Cinquante-trois diplômes ont été décernés ainsi que 57 attestations de programmes courts, une augmentation significative par rapport à l'année précédente.

Au chapitre de la formation sur mesure, la Télé-université a poursuivi le développement de deux projets majeurs : l'un avec la Chambre de commerce de Québec et un autre avec la section internationale du Mouvement Desjardins.

Le test de français écrit du Service d'évaluation linguistique (SEL) de la Télé-université continue de s'imposer, notamment dans des concours de recrutement dans des commissions scolaires, des agences régionales de la santé et des services sociaux et plusieurs instances gouvernementales.

LE PERSONNEL

La Télé-université a signé trois contrats collectifs de travail : avec le personnel de soutien jusqu'en 2008, avec le personnel enseignant jusqu'en 2010, ainsi qu'avec le personnel administratif. Avec une moyenne d'âge du personnel se situant autour de 49 ans, le dossier de la retraite a requis une plus grande attention. La Télé-université a entrepris de se doter d'un plan de relève relativement aux postes stratégiques. Enfin, le conseil d'administration de la Télé-université a adopté une politique sur le respect et l'intégrité des personnes au travail.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Soulignons que la Télé-université continue de maintenir une situation financière équilibrée depuis quelques années.

La réforme du système de prêts et bourses ainsi que la réforme du financement des frais indirects de recherche et des règles budgétaires en découlant ont nécessité une révision complète des opérations associées à ces activités et la participation de nombreux acteurs.

L'exploitation plus poussée des composantes du système intégré de gestion administrative (SIGA) a débouché sur une plus grande efficacité du travail.

Les Ressources matérielles ont assuré le suivi des travaux de construction et d'aménagement des locaux d'un des pavillons de l'UQAM en vue de la réinstallation du personnel de la Télé-université localisé à Montréal.

La Télé-université a également ouvert son site intranet à l'usage du personnel.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Sur le plan international, le LICEF a participé activement au projet européen Kaléidoscope. Une nouvelle subvention obtenue du Programme de soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation (PSIIRI) a aidé à soutenir cette collaboration. De plus, les liens déjà tissés avec un autre projet européen, ProLearn, ont été appelés à se développer par le biais d'une alliance prochaine avec un troisième projet européen, Ariane. Enfin, une chercheure participe au programme interdisciplinaire Traitement des connaissances, apprentissage et NTIC (TCAN) avec le CNRS (France) et un réseau international de neuf laboratoires.

La Télé-université a également signé une entente de collaboration avec l'Université ivoiro-canadienne à Abidjan pour l'offre d'un cours. Elle poursuit également, depuis de nombreuses années déjà, l'accord-cadre de collaboration avec le Centre romand d'enseignement à distance (CRED), en Suisse, pour l'offre de cours crédités du baccalauréat en communication, du certificat en communication organisationnelle ainsi que d'un programme court sur mesure de premier cycle en conduite d'entreprise.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'événement le plus important pour la Télé-université fut sans contredit son rattachement à l'Université du Québec à Montréal, décidé par décret du gouvernement du Québec le 18 mai 2005. De nombreux travaux préparatoires ont eu lieu tout au long de l'année.

À GAUCHE : La professeure Olga Marino, accompagnée des membres de son équipe, reçoit le Prix du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. À DROITE : Le personnel de la TÉLUQ répond aux différentes questions du public lors d'un des nombreux salons visités au cours de l'année.



FRANÇOIS MORAULT / Reproduction autorisée par les Publications du Québec



La collation des grades 2004.



CELIA HÉCHETTE

Le renouvellement de trois contrats collectifs de travail et bientôt d'un quatrième (en cours de négociation à la fin de l'année) a grandement contribué au maintien d'un bon climat de travail au sein de l'établissement.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Par son rattachement à l'Université du Québec à Montréal, la Télé-université veut contribuer à accroître la qualité des études supérieures ainsi que leur accessibilité. La Télé-université compte sur la collaboration des partenaires du réseau de l'Université du Québec pour se positionner comme le leader de la formation à distance au Québec.

Les deux établissements réunis enrichiront l'offre de formation, augmenteront la diversité des modes d'enseignement et, grâce à la recherche pratiquée à la Télé-université sur la pédagogie appliquée à la distance, feront évoluer la formation à distance et la formation hybride.



Louise Bertrand
Directrice générale

Louise Bertrand

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

DIRECTION

LOUISE BERTRAND, directrice générale / RAYMOND BRULOTTE, directeur des affaires administratives / RAYMOND DUCHESNE, directeur de l'enseignement et de la recherche / PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques / GILBERT PAQUETTE, directeur des services académiques et technologiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : VINCENT TANGUAY*, directeur de projet, Centre francophone d'informatisation des organisations

Membres : LOUISE BERTRAND*, directrice générale / RAYMOND BRULOTTE*, directeur des affaires administratives / HUGUES CHICOINE, étudiant / HÉLÈNE COUILLARD, étudiante / BERNARD DÉMERS, directeur général, Cégep de Granby - Haute-Yamaska / JEAN-MARC DION, coordonnateur à l'encadrement / RAYMOND DUCHESNE*, directeur de l'enseignement et de la recherche / CLAUDE FELTEAU, professeur, Université du Québec à Montréal / CHRISTIAN GOULET, vice-président adjoint, Bell Canada / HÉLÈNE GRÉGOIRE, retraitée de l'enseignement en soins infirmiers / RICHARD HOTTE, professeur / FLAVIUS PELLETIER, directeur général, Cégep à distance / JEAN-PIERRE RATHÉ, diplômé / PATRICK SIMARD*, avocat, Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre SENC / KEVIN WILSON*, professeur

Membres observateurs : FRANCE BILODEAU, directrice du recrutement / SYLVIE DENIS, membre du syndicat de la fonction publique, section 2051 / DENIS LAMY, membre du syndicat de la fonction publique, section 4476 / SYLVIE PELLETIER, membre du syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université CSN

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS*, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membres du Comité exécutif, dont Louise Bertrand, directrice générale, est la présidente

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : LOUISE BERTRAND, directrice générale

Membres : PIERRE CHAGNON, directeur, Service de la formation permanente au Barreau de Québec / LUCIE COUILLARD, étudiante / RAYMOND DUCHESNE, directeur de l'enseignement et de la recherche / YVES GROLEAU, professeur / JEAN-PAUL HENRY, étudiant / MARTIN MALTAIS, chargé d'encadrement / LOUIS MATHIER, directeur des études / CATHERINE NORMAND, coordonnatrice à l'encadrement / LISE PARENT, professeure / SYLVIE PELLETIER, tutrice / FRANÇOIS PETTIGREW, professeur / MARIO POIRIER, professeur / ALBERTO POULIN, spécialiste en sciences de l'éducation / DENIS ROBICHAUD, professeur / DIANE-GABRIELLE TREMBLAY, directrice de la recherche / ROCH TREMBLAY, directeur des études, Collège Ahuntsic

Membres observateurs : FRANCE BILODEAU, directrice du recrutement / LUC BOUCHARD, directeur de la diffusion des enseignements

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

états financiers

Université du Québec et ses universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche et autres constituantes

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs
Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans consolidés et synoptiques des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation de l'Université du Québec au 31 mai 2005, les états consolidés et synoptiques des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation, ainsi que l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux besoins exclusifs des administrateurs de l'Université du Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des Institutions financières. La responsabilité de ces états financiers consolidés et synoptiques incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et synoptiques en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés et synoptiques sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et synoptiques. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés et synoptiques.

À notre avis, ces états financiers consolidés et synoptiques donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2005, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 3.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'Université du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que les Institutions financières. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés
Québec
Le 25 octobre 2005

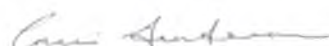
Bilans consolidés au 31 mai 2005 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
ACTIF										
ACTIF À COURT TERME										
ENCAISSE	—	—	—	—	—	—	343	356	343	356
PLACEMENTS À COURT TERME (note 6)	1	649	14	22 311	—	7 474	50	151	65	30 585
COMPTES À RECEVOIR										
DROITS DE SCOLARITÉ	4 182	3 658	—	—	—	—	—	—	4 182	3 658
AUTRES	86 931	73 571	11 781	12 601	2 907	5 271	144	145	101 773	91 588
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	101 571	90 298	41 973	35 037	19 049	21 652	—	—	162 593	146 987
AVANCES INTERFONDS	15 119	5 920	90 403	71 734	155	2 643	150	187	105 827	80 484
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	7 524	7 282	296	519	—	—	—	—	7 820	7 801
FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT REPORTÉS	—	—	2 266	2 160	—	—	—	—	2 266	2 160
ENCAISSEMENTS EXIGIBLES À COURT TERME	—	—	—	—	288	92	—	—	288	92
	215 528	181 578	146 733	144 362	22 409	37 132	687	839	385 857	363 711
AVANCES INTERFONDS	22 375	10 142	—	—	—	—	—	—	22 375	10 142
FINANCEMENT À RECEVOIR (note 5)	—	—	—	—	105 413	116 133	—	—	105 413	116 133
PLACEMENTS, AU COÛT (note 6)	100	—	—	—	24 088	114 462	17 308	16 034	41 496	130 496
IMMOBILISATIONS (note 7)	—	—	—	—	1 300 090	1 110 021	—	—	1 300 090	1 110 021
EFFETS À RECEVOIR (note 8)	—	—	—	—	7 566	4 831	—	—	7 566	4 831
FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS - ESCOMPTE, AU COÛT NON AMORTI	—	—	—	—	3 440	4 352	—	—	3 440	4 352
FRAIS REPORTÉS, AU COÛT NON AMORTI	—	—	—	—	5 647	4 925	—	—	5 647	4 925
AUTRE ACTIF, AU COÛT (note 9)	—	—	—	—	8 682	9 263	—	—	8 682	9 263
	237 803	191 520	146 733	144 362	1 477 335	1 401 119	17 995	16 873	1 879 866	1 753 874
PASSIF										
PASSIF À COURT TERME										
DÉCOUVERT BANCAIRE	2 689	2 238	—	—	—	—	—	—	2 689	2 238
EMPRUNTS BANCAIRES (note 10)	131 159	95 205	—	—	14 995	47 989	—	—	146 154	143 194
COMPTES À PAYER ET CHARGES À PAYER	66 776	59 025	9 767	8 774	41 576	47 253	33	43	118 152	115 095
RETENUES SUR CONTRATS	—	—	—	—	8 766	4 353	—	—	8 766	4 353
PRODUITS REPORTÉS	12 195	13 229	—	—	—	—	—	—	12 195	13 229
SUBVENTIONS REPORTÉES	11 191	—	—	—	—	—	—	—	11 191	—
AVANCES INTERFONDS	62 674	65 704	2 253	2 665	40 620	11 796	281	319	105 828	80 484
VERSEMENTS SUR LA DETTE À LONG TERME	—	—	—	—	132 775	107 627	—	—	132 775	107 627
	286 644	235 421	12 020	11 439	243 732	219 018	314	362	542 680	466 220
DETTE À LONG TERME (note 11)	9 775	9 775	201	304	1 036 504	1 033 262	—	—	1 046 480	1 043 341
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	552	648	—	—	—	—	—	—	552	648
AVANCES INTERFONDS	—	—	—	—	22 375	10 142	—	—	22 375	10 142
	296 941	245 824	12 221	11 743	1 302 681	1 262 422	314	362	1 612 087	1 520 351
SOLDÉS DE FONDS (négatifs)										
NON AFFECTÉ	(77 147)	(72 772)	—	—	—	—	—	—	(77 147)	(72 772)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	18 009	15 468	510	451	—	—	155	154	18 674	19 073
AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE	—	—	(34 002)	(32 168)	—	—	(7 526)	(6 357)	(51 528)	(48 525)
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	—	—	—	—	(74 724)	(38 697)	—	—	(74 724)	(38 697)
	(59 138)	(54 304)	(34 512)	(32 619)	(74 724)	(38 697)	(7 681)	(6 511)	(267 779)	(233 523)
	237 803	191 520	146 733	144 362	1 477 335	1 401 119	17 995	16 873	1 879 866	1 753 874

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Pour l'Assemblée des gouverneurs,


Président


Vice-président à l'administration

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 mai 2005 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
PRODUITS								
DROITS DE SCOLARITÉ	98 453	95 089	-	-	-	-	-	-
SUBVENTIONS								
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC								
FONCTIONNEMENT - MELS	555 481	542 505	7 114	6 004	93 266	94 593	-	-
AUTRES	5 320	4 692	37 662	44 080	7 229	188	-	-
GOUVERNEMENT DU CANADA	11 539	10 014	80 003	84 281	6 940	1 662	-	-
AUTRES	4 100	2 831	85 797	15 405	1 544	9 273	-	-
PLACEMENTS ET DOTATIONS	512	355	-	-	-	-	1 303	2 135
ENTREPRISES AUXILIAIRES	20 585	19 549	-	-	-	-	-	-
AUTRES REVENUS	50 903	55 488	31 391	34 829	5 852	2 400	1 820	1 094
VENTES EXTERNES	-	-	1 293	1 294	-	-	-	-
INTÉRÊTS	-	-	-	-	3 039	1 656	-	-
RÉCOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	4 644	4 036	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTION INTERFONDS	886	882	119	597	54 713	56 968	-	-
GAIN SUR LA CÉSSION D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	293	317	-	-
DONS EN NATURE	-	-	-	-	4 169	1 003	-	-
	752 393	735 371	176 399	186 410	177 095	168 010	3 123	1 229
CHARGES								
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	448 457	431 628	51 394	45 114	-	-	1 456	934
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	11 555	8 609	115 559	110 168	-	-	-	-
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	12 700	12 135	6 017	8 770	-	-	13	-
BIBLIOTHÈQUE	29 775	27 909	13	10	-	-	-	-
AUDIOVISUEL	6 328	5 595	-	-	-	-	-	-
INFORMATIQUE	33 679	30 247	232	47	-	-	-	-
ADMINISTRATION	97 732	91 545	38	44	-	-	-	-
TERRAINS ET BÂTIMENTS	71 066	71 505	-	-	-	-	-	-
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	17 952	17 447	1 263	1 231	-	-	1	1
ENTREPRISES AUXILIAIRES	19 344	19 224	-	-	-	-	-	-
REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.	95	127	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS INTERFONDS	148	843	1 585	1 338	-	-	445	440
TRANSFERTS DE COÛTS INDIRECTS	-	-	3 655	2 927	-	-	-	-
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 983	1 321	-	-	69 281	67 707	-	-
RADIATION ET PERTE SUR LA CÉSSION D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	6 348	5 256	-	-
AMORTISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ET DES IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	66 214	61 713	-	-
AMORTISSEMENT DE L'AUTRE ACTIF	-	-	-	-	581	422	-	-
FRAIS ANNUELS ET D'ÉMISSION DE BILLETS ET DÉBENTURES	-	-	-	-	11	11	-	-
AUTRES	3 736	3 634	307	189	1 289	913	38	18
	754 550	721 769	180 063	169 838	143 724	136 022	1 953	1 393
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(2 157)	13 602	(3 664)	16 572	33 371	31 988	1 170	1 836

Évolution des soldes de fonds consolidés de l'exercice terminé le 31 mai 2005 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
SOLDE AU DÉBUT	(54 304)	(68 357)	132 649	116 047	138 697	138 154	16 518	14 675	233 523	200 519
REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (note 14)	—	2 069	5 536	—	—	884	—	—	5 536	2 953
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(2 157)	13 602	(3 664)	16 572	33 371	31 988	1 170	1 836	28 720	63 998
AJUSTEMENT À LA SUITE DE LA COMPTABILISATION DU FINANCEMENT À RECEVOIR (note 5)	—	—	—	—	—	(33 947)	—	—	—	(33 947)
VIREMENTS INTERFONDS	(2 677)	(11 588)	21	—	2 656	1 588	—	—	—	—
SOLDE À LA FIN	(59 138)	(54 304)	134 512	132 649	174 724	138 697	17 681	16 511	267 779	233 523

Fonds des immobilisations

Évolution de la situation financière consolidée de l'exercice terminé le 31 mai 2005 (en milliers de dollars)

	2005	2004
PROVENANCE DES FONDS		
PRODUIT NET DES ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES ET AUTRES DETTES	129 528	257 893
CONTRIBUTIONS DU FONDS		
FONCTIONNEMENT	25 504	37 948
AVEC RESTRICTION	28 109	18 739
DOTATION	650	287
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
MELS		
SUBVENTIONS	8 474	10 288
SERVICE DE LA DETTE	92 054	92 712
GOUVERNEMENT DU CANADA	4 127	1 458
AUTRES	5 694	2 288
VENTE D'IMMOBILISATIONS	350	327
AUTRES REVENUS	8 806	2 456
DETTE À LONG TERME	10 715	168 325
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	230	119
INTÉRÊTS SUR LES PLACEMENTS	2 047	1 656
ENCAISSEMENT D'UN DÉPÔT À TERME	94 026	—
VIREMENT INTERFONDS	2 656	1 588
	413 030	596 084
UTILISATION DES FONDS		
PLACEMENT	2 350	—
EFFET À RECEVOIR	3 023	—
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	261 803	290 033
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		
VARIATION NETTE DES OBLIGATIONS	212	636
INTÉRÊTS SUR CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	23	42
FRAIS REPORTÉS	—	4 967
SERVICE DE LA DETTE		
CAPITAL	96 633	269 596
INTÉRÊTS	68 399	66 585
FRAIS INHÉRENTS AUX ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES	11	431
CONTRIBUTION AU FONDS DE FONCTIONNEMENT	631	631
AUTRES	965	524
INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE	741	1 368
VIREMENT INTERFONDS	—	14
	434 791	634 827
DIMINUTION DES FONDS	(21 771)	(38 743)
SOLDE NON POURVU AU DÉBUT	(86 180)	(47 437)
SOLDE NON POURVU À LA FIN	(107 951)	(86 180)

Fonds de fonctionnement

Résultats synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2005 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	TELUQ	ETS	INRS	UQ	CSCUQ	RÉSEAU	ÉLIMI- NATIONS	2005 TOTAL	2004 TOTAL
PRODUITS																
DROITS DE SCOLARITÉ	46 890	13 813	7 475	5 896	7 332	2 488	2 011	3 887	8 052	679	-	-	-	-	98 453	95 019
SUBVENTIONS																
GOVERNEMENT DU QUÉBEC																
FONCTIONNEMENT - MEUS	212 535	65 790	47 337	39 495	33 752	20 961	10 994	20 918	42 361	41 374	8 775	3 665	7 524	-	555 481	542 505
AUTRES	1 342	257	787	269	36	8	2 317	2	175	186	11	-	-	-	5 320	4 692
GOVERNEMENT DU CANADA	4 405	1 378	1 322	-	423	-	172	328	773	2 738	-	-	-	-	11 539	10 084
AUTRES	-	438	543	692	482	238	598	751	-	358	-	-	-	-	4 100	2 831
PLACEMENTS ET DOTATIONS	105	35	-	58	9	-	2	25	11	894	5	-	68	-	512	355
ENTREPRISES AUXILIAIRES	11 927	1 121	474	388	1 705	155	99	963	3 753	-	-	-	-	-	20 585	19 549
AUTRES REVENUS	21 247	6 803	4 237	1 411	1 979	1 602	437	3 070	1 928	7 394	1 033	160	3 350	(1 750)	50 903	55 488
RECOURS À DES COÛTS INDIRECTS	-	410	268	229	-	11	173	55	535	2 773	-	-	-	-	4 684	4 036
CONTRIBUTIONS INTERFONDS	-	631	255	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	886	882
	298 451	90 676	62 698	48 440	45 718	25 553	16 803	29 999	57 588	55 626	9 824	3 825	10 942	-	752 393	735 371
CHARGES																
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	178 652	58 253	37 949	32 050	30 181	17 222	9 205	19 053	34 029	30 185	1 677	-	1 985	(1 984)	448 457	431 628
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	5 120	944	876	1 187	476	352	-	540	2 090	-	-	-	-	-	11 555	8 609
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	3 024	800	2 437	128	748	26	2 266	695	2 576	-	-	-	-	-	12 700	12 135
BIBLIOTHÈQUE	13 205	4 074	2 815	2 059	2 105	654	932	488	1 789	1 150	503	-	1	-	29 775	27 909
AUDIOVISUEL	3 971	-	275	-	340	499	-	777	417	49	-	-	-	-	6 328	5 595
INFORMATIQUE	11 804	4 220	2 891	1 993	1 509	793	449	1 856	2 790	1 655	-	3 719	-	-	33 679	30 247
ADMINISTRATION	35 838	10 372	6 994	5 730	6 152	3 332	3 057	4 529	5 943	7 291	6 768	-	4 292	(1 766)	97 732	91 545
TERRAINS ET BÂTIMENTS	27 566	6 724	5 190	3 889	2 738	2 049	1 432	1 065	5 093	10 416	621	-	4 353	-	71 066	71 505
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	7 153	3 272	2 944	1 107	1 171	272	87	780	1 236	-	-	-	-	-	17 952	17 447
ENTREPRISES AUXILIAIRES	12 225	1 135	479	357	1 717	182	83	109	3 057	-	-	-	-	-	19 344	19 224
REDRESSER DES BASES - UQ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	-	95	127
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	-	-	-	-	148	-	-	-	-	-	-	-	-	148	843
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 398	-	-	-	-	-	-	-	-	581	-	4	-	-	1 983	1 321
AUTRES	649	79	-	-	-	-	-	-	-	3 008	-	-	-	-	3 736	3 634
	300 605	89 843	62 050	48 430	47 137	25 529	17 511	29 822	59 020	54 335	9 569	3 723	10 726	-	754 550	721 769
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(2 154)	833	648	10	(1 419)	24	(708)	177	(1 432)	1 291	255	102	216	-	(2 157)	13 602
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	2 046	3 787	2 816	665	18	(194)	(444)	1 518	76	2 987	556	(190)	(39)	-	-	13 602

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2005 (en milliers de dollars)

	LQAM	LQTR	LQAC	LQAR	UQO	LQAT	ENAP	TELUQ	ETS	INRS	UQ	CSCUQ	RÉSEAU	ÉLIMI- NATIONS	2005 TOTAL	2004 TOTAL
SOLDE (déficit) AU DÉBUT	2 362	(18 594)	(7 769)	(6 089)	(6 556)	(5 136)	2 045	2 442	110	(1 841)	651	24	(15 753)	-	(54 304)	(68 387)
REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTERIEURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 069
SOLDE REDRESSÉ	2 362	(18 594)	(7 769)	(6 089)	(6 556)	(5 136)	2 045	2 442	110	(1 841)	651	24	(15 753)	-	(54 304)	(66 318)
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(2 154)	833	648	10	(1 419)	24	(708)	(77	(1 432)	1 291	255	102	216	-	(2 157)	13 602
VIREMENTS INTERFONDS	-	-	(900)	-	(17)	-	-	(128)	-	(2 232)	-	-	-	-	(2 677)	(1 588)
SOLDE (déficit) À LA FIN	8	(17 761)	(7 421)	(6 079)	(7 992)	(5 112)	1 337	2 491	(1 322)	(2 782)	906	126	(15 537)	-	(59 138)	(54 304)

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique au 31 mai 2005 (en milliers de dollars)

	LQAM	LQTR	LQAC	LQAR	UQO	LQAT	ENAP	TELUQ	ETS	INRS	UQ	ÉLIMI- NATIONS	2005 TOTAL	2004 TOTAL
ACTIF														
ENCAISSE	-	-	-	-	5 765	-	147	2 187	111	-	3 302	(12 542)	-	-
PLACEMENTS À COURT TERME (note 6)	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	649
COMPTES À RECEVOIR														
DROITS DE SCOLARITÉ	2 452	709	161	114	238	375	-	72	61	-	-	-	4 182	3 658
AUTRES	34 183	11 185	4 536	4 796	5 428	2 389	2 892	3 177	11 872	5 890	561	22	86 931	73 571
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	37 854	12 033	8 922	7 595	6 673	4 240	2 867	3 641	7 664	6 543	101 813	(98 274)	101 571	90 298
AVANCES INTERFONDS	-	-	3 464	-	357	2 722	-	-	8 401	-	175	-	15 119	5 920
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2 939	623	685	392	670	194	293	199	624	806	99	-	7 524	7 282
	77 428	24 550	17 768	12 898	19 131	9 920	6 199	9 276	29 733	13 239	105 950	-	215 328	181 376
AVANCES INTERFONDS	22 375	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22 375	10 142
PLACEMENTS, AU COÛT (note 6)	-	-	-	-	-	-	-	100	-	-	-	-	100	-
	99 803	24 550	17 768	12 898	19 131	9 920	6 199	9 376	29 733	13 239	105 950	-	237 803	191 520
PASSIF														
PASSIF À COURT TERME														
DÉCOUVERT BANCAIRE	10 091	2 009	147	598	-	-	-	-	-	2 286	-	(12 542)	2 649	2 238
EMPRUNTS BANCAIRES (note 10)	37 000	16 188	1 874	10 144	18 900	10 491	25	-	18 975	-	17 562	-	131 159	95 205
COMPTES À PAYER ET CHARGES À PAYER	25 250	7 756	8 024	2 902	4 584	3 140	1 346	3 433	3 459	4 002	2 880	-	66 776	59 025
SUBVENTIONS À PAYER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	98 252	(98 252)	-	-
PRODUITS REPORTÉS	3 872	2 074	1 690	250	726	313	505	912	1 472	357	24	-	12 195	13 229
SUBVENTIONS REPORTÉES	1 399	1 088	1 088	1 088	1 088	1 088	1 088	-	1 088	1 088	1 088	-	11 191	-
AVANCES INTERFONDS	22 183	3 421	12 366	3 995	1 825	-	1 898	2 540	6 061	7 736	649	-	62 674	65 704
	99 795	32 536	25 189	18 977	27 123	15 032	4 862	6 885	31 055	15 469	120 455	-	286 614	235 401
DETTE À LONG TERME (note 11)	-	9 775	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 775	9 775
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	552	-	-	552	648
	99 795	42 311	25 189	18 977	27 123	15 032	4 862	6 885	31 055	16 021	120 455	-	296 941	245 824
SOLDES DE FONDS (négatifs)														
NON AFFECTÉ	110 379	(19 024)	(7 712)	(6 314)	(18 857)	(5 125)	597	1 341	(1 322)	(3 488)	(16 864)	-	(77 147)	(72 772)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	10 387	1 263	291	235	865	13	740	1 150	-	706	2 359	-	18 009	18 468
	8	(17 761)	(7 421)	(6 079)	(7 992)	(5 112)	1 337	2 491	(1 322)	(2 782)	(14 505)	-	(59 138)	(54 304)
	99 803	24 550	17 768	12 898	19 131	9 920	6 199	9 376	29 733	13 239	105 950	-	237 803	191 520

1 - États financiers

Les états financiers consolidés et synoptiques comprennent les données de l'Université du Québec (UQ) et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de la Télé-université (TELUQ), de l'École de technologie supérieure (ÉTS) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université du Québec.

Pour les fins de consolidation, seules les éliminations importantes au niveau du bilan et des produits et des charges ont été effectuées. Des modifications ont été apportées aux états financiers de certaines unités constitutives afin de rendre comparables, aux fins des états financiers synoptiques et consolidés, les données des différentes unités à l'intérieur de la même année.

2 - Principales différences avec les principes comptables généralement reconnus du Canada

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus par les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le cahier des définitions, de termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec publié par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

En l'absence de directives du MELS, l'Université se conforme aux normes comptables recommandées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et plus particulièrement celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel par les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus sont :

- i. La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et pour les avantages sociaux futurs.
- ii. Les acquisitions d'immobilisations acquises à même les revenus du fonds de fonctionnement et avec restrictions sont comptabilisées à titre de charge dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations.
- iii. Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de dépenses dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations.
- iv. Les redressements s'appliquant aux exercices antérieurs sont comptabilisés au solde de fonds correspondant. Les chiffres de l'exercice antérieur fournis pour fins de comparaison ne sont pas redressés.
- v. La dépense d'amortissement est comptabilisée pour la période entière plutôt que la portion d'année, dans l'exercice financier au cours duquel le bien a été mis en service.
- vi. Les revenus de commandites du fonds avec restriction non utilisés à la fin de l'exercice pour supporter les coûts de certaines opérations désignées spécifiquement ne sont pas comptabilisés comme revenus reportés, mais considérés dans le solde de fonds correspondant.

3 - Conventions comptables

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables contenus au Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2004-2005 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

a) Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- i. Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient assujetties ou non à des restrictions internes.
- ii. Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.
- iii. Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les revenus, aux fins déterminées par le donateur.
- iv. Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

- i. Les produits de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre de la mission de l'entité, soit à l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.
- ii. Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et les ajustements sont portés à l'état des résultats de l'exercice dans l'année financière où ils sont définitivement établis.

- iii. Les droits de scolarité sont considérés comme produits de l'année financière à laquelle la session de cours appartient.
- iv. Les placements de portefeuille et de participation sont inscrits dans les fonds respectifs au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette. Les produits de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement sans restriction.
- v. Les engagements pour commandes non complétées d'achats de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers.
- vi. Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans.
- vii. Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensé par des congés et une partie des coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les charges courantes.
- viii. Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations, de même que les subventions qui y pourvoient, sont inscrits à ce fonds.
- ix. Les charges en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont financées ou seront financées généralement par l'émission de billets ou de débiteurs. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de constructions en cours sont ajoutés au coût. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et charges de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur globale de l'engagement comprenant le capital, les intérêts et le coût de l'option d'achat à l'échéance pour les contrats antérieurs au 1^{er} juin 1986 et à la valeur actualisée de l'engagement après cette date. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sur la durée de ces contrats.

Les frais de financement différés (lescomptes) sont amortis ou radiés selon les dates d'échéance respectives des billets et de débiteurs.

De plus, les immobilisations sont amorties selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Améliorations de terrains	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif et linéaire	2 % - 30 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Mobilier, appareillage et outillage-transitoire	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Appareillage et outillage	Linéaire	8 ans
Équipements audiovisuels et informatiques	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Brevets	Linéaire	40 ans

- x. L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit des émissions de billets et de débiteurs.
- xi. Les coûts des régimes de retraite sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité de caisse.
- xii. L'Université du Québec utilise les swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié aux fluctuations. Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers au moment de la conclusion des contrats. Les montants déboursés et reçus en vertu des swaps sont comptabilisés dans les charges correspondantes au moment où ils sont reçus ou déboursés.

c) Estimations comptables

Pour dresser ces états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

4 – Subventions à recevoir

Le solde de subventions à recevoir au 31 mai 2005 comprend :

- Un montant de 72 923 300 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2005.
- une subvention de 12 820 300 \$ qui a été comptabilisée à titre de subvention à recevoir pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement confirmée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cette subvention est toujours à recevoir au 31 mai 2005.
Ce montant représente le manque à gagner par l'Université suite aux compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
La direction de l'Université a comptabilisé cette subvention à recevoir à la suite d'une correspondance reçue du Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir qui s'engage à compenser cette compression dans le cadre d'un redressement financier à venir.
- Une subvention de 10 883 000 \$ correspondant à une avance de subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport relative à l'exercice 2005-2006. Ce montant est inscrit à titre de subvention reportée.

5 – Financement à recevoir

Fonds d'immobilisations

UQAM

Au cours de l'exercice précédent, à la suite d'un décret gouvernemental, les équipements acquis par la Société de gestion Marie-Victorin de la Ville de Montréal, soit le jardin botanique, le Biodôme et le Planétarium, ont été transférés à la Ville de Montréal. La participation de 27 % dans la Société de gestion Marie-Victorin, au montant de 160 800 000 \$, a été dévaluée à zéro puisque cette société ne détient plus d'actif.

Cependant, en vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 \$.

Par conséquent un financement à recevoir équivalant aux emprunts correspondants a été comptabilisé au 31 mai 2004.

L'écart entre le placement dans une société sans but lucratif de 160 800 000 \$ et le financement à recevoir au 1^{er} juin 2003 de 126 853 327 \$, soit 33 946 673 \$, a été comptabilisé au solde de fonds du fonds des immobilisations.

Au 31 mai 2005, le financement à recevoir est de 105 413 326 \$.

6 – Placements

Placements à court terme

	2005	2004
	\$	\$
FONDS DE FONCTIONNEMENT		
a) UQAR		
Dépôts à terme	615	615
b) INRS		
Dépôts à terme, encaissés au cours de l'exercice	-	648 060
	615	648 675
FONDS AVEC RESTRICTIONS		
a) INRS		
Dépôts à terme, encaissés au cours de l'exercice	-	11 280 449
Fonds du marché monétaire, encaissés au cours de l'exercice	-	11 016 761
	-	22 297 210
b) UQ		
Unités de fonds mutuels (valeur du marché 13 516 \$)	13 516	13 516
	13 516	22 310 726

FONDS DES IMMOBILISATIONS

a) UQAM		
Portion à court terme applicable à des dépenses d'immobilisations effectuées au cours de l'exercice	-	7 473 633
	-	7 473 633

Placements à long terme

FONDS DE FONCTIONNEMENT

a) TELUQ		
Technologies Cogigraph Inc.		
99 650 actions de catégorie « A » (100 actions en 2004)	99 650	100
	99 650	100

FONDS DES IMMOBILISATIONS

a) UQAM		
Coupon de la Province de Québec, 5,64 %, échéant en janvier 2036 (valeur marchande de 21 603 000 \$, 15 654 678 \$ en 2004)	18 336 801	17 344 609
Dépôt à terme, encaissé au cours de l'exercice	-	101 500 000
18 336 801	18 844 609	
Portion à court terme applicable à des dépenses d'immobilisations effectuées au cours de l'exercice	-	7 473 633
18 336 801	18 370 976	
b) UQAC		
La Centrale de Chauffage, s.e.n.c.	-	40 468
c) ETS		
Prêt à l'Association des étudiants de l'École de technologie supérieure, portant intérêt au taux préférentiel (4,25 %), remboursable par versements semestriels, échéant en novembre 2011	350 000	-
d) INRS		
SOCIÉTÉS SATELLITES (i)		
Centre de développement des Biotechnologies de Laval S.E.C.		
2 550 000 parts (33,33 %), à la valeur de consolidation	2 550 000	2 550 000
910-5528 Québec Inc. société agissant à titre de commandité du Centre de développement des Biotechnologies de Laval S.E.C.		
255 actions ordinaires (33,33 %), à la valeur de consolidation	255	255
	2 550 255	2 550 255
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE		
Corporation technologique Bioenvelop		
2 099 999 actions de catégorie « A », au coût (valeur du marché de 482 999 \$, 1 133 999 \$ en 2004)	441 000	441 000
Biophage Inc.		
117 164 actions de catégorie « A », au coût (valeur du marché 21 089 \$, 16 403 \$ en 2004)	60 000	60 000
Shire Pharmaceuticals Group		
0 actions ordinaires (49 en 2004), au coût (valeur du marché 0 \$, 1 376 \$ en 2004)	-	217
Technologie Biolactis Inc. (2)		
3 972 actions de catégorie « A », au coût de 15	1	-
	3 051 256	3 051 472
e) UQ		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SAINTE-HÉLÈNE (3)		
1 800 000 parts (100 %), au coût	2 349 900	-
9093-8242 Québec Inc. (3)		
100 actions de catégorie « A » (100 %), au coût	100	-
	2 350 000	-
	24 088 057	14 462 916

(i) Les placements dans des sociétés satellites sont présentés à la valeur de consolidation selon les états financiers de ces sociétés du 31 décembre précédent.

(2) La société Technologie Biolactis Inc. accorde à l'INRS l'option d'acquies des actions du capital-actions autorisé de la société pour la somme de 1 \$, le nombre et la catégorie d'actions étant déterminés en fonction des subventions obtenues par la société et, au choix de la société à l'intérieur d'un délai déterminé, en fonction des déclarations d'invention qui seront déposées par un chercheur de l'INRS au projet.

(3) Au cours de l'exercice, l'Université a acquis la totalité des parts de La Société en commandite Sainte-Hélène en contrepartie de 1 349 900 \$ en espèces et le règlement d'un effet à recevoir d'un montant de 1 000 000 \$. L'Université a également acquis la totalité des actions de catégorie « A » du commandité de 9093-8242 Québec Inc. en contrepartie de 100 \$ en espèces.

Le 1^{er} juin 2005, l'Université a liquidé La Société en commandite Sainte-Hélène et le commandité 9093-8242 Québec Inc. Par la suite, l'Université a cédé le stationnement Sainte-Hélène à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) en contrepartie de 5 450 000 \$, dont 5 229 393 \$ représentant le transfert d'un solde d'hypothèque.

6 - Placements (suite)

FONDS DE DOTATION

Encaisse	318 235	31 801
Bons du Trésor du gouvernement du Canada, encaissés au cours de l'exercice	—	373 466
Fonds du marché monétaire	198 922	593 970
Dépôts à terme, 1,85 % (1,80 % en 2004), échéant en juin 2006	200 000	190 004
Actions de sociétés publiques (valeur du marché de 3 290 857 \$; 2 493 004 \$ en 2004)	2 820 027	2 474 272
Obligations, taux d'intérêts de 2,65 % à 10,25 % (3,5 % à 10,25 % en 2004), échéant à différentes dates jusqu'en juin 2035 (valeur du marché 12 299 672 \$; 10 762 145 \$ en 2004)	12 147 319	10 841 532
Débiteures convertibles en actions ordinaires d'une société fermée, 5 %, échéant en juin 2006	595 000	470 000
Fonds d'investissement en actions et en obligations (valeur du marché 1 078 115 \$; 1 064 001 \$ en 2004)	1 028 878	1 058 655
	<u>17 308 381</u>	<u>16 033 700</u>

7 - Immobilisations

(en milliers de dollars)

	2005		2004
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	59 692	—	59 692
Améliorations de terrains	11 326	6 971	4 355
Bâtiments	1 185 416	212 706	972 710
Améliorations locatives	1 789	690	1 099
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	315 715	171 370	144 345
Documents de bibliothèque	164 310	52 221	112 089
Matériel roulant	1 409	722	687
Collections et oeuvres d'art	4 984	—	4 984
Brevets	251	122	129
	<u>1 744 892</u>	<u>444 802</u>	<u>1 300 090</u>

(en milliers de dollars)

	2005		2004
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	57 638	—	57 638
Améliorations de terrains	10 604	6 479	4 125
Bâtiments	999 713	195 941	803 772
Améliorations locatives	1 343	676	667
Mobilier, appareillage et outillage - transitoire	25 015	25 015	—
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	297 160	166 636	130 524
Documents de bibliothèque	156 045	48 054	107 991
Matériel roulant	904	579	325
Collections et oeuvres d'art	4 863	—	4 863
Brevets	234	115	116
	<u>1 553 519</u>	<u>443 498</u>	<u>1 110 021</u>

8 - Effets à recevoir

(en milliers de dollars)

	2005	2004
	\$	\$
FONDS DES IMMOBILISATIONS		
Effet à recevoir, garanti par une hypothèque immobilière, 7 % encaissable par des versements trimestriels de 108 369 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2012	4 822	4 914
Effet à recevoir, garanti par une hypothèque immobilière, 6 %, encaissable par des versements irréguliers annuels variant entre 185 046 \$ et 254 006 \$, échéant en totalité en février 2020	3 023	—
Effet à recevoir, sans intérêt, encaissable au moyen de levées de fonds spécifiques	9	9
	<u>7 854</u>	<u>4 923</u>
Encaissements exigibles à court terme	288	92
	<u>7 566</u>	<u>4 831</u>

9 - Autre actif

(en milliers de dollars)

	2005	2004
	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passant géré par le Réseau d'informations scientifique du Québec (RISQ) Inc., au coût non amorti	8 682	9 263

L'Université amortit ce droit d'utilisation selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 17 ans, soit la durée restante de la convention intervenue entre les parties. Cette convention prend fin en 2020.

10 - Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires d'un montant autorisé de 445 M \$ portent intérêt à des taux variant de 2,59 % à 2,78 % (2,08 % à 2,78 % en 2004) ou au taux préférentiel (4,25 %; 3,75 % en 2004) et sont renégociables entre juin 2005 et novembre 2005.

II - Dette à long terme

(en milliers de dollars)

	2005	2004
	\$	\$

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,68 % (5,3 % en 2003), avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant en totalité en décembre 2006

	9 775	9 775
--	-------	-------

FONDS AVEC RESTRICTION

Solde dû au CENTECH, intérêt basé sur le taux moyen des emprunts, sans modalités de remboursement

	201	304
--	-----	-----

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Débiteures et autres dettes

Débiteures générales portant intérêts au taux moyen pondéré de 5,69 % (6,82 % en 2004) dont certaines sont assorties d'un fonds d'amortissement, échéant de 2005 à 2005 (a)

	219 950	254 723
--	---------	---------

Effets à payer, 3,85 % et 6,24 % (3,85 % à 6,24 % en 2004), payables

par versements annuels à des fonds d'amortissement jusqu'en 2023 (a)

	615 127	542 989
--	---------	---------

Emprunts bancaires, coûts des fonds majorés de 0,35 % ou 0,425 %

(0,35 % ou 0,425 % ou taux préférentiel plus 0,6 % en 2004), échéant à différentes dates jusqu'en avril 2014 (a)

	105 413	86 133
--	---------	--------

Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux variant

de 3,68 % à 6,10 % (3,68 % à 6,10 % en 2004), avec renouvellement

des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant jusqu'en 2012

	15 786	16 766
--	--------	--------

Débiteures non garanties de premier rang, série A, 5,86 %, échéant en 2044

	150 000	150 000
--	---------	---------

Solde de prix d'achat, 6 % à compter du 31 mai 2005, remboursable

par versements annuels de 500 000 \$ en 2006 et 2007

	1 000	1 250
--	-------	-------

Solde de prix d'achat, remboursable en janvier 2006

	5 380	—
--	-------	---

Autres dettes, taux variables, échéant à différentes dates jusqu'en 2014

	61 623	59 028
--	--------	--------

	<u>1 174 279</u>	<u>1 140 889</u>
--	------------------	------------------

Versements exigibles à court terme

	137 775	107 627
--	---------	---------

	<u>1 036 504</u>	<u>1 033 262</u>
--	------------------	------------------

(a) Les débiteures générales, effets à payer et emprunts bancaires émis par les constituantes sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général des corporations émettrices et par le transport de subventions du gouvernement du Québec accordées par décrets.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit:

(en milliers de dollars)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	\$	\$	\$	\$	\$

Billets, débiteures et autres dettes

	137 680	184 238	54 799	193 400	183 646
--	---------	---------	--------	---------	---------

Contrats de location-acquisition

	95	90	74	74	3
--	----	----	----	----	---

	<u>137 775</u>	<u>184 328</u>	<u>54 793</u>	<u>193 474</u>	<u>183 649</u>
--	----------------	----------------	---------------	----------------	----------------

12 - Engagements et éventualités

(en milliers de dollars)

	2005	2004
\$	\$	
a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit:		
Fonds de fonctionnement	19 330	21 968
Fonds avec restriction	23 414	22 924
Fonds des immobilisations	19 751	32 764
Fonds de dotation	11	4

b) Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 31 mai 2005, payables mensuellement, représentent des engagements totalisant 22 742 150 \$ et se répartissent comme suit :

	\$
2005-2006	9 022 733
2006-2007	7 247 401
2007-2008	2 712 670
2008-2009	1 252 219
2009-2010	700 735
2010 et suivants	1 806 392
	<u>22 742 150</u>

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalité pour non-renouvellement.

c) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés, du surtemps à être compensé par des congés représentent au 31 mai 2005 un montant de 21 557 000 \$ (9 464 901 \$ en 2004).

Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'insuffisance des produits sur les charges du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2005 aurait été de 23 714 000 \$.

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'Université du Québec à Montréal et de l'École de technologie supérieure au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent un montant de 12 153 307 \$ (12 659 484 \$ en 2004).

d) Dans le cadre de la construction du Pavillon des sciences biologiques, du Corré des sciences, des résidences universitaires et Télé-Université, l'Université du Québec à Montréal s'est engagée auprès de firmes professionnelles (architectes et ingénieurs) et d'entrepreneurs en construction pour une somme approximative de 165 760 000 \$. En date du 31 mai 2005, une somme de 145 386 000 \$ a été comptabilisée au fonds d'immobilisations.

En mars 2005, l'Université du Québec à Montréal s'est engagée auprès d'une société concernant le développement de l'île Voyageur. Ce projet de développement prévoit, notamment, la construction d'un pavillon universitaire, de résidences étudiantes, d'un stationnement, d'espaces à bureaux et d'un terminus, au coût approximatif de 325 000 000 \$. Ce développement sera financé à même les fonds de l'Université du Québec à Montréal et à même un bail emphytéotique de 30 ans, avec option d'achat à 1 \$ à la fin du bail.

e) L'Université du Québec à Trois-Rivières, dans une convention en date du 1^{er} avril 1983, a acquis la collection Robert-Lionel Séguin. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 \$, jusqu'à un maximum de 2 795 000 \$, plus une somme de 150 000 \$ payable aux ayants droit du vendeur. Au 31 mai 2005, le solde éventuel de cet engagement est de 1 475 750 \$ et la valeur capitalisée de la « Collection Robert-Lionel Séguin » à cette date est de 1 469 250 \$. De plus, une somme de 300 000 \$ a été réservée dans le fonds de dotation et dont les intérêts servent à pourvoir en partie au paiement annuel de 65 000 \$ au vendeur. Le capital de 300 000 \$ servira à l'aménagement et à l'amélioration de la collection et ce dans un délai de dix ans à compter du paiement par l'acquéreur aux ayants droit du vendeur de toutes sommes précitées.

f) L'Université du Québec en Outaouais a conclu des ententes contractuelles avec différents fournisseurs pour une somme totale de 1 491 839 \$, payable au cours des quatre prochains exercices. Les paiements minimums exigibles s'élèvent à 721 599 \$ en 2006, 723 491 \$ en 2007, 33 764 \$ en 2008 et à 12 985 \$ en 2009.

g) Dans le cadre de la construction des résidences à Québec, l'Université du Québec s'est engagée auprès d'un entrepreneur en construction pour une somme approximative de 2 737 000 \$. En date du 31 mai 2005, une somme de 2 096 900 \$ a été comptabilisée au fonds d'immobilisations.

h) Des poursuites en dommages-intérêts d'un total de 7 323 443 \$ sont pendantes contre l'Université du Québec ou ses unités constituantes. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées et, en conséquence, aucune provision n'a été inscrite aux livres à cet égard. Ces poursuites se répartissent principalement comme suit entre les unités constituantes :

	\$
Université du Québec à Montréal	4 309 000
Université du Québec à Trois-Rivières	99 321
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1 654 922
École de technologie supérieure	1 260 000
	<u>7 323 443</u>

L'École de technologie supérieure et son sous-traitant ont présentement un différend avec un client, Virtual Conexions Inc. (VCI), quant aux livrables prévus à un contrat de recherche et développement. VCI a transmis une mise en demeure à l'École de technologie supérieure par laquelle elle réclame des dommages s'élevant à 12 000 000 \$. Ce litige sera tranché par un arbitre. Également, l'École de technologie supérieure et son sous-traitant ont reçu une mise en demeure de Skypoint Capital Corporation, bailleur de fonds de VCI, réclamant 3 000 000 \$ US en dommages. La direction de l'École de technologie supérieure est d'avis que l'École a rempli ses obligations contractuelles et que la position de VCI et Skypoint Capital Corporation est non fondée. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

i) Cautionnement

L'Université du Québec à Montréal a cautionné et garanti pour un montant maximal de 9 154 060 \$ des emprunts de trois sociétés apparentées, soit : La Société du Centre Pierre-Péladeau, L'Agora de la danse et ICI Environnement inc. Au 31 mai 2005, les emprunts se chiffrent à 5 068 022 \$ (5 642 981 \$ en 2004). Les emprunts de la Société du Centre Pierre-Péladeau et de L'Agora seront remboursés à même des subventions accordées par le ministère de la Culture et des Communications.

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'Université du Québec à Montréal s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas un million de dollars.

Des lettres de garantie au montant de 1 227 000 \$ ont été émises pour garantir certaines obligations contractuelles de l'Université du Québec à Montréal.

L'Université du Québec à Chicoutimi a cautionné, conjointement avec d'autres sociétés, un emprunt bancaire de La Centrale de Chauffage jusqu'à concurrence de 400 000 \$. Au 31 mai 2005, le solde de cet emprunt était de 566 609 \$. Elle a également cautionné un effet à payer de la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC Inc. jusqu'à concurrence de 426 454 \$. Au 31 mai 2005, cet emprunt était de 411 878 \$.

L'Université du Québec en Outaouais a garanti une marge de crédit de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais jusqu'à un montant de 300 000 \$ pour une période de trois ans débutant en octobre 2007. L'utilisation de cette marge de crédit s'élève à 120 000 \$ au 31 mai 2005.

L'Université du Québec à Trois-Rivières s'est portée garante pour un montant de 23 500 000 \$ relativement à un projet d'emprunt d'une société apparentée. En date du 31 mai 2005, un montant de 4 628 869 \$ avait été encaissé par la société.

L'Université du Québec a accordé et souscrit un acte de cautionnement solidaire au montant de 5 400 000 \$ relativement à un emprunt hypothécaire consenti à une société apparentée, soit La Société en commandite Sainte-Hélène. Au 31 mai 2005, l'emprunt hypothécaire se chiffre à 4 822 205 \$.

L'Université du Québec à Rimouski garantit la marge de crédit d'un organisme contrôlé. Le risque maximal en vertu de ce cautionnement est de 100 000 \$.

13 - Régime de retraite

Les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche de l'Université du Québec participent à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants actifs est de 7 702 (7 301 en 2004). La dernière évaluation actuarielle a été effectuée par la firme Morneau Sobeco en date du 31 janvier 2004.

Charges de retraite et autres informations financières

La charge de retraite comptabilisée aux états financiers de l'Université du Québec est égale à la contribution versée par celle-ci, soit 32 397 104 \$ (27 987 894 \$ en 2004) pour l'exercice se terminant le 31 mai 2005.

La méthode d'évaluation pour le calcul de la charge comptable est la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Sur la base des directives du chapitre 3461, selon la méthode de la valeur ajustée de l'actif, la caisse de retraite comporte un surplus estimé à 113,1 millions de dollars au 31 décembre 2004 et ce selon l'évaluation actuarielle, soit :

(en milliers de dollars)	31-12-2004	31-12-2003
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	1 609 203	1 495 813
Valeur marchande des actifs du régime	1 647 648	1 464 634
Situation de capitalisation - surplus (insuffisance) selon la méthode de la valeur marchande de l'actif	38 445	(31 179)
Ajustement de la valeur de l'actif	74 649	142 953
Situation de capitalisation - surplus selon la méthode de la valeur ajustée de l'actif	113 094	111 774

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisation définie, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

14 - Redressements affectés aux exercices antérieurs

Fonds avec restriction

Au cours de l'exercice, l'Institut national de la recherche scientifique a modifié la méthode de détermination de ses subventions à recevoir du fonds avec restriction afin d'appliquer intégralement la méthode de comptabilité par fonds affectés. Les subventions à recevoir les plus importantes étaient antérieurement évaluées selon la méthode du report de la portion applicable à l'exercice subséquent. Cette modification n'a pas été appliquée rétroactivement, conformément aux normes comptables du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Si les subventions à recevoir avaient été évaluées intégralement selon la méthode de comptabilité par fonds affectés, le montant des subventions à recevoir de l'année 2003-2004 serait supérieur de 5 651 941 \$ et le solde de fonds d'affectation d'origine externe du même montant.

15 - Organismes apparentés

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constitutives, écoles supérieures et institut de recherche de l'Université du Québec sont annexés ou inclus en note aux états financiers de celles-ci.

16 - Instruments financiers

L'Université du Québec utilise les swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié aux fluctuations. Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers au moment de la conclusion des contrats. Les montants déboursés et reçus en vertu des swaps sont comptabilisés dans les charges correspondantes au moment où il sont reçus ou déboursés.

Afin de se prémunir contre les fluctuations des taux d'intérêt, l'Université a conclu un contrat à terme de taux d'intérêt portant sur un montant notionnel total de 5 100 000 \$, échéant en février 2012, en vertu duquel l'Université a accepté d'échanger, sur une base trimestrielle, la différence entre le taux fixe de 5,52 % et le taux d'acceptation bancaire à 90 jours.

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Effets à recevoir

La juste valeur des effets à recevoir est établie selon la valeur actualisée des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt du marché à la date du bilan pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable.

Placements

La juste valeur des placements de sociétés satellites n'est pas déterminable au prix d'un effort raisonnable car les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché public.

La juste valeur des placements de portefeuille du fonds des immobilisations et des placements du fonds de dotation a été établie en fonction des cours officiels, normalement le cours acheteur courant moins des frais de courtage estimatifs.

Dettes à long terme

La juste valeur des dettes à long terme assortie d'un taux d'intérêt variable est équivalente à la valeur comptable étant donné qu'elles portent intérêt à des taux qui varient en fonction du marché.

La juste valeur des dettes à long terme assortie d'un taux fixe a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable. De plus, le taux des prêts à terme sous forme d'acceptation bancaire est ajusté à tous les trois mois.

17 - Incertitude relative à la mesure

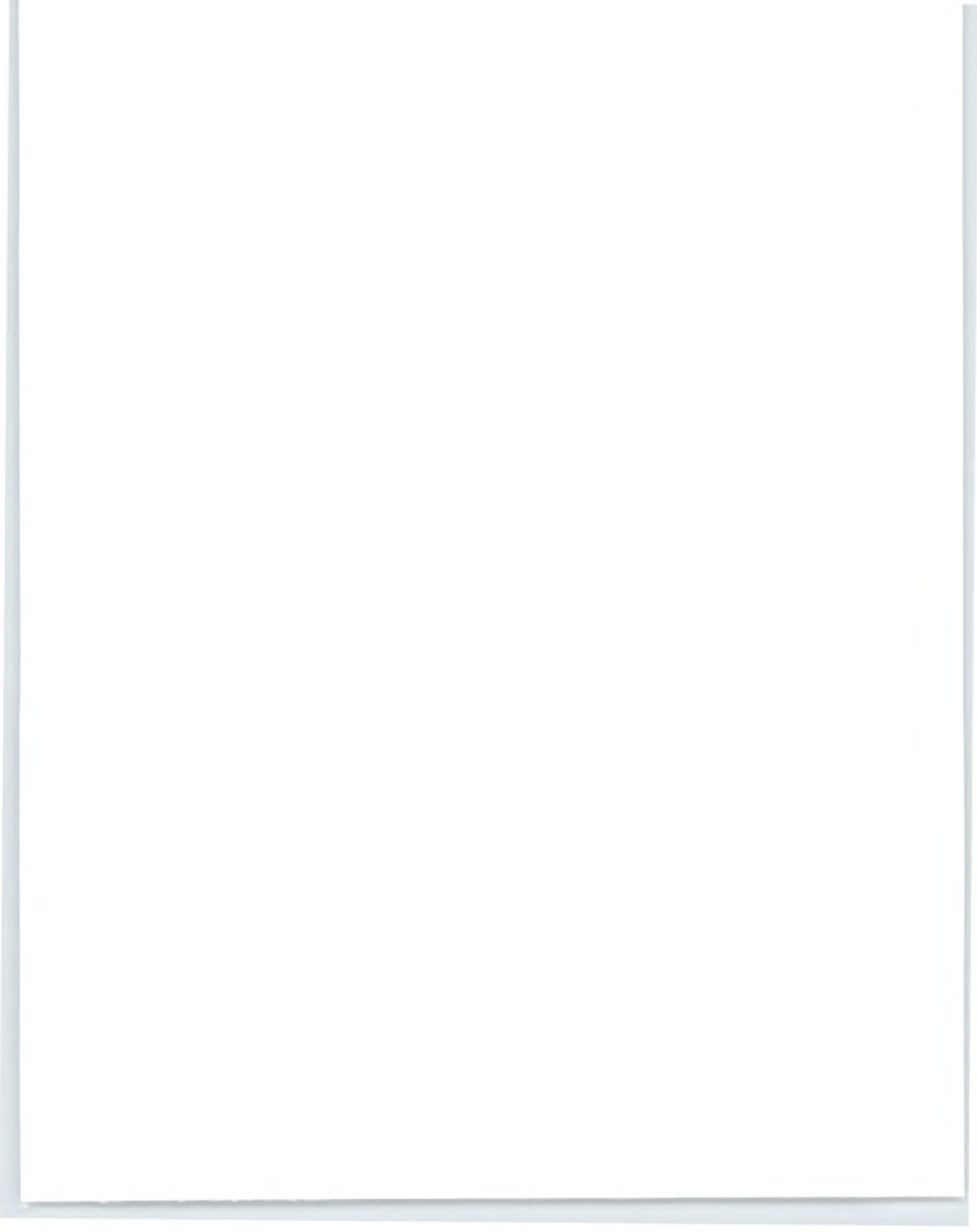
La convention intervenue entre l'INRS et Corporation ID Biomédical du Québec concernant les travaux d'aménagement extérieur, d'améliorations locatives et d'agrandissement d'un coût d'environ 15 000 000 \$ par ID Biomédical à l'Édifice 15, situé au 531, boul. des Prairies, à Laval, stipule que l'INRS devient propriétaire de l'agrandissement et autres biens incorporés à l'immeuble au fur et à mesure de l'incorporation à l'immeuble. Bien que les travaux ont débuté en mai 2005, aucune somme ne fut comptabilisée aux états financiers du présent exercice en raison du fait que l'INRS ne détient pas d'information précise sur les sommes engagées par ID Biomédical au 31 mai 2005.

18 - Événement postérieur à la date du bilan

Conséquent à l'émission de lettres patentes supplémentaires à l'Université du Québec à Montréal, établissant une nouvelle composante sous le nom de Télé-Université et annulant les lettres patentes de Télé-Université le 17 août 2005 et prenant effet dans 60 jours, un contrat de cession des actifs et passifs de Télé-Université à l'Université du Québec à Montréal concrétisera les engagements pris pas les parties en vertu du protocole de rattachement intervenu le 15 juin 2004. Ce rattachement comprend tous les actifs et passifs reflétés aux états financiers des fonds de fonctionnement, du fonds avec restrictions, et du fonds des immobilisations de Télé-Université à compter de la date de la signature du contrat de cession des actifs et passifs de Télé-Université à l'Université du Québec à Montréal.

19 - Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.



Sous l'inspiration du président, Pierre Moreau, la Commission de planification a créé des chantiers pour soutenir le développement stratégique de l'Université du Québec dans quatre domaines du savoir : l'eau, la forêt, le développement territorial et la biologie-santé.

